

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDE EN 1738

En dernière page

Un « Trident » s'écrase près de Londres: 118 morts

Violentes bagarres entre R.J. et la police à Berne

Des blessés • Plus d'une centaine d'arrestations

D'un de nos correspondants: A plus d'une reprise déjà, les manifestants du Rassemblement jurassien s'étaient trouvés en face des troupes de choc de la police bernoise. Ces forces étaient récemment à Reconvilier, mais elles étaient prêtes, aussi, à intervenir à Porrentruy, lors de l'inauguration de l'école normale ménagère, à Bure lors d'un certain premier août, en d'autres endroits encore, et à Berne à plusieurs reprises.

Jusqu'à présent, cependant, il n'y avait jamais eu de heurts. Les premiers — qui seront suivis d'autres probablement, car tout laisse supposer qu'on se trouve au début d'une escalade — se sont produits samedi après-midi à Berne, autour de la Fontaine de la justice, à l'occasion d'une manifestation organisée par le Rassemblement jurassien pour protester contre la majorisation du Jura par Berne en matière scolaire lors du scrutin des 3 et 4 juin derniers.

La bagarre dura environ une demi-heure. Elle fut très dure et fit, dit-on dans les milieux officiels, une douzaine de blessés, dont huit parmi les policiers. En réalité, les personnes commotionnées, tuméfiées ou contusionnées sont beaucoup plus nombreuses. La police procéda à quelque 120 arrestations.

FACE A FACE

Le mouvement autonomiste avait appelé ses membres à manifester samedi, sur la place de la Cathédrale, à 15 heures.

Plusieurs centaines de personnes se trouvaient là à l'heure dite, portant des drapeaux jurassiens ainsi que des pancartes sur lesquelles on pouvait lire des slogans tels que « Berne sabote l'École romande », « Deux peuples, deux cantons », « Berne, canton

rétrograde » ou encore « Jura libre ». A peine la manifestation avait-elle débuté par un discours de Jean-Claude Montavon, animateur du groupe Bélière, que la police, par haut-parleurs, intima l'ordre aux manifestants de se disperser, aucune permission

n'ayant été accordée, ni même demandée. Un délai de 5 minutes fut imparti.

Dans une rue adjacente, les grenadiers de la police apparurent, casqués, munis de masques à gaz et de boucliers, suivis d'un camion spécialement équipé pour projeter de l'eau mélangée à un liquide lacrymogène.

PRÉAMBULE

Paraissant obéir à l'ordre donné, les manifestants se dirigèrent alors en cortège vers la Kramgasse qu'ils descendirent en chantant et en scandant des slogans, jusqu'à la Fontaine de la justice. Là, ils se regroupèrent et Etienne Beuret de Delémont prononça une allocution.

Pendant ce temps, un groupe de Bélières, camouflé par les manifestants, entreprit de dévaler la rue pour former un mur, symbole de celui qui sépare le Jura de l'Ancien canton. C'est alors que des policiers en civil, dont l'assistance était truffée, sortirent des matraques et atomiseurs à gaz lacrymogènes et commencèrent à frapper, tandis qu'un autre « mur », celui des grenadiers, descendait lentement la rue, suivi du camion-citerne et de plusieurs paniers à salade.

BEVI

(Lire la suite en page 9)



Vue d'un affrontement entre policiers et manifestants.

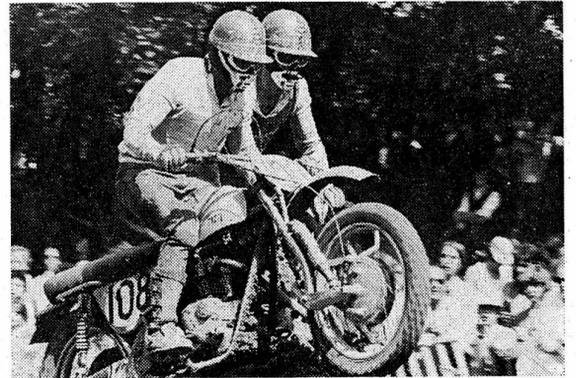
(Photopress)

L'ALLEMAGNE CHAMPIONNE D'EUROPE



Au cours de la finale de la coupe d'Europe des nations qui l'opposait à l'URSS, l'Allemagne a confirmé qu'elle était bien, actuellement, la meilleure formation de football du continent. Pour ne pas faillir à la tradition, Gerd Muller s'est chargé lui aussi de marquer deux buts, dont celui (notre cliché) qui devait ouvrir la voie du succès aux protégés de Schoen. Pour la troisième place, la Belgique s'est imposée face à la Hongrie. ● Lire nos commentaires en pages sportives. (Téléphoto AP)

« Première » à Saint-Blaise



Pour la première fois, les side-cars étaient présents au motocross de Saint-Blaise. Dans cette catégorie, la victoire est revenue à Gauch-Roulin, dont l'attitude n'a pas manqué d'impressionner les spectateurs. (Avipress - J.-P. Baillod)

LES IDÉES ET LES FAITS

Où commence l'abus?

Si l'on n'en était point convaincu, les récents débats aux Chambres dissiperaient les derniers doutes: rien n'est plus malaisé qu'une judicieuse politique du logement. Il a fallu se rendre à cette évidence qu'en période de forte croissance économique, laisser libre jeu aux lois du marché, c'est aussi ouvrir la voie à la plus scandaleuse spéculation, au seul profit d'une toute petite minorité, mais au dam de l'ensemble des locataires.

D'autre part, prétendre instaurer un dirigisme sans souplesse, schématique, absolu, finit par décourager les investissements et la construction elle-même sans lesquels il n'est pas possible de lutter contre la pénurie de logements.

Entre les deux inconvénients, il s'agit donc de trouver une voie médiane, de se résoudre une fois de plus à un compromis avec ses qualités et ses défauts et qui restera par la force des choses une « loi imparfaite ».

C'est à quoi s'est efforcé le Conseil fédéral dès que le souverain eut, le 4 mars dernier, approuvé un nouvel article constitutionnel qui autorise le pouvoir central à édicter des mesures pour lutter contre les loyers abusifs là où persiste la pénurie de logements.

Le champ d'application est donc limité et le vote du peuple et des cantons ne permet à l'autorité politique ni de contrôler ni, à plus forte raison, de bloquer les loyers. Il s'agit uniquement de déceler, de définir les abus et de les combattre.

Fort bien. Mais où commence l'abus? Dans son projet d'arrêté urgent, le Conseil avait pris la question par l'autre bout, si l'on peut dire. Il avait fixé dans le texte non pas ce qui est abusif, mais ce qui ne l'est point. Or, il n'avait pas mentionné, parmi les motifs pouvant justifier une hausse des loyers, l'augmentation générale du coût de la vie. Voilà que Conseil national et Conseil des Etats viennent d'autoriser « l'indexation des loyers » et cela signifie que, si le bail est conclu pour cinq ans au moins, le propriétaire aura le droit d'adapter le loyer à l'indice des prix.

D'un point de vue strictement juridique, la décision est inattaquable et elle se tient à la lettre de l'article constitutionnel. Est-elle judicieuse du point de vue politique ou psychologique? Voilà qui est beaucoup moins certain, surtout si l'on considère la part du loyer dans les dépenses prises en considération pour établir l'indice des prix à la consommation. Indexer les loyers revient, en définitive, à huiler le mécanisme qui meut la fameuse spirale de l'inflation.

Mais une question se pose encore ici. Les députés qui se sont opposés à cette disposition ne se seraient-ils pas sentis plus forts, n'auraient-ils pas pu faire valoir des arguments plus solides si, le 4 mars dernier, le projet constitutionnel sur lequel se fonde l'arrêté urgent avait trouvé dans le peuple un plus large appui?

Ce n'est guère encourageant pour qui entend défendre sincèrement les droits des locataires, de songer que ses efforts laissent indifférents la plupart de ceux qui sont censés en profiter. N'oublions pas qu'à Genève et à Lausanne, ces deux villes romandes où la pénurie de logements est particulièrement grave, la participation au scrutin du 4 mars n'a pas atteint 30%. L'indifférence aussi se paie.

Georges PERRIN

Catastrophe à Hong-kong

HONG-KONG (AFP). — Près de 3000 victimes dont plus de cent morts et des centaines de disparus: tel paraît être le premier bilan des inondations catastrophiques provoquées par trois journées de pluies ininterrompues à Hong-kong. Il n'avait jamais autant plu sur la colonie britannique depuis 1889, et d'autres précipitations sont attendues.

Des rafales de pluie torrentielle continuent à s'abattre sur la colonie et les services météorologiques prévoient l'arrivée de nouveaux « fronts de pluie » d'une intensité telle que leur progression sur la mer de Chine vers Hong-kong peut être suivie par radar.

Combien de victimes dans le tunnel - cimetière de Vierzy ?

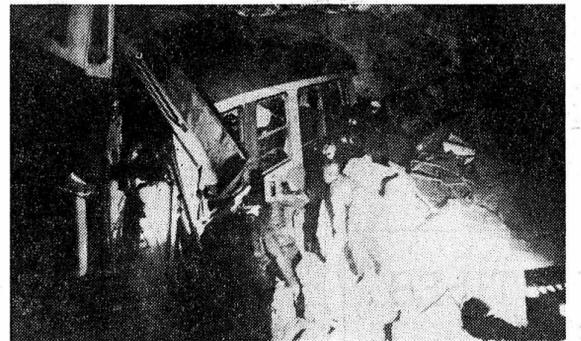
87 morts..., mais d'autres corps n'ont pas encore été libérés

De l'envoyé spécial de l'AFP: Pierre Zanin:

« Sortez-moi de là... Je vous en supplie, sortez-moi de là... » Pendant des heures, une femme accrochée dans le vide a crié ces mots aux sauveteurs qui, depuis samedi à 21 h 30, luttent contre l'amas de ferraille des autorails du tunnel de Vierzy. Depuis des heures, les sauveteurs ont travaillé avec, sous leurs yeux, cette femme. Toute la

nuit de samedi à dimanche, ils ont entendu ses cris. C'est l'image de la catastrophe de Vierzy: à quelques mètres des sauveteurs, des enfants, des femmes qui imploraient, inaccessibles.

C'est en effet un véritable bloc d'acier de 20 mètres de long et de 7 à 8 mètres de hauteur que les secouristes doivent percer pour tirer, un à un, les corps déchiquetés ou les éventuels survivants.



87 morts, 86 blessés, tel est le bilan provisoire de la terrible catastrophe du tunnel de Vierzy, près de Soissons, dans le département de l'Aisne, à la suite de la collision de deux autorails occasionnée par l'effondrement d'une partie de la voûte du tunnel.

Bilan provisoire, car, dimanche, en fin d'après-midi, les sapeurs-pompiers avaient encore localisé 22 corps dans plusieurs compartiments, et il faudra un travail considérable pour les dégager.

HORRIBLE VISION

En pénétrant dans le tunnel, on s'aperçoit immédiatement de la violence de la collision: quatre voitures se sont littéralement fondues les unes dans les autres. Une motrice est coincée verticalement entre les rails et la voûte du tunnel où l'on remarque sur près de 30 à 40 mètres les rainures creusées par l'autorail Paris - Laon.

Pour lutter contre cet amas de ferraille,

sauveteurs, pompiers, militaires n'avaient que leurs mains, ou presque. C'est à la scie à métaux en effet qu'ils doivent travailler: le danger d'explosion à la suite de l'éclatement des réservoirs des motrices et le risque d'effondrement qui pourraient provoquer les vibrations ont rendu, en effet, impossible l'emploi des tronçonneuses électriques dont ils sont pourtant équipés.

L'impuissance des sauveteurs est apparue à chaque moment: il faut découper une par une les plaques de fer, les portes, les barres, etc. Il faut transporter un par un les flacons de sérum, une par une les bouteilles d'oxygène. Pour chaque survivant découvert, c'est une véritable chaîne humaine qu'il a fallu reconstituer. Dans la quasi-pénombre, dans une atmosphère irrespirable, les équipes de sauveteurs s'affairent de chaque côté du tunnel, séparées par 20 mètres d'acier.

(Lire également en dernière page)

Dans le tunnel de Vierzy, et cela depuis maintenant samedi soir, pompiers, soldats, secouristes et sauveteurs bénévoles travaillent parmi les pierres et un mur d'acier à sauver des vies. (Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9
L'actualité suisse : page 11
Tous les sports : pages 13, 15 et 16
Le carnet du jour - Les programmes radio - TV : page 21
Dernière heure : page 23

Ferme détruite par le feu à Fontaines : 250.000 fr. de dégâts
Page 6 :

La piscine du Val-de-Ruz mise à sac
Page 11 :

Nidwald : une famille a frôlé la mort pendant vingt-cinq ans

Choisi pour vous, parmi notre choix de

salles à manger style Louis XIII

9 pièces, en chêne, comprenant :
1 buffet plat, 1 argentier, 1 table à allonges et 6 chaises

au prix de Fr. 2980.-

MEUBLES NUSSBAUM

Peseux et Neuchâtel. Tél. 31 43 44 ou 31 50 88.
Vitrine Place Pury.

...une visite s'impose !!!

LE CYCLE INFERNAL

Le destin, dirait-on, s'acharne par moments à détruire les humains de la plus horrible manière. Quelque trois mille victimes à Hong-kong (c'est à dix mille kilomètres, mais les victimes ne sont-elles pas aussi, comme ailleurs, des enfants, des femmes et des hommes sans défense ?); plus de cent morts dans la catastrophe aérienne d'hier à Londres-Heathrow; une centaine de tués également, c'est plus que probable, dans la tragédie ferroviaire de Vierzy, sans précédent, par ses effroyables circonstances, dans les annales du chemin de fer !

C'est pourtant cette dernière hécatombe, qui, peut-être, nous touche le plus, s'il est permis d'établir une hiérarchie dans l'épouvante. Parce que cela s'est passé le plus près de nous. Parce que beaucoup plus de gens se déplacent à tout moment en train qu'en avion. Parce que, en grand nombre, ils traversent des tunnels qui, en Suisse comme ailleurs, nécessitent un entretien et une surveillance de tous les instants, dont le profane n'imagine guère l'ampleur et les servitudes.

Et que, nous étant inclinés devant les victimes, les survivants et le deuil, nous pensons instinctivement à nous-mêmes, et aux nôtres appelés à voyager en chemin de fer. Combien de fois, debout sur le quai d'une gare, et voyant défiler en trombe, à 100 à l'heure et davantage, un train express, un frisson ne nous parcourt-il pas, à l'idée du peu de chose qu'il faudrait pour que...

Combien de fois, franchissant l'un des grands tunnels des Alpes à toute allure, au Gothard ou au Simplon, confortablement installés, songeons-nous au risque que prennent pour nous, de jour et de nuit, été comme hiver, les agents, les employés et les travailleurs des chemins de fer, pour maintenir les voies ouvertes et sûres ?

Car, si effroyables soient-ils, nous le savons bien, les pires accidents n'arrêteront pas le trafic. Les hommes qui, le long des milliers de kilomètres de voies, veillent sans trêve, et plus souvent que nous ne l'apprenons, au péril de leur propre sécurité et de leur vie, poursuivront leur tâche sans faiblir.

Un drame, où qu'il se produise, au lieu de les fiévrer, ne fait que renforcer leur souci d'assurer, quoi qu'il arrive, leur service dans les meilleures conditions possibles. Ils sont entraînés malgré eux dans une folle course de vitesse, allant s'accroissant sans cesse: tout le monde, partout, veut circuler plus fréquemment que jamais, et de plus en plus rapidement. C'est le cycle infernal dans lequel l'homme moderne s'est inexorablement enfermé.

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Première séance du Conseil général d'Auvernier

De notre correspondant :
 En déposant sur le bureau du président du Conseil général des procès-verbaux des élections et l'arrêté du Conseil d'Etat, M. Ed. Imfeld déclare ouverte la première séance de la nouvelle législature.
 En qualité de doyen de l'Assemblée, M. Aloys de Montmollin préside la séance, assisté des questeurs Jörg Schetty (lib) et Michel Javet (soc), pour la nomination du bureau du Conseil général. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux élus et espère que chacun travaillera pour le bien de la commune.
 Sont présents 26 conseillers sur 29, soit 10 libéraux, 8 radicaux, 6 socialistes, 2 Ralliement. Comme aucun accord ne s'est fait entre radicaux et libéraux d'une part, et socialistes et Ralliement d'autre part, disons d'emblée que la séance fut très longue et fastidieuse. Des nominations prévues en 16 points, 6 seulement l'ont été tacitement; toutes les autres ont été faites au bulletin secret, deux nécessitant même un second tour de scrutin.
Bureau du Conseil général. — Il est ainsi constitué: président: André Bürki (rad); vice-présidente: Thérèse Scuri (soc); secrétaire: Pierre Godet (rad); secrétaire adjoint: Aloys de Montmollin (lib); questeurs: Jean-François Maeder (Rall.) et Pierre de Montmollin (lib).
 Dès lors, M. Bürki reçoit des mains de M. Imfeld l'écharpe, insigne de la fonction, « distinction récente qui en vaut bien une autre ». Le nouveau président, félicité des élus et remercié de l'honneur et de la confiance qui lui sont faits. En se présentant au Conseil général, on veut participer à la vie de la commune. C'est simple, et pourtant, il faut aussi y assister physiquement. Il

souhaite que tout se fasse pour le bien d'Auvernier.
Commission communale. — Les 4 conseillers sortants sont réélus: Edmond Imfeld et Jean-Jacques Perrochet (lib) par 19 voix, Jean Henrioud et Hubert Donner (rad), par 18 voix. Nouveaux: Maurice Perdrizat (soc), par 16 voix.
 Les commissaires dont les noms suivent sont mentionnés dans l'ordre de leur élection.
Commission des finances. — Carl Born et André Bürki (rad), Chs-André Kaufmann et Ernest Ryf (lib), Michel Javet (soc).
 Parce que le candidat présenté par le Ralliement n'obtient pas la majorité requise, M. Javet s'élève vivement contre l'absence de représentant de chaque groupe et déclare vouloir lancer une initiative populaire pour modifier le règlement de commune.
 On pourra constater par la suite que cette intervention fut impulsive puisque le Ralliement est représenté dans dix commissions.
Commission scolaire. — Sont nommés: Manon Fischer et Jacqueline Bader (Rall.), Odette de Montmollin (lib), Jacques DuPasquier (lib), Dimitri Elzingre (rad), Henri-Louis Renaud (soc), Arabelle Sjoestedt (rad), Jean-Claude Desceudres (soc), Jörg Schetty (lib), Emile Amstutz (rad), André Jacot (lib).
 Les nominations des cinq commissions suivantes sont faites tacitement, les conseillers désignés correspondant au nombre des sièges à pourvoir.
Commission des naturalisations et agrégations. — Ernest Ryf et Gérald de Montmollin (lib), Carl Born (rad), M. Roger Hirsig (soc), Aimé Coulomb (Rall.).
Commission de police du feu. — Jean-Louis Béguin, Jean Donazzolo, Ulrich Haenny (lib), Eric Burkhalter et Jean-François Henrioud (rad), Bernhard Schoor (soc), Roger Bader (Rall.).
Commission des services industriels. — Jörg Schetty (lib), Paul Jendly et André Laubscher (rad), Gilbert Wagner (soc), René Zbinden (Rall.).
Commission des services sociaux. — Suzanne Galland (lib), Jacqueline Isenschmid et Marlène Schneider (rad), Thérèse Scuri (soc), Yolande Segrist (Rall.).

Commission des travaux publics. — Etienne de Montmollin (lib), Ernest Isenschmid et Armand Cuany (rad), Jean-Claude Desceudres (soc), Michel Humbert-Droz (Rall.).
Commission d'urbanisme. — Gilbert Huguenin (soc), Jean Donazzolo (lib), Pierre-André Jaquet (rad), Pierre de Montmollin (lib), Jacqueline Isenschmid (rad), Pierre Godet (rad), Jean-François Favre (Rall.).
Commission du port et aménagement des rives. — Il faudra deux tours de scrutin pour désigner les commissaires: Aloys de Montmollin (lib) et Jean Donazzolo (lib), Pierre de Montmollin (lib), Eric Burkhalter (rad), Gilbert Huguenin (Rall.), sont nommés au premier tour.
 A ce moment, M. Maurice Perdrizat intervient et rappelle que dans le procès-verbal relatif à la nomination de la commission du port et des rives au cours de la précédente législature, il est écrit que M. Jean Henrioud propose que chaque groupe ait deux représentants. En conséquence, eu égard aux grands travaux de la N 5 qui sont entrepris, il demande une interruption de séance. Le président Bürki va mettre cette proposition au vote lorsque M. M. Javet se référant au règlement de commune, précise que si un groupe demande la suspension, aucun vote n'intervient. La salle se vide alors partiellement puis le second tour de scrutin donne les résultats suivants: Georges-Henri Germond (Rall.), Pierre-André Jaquet (rad), Pierre Godet (rad), Annette Vouga (lib).
Conseil intercommunal de la STEP. — Arabelle Sjoestedt (rad), Jean-Claude Desceudres (soc).
Conseil intercommunal de CANEP. — Ernest Isenschmid est nommé au bulletin secret.
Conseil intercommunal de CESCOLE. — Ces nominations nécessitent également deux tours de scrutin: au premier tour, c'est Mme Madeleine DuPasquier (lib) qui est élue, et Pierre Godet (rad), est élu au second tour.
 Avant de lever la séance, le président Bürki rappelle la sortie traditionnelle des nouvelles autorités à la Sagneule.

Sortie du « Club du jeudi »

(c) Pour marquer l'aboutissement de la saison 1971-72, le « Club du jeudi » — 44 participants pour l'occasion — s'est mis en route pour une course-surprise. Des surprises, il y en eut tout au long du trajet. Le chauffeur jouant le jeu fit des détours, réduisant à néant les suppositions émises au fur et à mesure du parcours. Bien qu'au départ, le ciel ne fut pas d'humeur rayonnante, les conditions furent bonnes pendant la première partie du voyage. A Chasseral, malheureusement, la vue se concentra en un vaste rideau de brouillard. Après un bref arrêt, le car redescendit par la route longeant la Combe-Biosse où des plaques ensoleillées égayaient le paysage. Traversant les Bugnens on atteignit Cernier puis après des détours et des contours le car déposa les clubistes dans une vieille ferme merveilleusement aménagée. Dans la grande cheminée de la salle, un beau feu présenta une agréable chaleur et des tables fleuries attendaient les hôtes. Que dire du repas offert et préparé par les dames responsables, les organisatrices dont il est juste d'accrocher les noms au pavoi: Mmes Imfeld, Isler, Donner, Grosjean, Robert, Sjoestedt!
 On n'était pas au bout des surprises puisqu'en guise de pousse-café on vit entrer le « Armillaire d'Auvernier », dans leurs très beaux atours: un quatuor issu de la Confrérie des célibataires, musiciens en diable, qui ont joué et chanté à cœur joie « la plus aimable manière ». Ils ont en quelque sorte fait une « visite d'adieu » puis- qu'ils sont sur le point de partir pour faire leur tour du monde; aussi est-ce avec les vœux de chacun qu'ils furent cordialement remerciés.
 Mme Isler évoqua le souvenir des disparus et souligna combien la place du club est grande dans la vie de chacun et qu'il permet de donner beaucoup d'amour les uns aux autres. Elle remercia et donna la joie qu'en retirent les organisatrices et donna rendez-vous après les vendanges. Interprète des clubistes, M. Jean Gamba releva combien ils ont été « gâtés, choyés, dorlotés ». Il ne trouve pas assez de mots pour remercier.
 La raison d'être du « Club » — si raison il fallait trouver — est donnée dans le bref dialogue survenu au cours de la soirée entre un clubiste et une organisatrice. « Ce qu'il faut beau devenir vieux », dit le premier. « C'est exactement ce qu'on désirait entendre », répondit la seconde.

Avec les aînés
 (c) Les personnes de 3me âge d'Auvernier et Colombier sont parties en course mercredi après-midi avant la fin du trimestre d'été. Favorisées par un temps ensoleillé, elles ont embarqué dans la dernière-née des unités de la flotte, la « Ville de Neuchâtel » qui mit le cap sur la Saage. Une promenade, le thé, les rires, autant de joies annexes appréciées des participants.

CORTAILLOD
Grand tournoi romand
 (c) C'est par un temps magnifique et devant un nombreux public que s'est disputé dimanche le grand tournoi romand des clubs FC-COOP, au Petit Cortaillo.
 En voici le classement: 1. Châteauneuf (VS); 2. Neuchâtel; 3. La Chaux-de-Fonds; 4. Delémont; 5. Genève; 6. Vevey; 7. Yverdon; 8. Lausanne.
 Des challenges et des prix récompensèrent chaque équipe. Yverdon a obtenu le challenge Fair-play.

Affluence à la plage
 (c) Bien qu'officiellement ouverte depuis le début du mois de juin, la plage du Petit-Cortaillo est connu sa première grande journée d'affluence dimanche.
 Quant au camping jouxtant la plage, il a fait son plein de caravanes pour toute la saison.

AVIS TARDIFS
 Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
 Fr. 2,40 par millimètre de hauteur
 Lundi soir, à 19 h 30, à la salle de la Cité universitaire;

« THE LORD OF THE UNIVERSE »
 un film en couleurs de Jacques Sandoz sur un VOYAGE EN INDE
 Entrée libre Collecte
 Mercredi 21 juin à 20 h 30
 COLLÉGALE

Premier concert
 HUG McLEAN, organiste
 Vancouver (Canada)
 Entrée libre Collecte

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL

SAINT-BLAISE Un exercice de sauvetage sur le lac en pleine nuit

De notre correspondant:
 C'était jeudi soir passé. Un jour pluvieux, venteux. Le lac roulait des vagues d'un demi-mètre de creux. A 21 h, un appel téléphonique comme il en aurait pu en arriver un dans la réalité, aboutit au numéro d'alarme de la Société de sauvetage du bas-lac, à Saint-Blaise. Au bout du fil, une mère inquiète: « Mon fils est parti en compagnie d'une amie avec son voilier, en fin d'après-midi. Il n'est pas encore revenu au port. Est-ce que vous pourriez aller voir s'il navigue encore ? »
 Cette alerte était fictive. Elle fut le prétexte d'un exercice de sauvetage de grande envergure qui s'est déroulé, en catimini, dans la nuit de jeudi à vendredi.
 A 20 h 30, discrètement, quelque part, au milieu du lac, une épave et deux mannequins ont été placés au large du port du Nid-du-Crô; l'un d'eux avait été attaché à l'embarcation; l'autre, ceint d'une bouée, dérivait en solitaire comme s'il avait essayé de rejoindre la rive à la nage.
 A 21 h 27, exactement, le canot à moteur « Arens » de la Société de sauvetage du bas-lac, quitte le port de Saint-Blaise avec, à son bord, trois sauveteurs emmitouffés dans des cirés jaunes. Ils sont en liaison par radio avec le local de vigie de leur hangar où une permanence est établie. Les renseignements qu'on leur a donnés sont très flous: « Le voilier à rechercher devrait se trouver quelque part entre Saint-Blaise et Neuchâtel ».
 Le canot des sauveteurs de Saint-Blaise suit les grèves de Marin; aucune embarcation ne paraît s'être échouée dans les roseaux. Le cap est mis sur l'embarcation du canal de la Thielle, puis de celui de la Broye. La nuit devient de plus en plus noire. Le vent qui paraissait s'atténuer atteint, maintenant, le degré 4 de l'échelle de Beaufort. A 21 h 45, par un appel radio, l'équipe de sauvetage du canot « Arens » demande du renfort.
 Au numéro de téléphone 25 10 17 de la police locale de Neuchâtel, l'agent de service est informé de la situation qui se présente, ce soir-là sur le lac. Aussitôt, il fait intervenir le canot « Ubers » de la police du lac et le bateau de l'inspecteur cantonal de la navigation, M. Walter Rothpletz. Les renseignements

restent peu précis: « Un voilier avec deux personnes à bord n'est pas rentré au port de Saint-Blaise, il est censé être quelque part dans le bas-lac ».
 Dès 22 h, trois bateaux de sauvetage effectuent des recherches. Sur le canot de l'Etat, le radar tourne en quête d'un écho produit par un objet flottant. Les phares des embarcations des sauveteurs balaient la surface de l'eau agitée. Les minutes passent... On a un peu l'impression de rechercher une aiguille dans un désert. Le quadrillage du lac se poursuit. Un tel exercice n'a encore jamais été réalisé. Il avait été décidé de ne pas lâcher avant l'aube, si c'était nécessaire.
 A 22 h 50, sur le radar, au milieu du lac, au large de Monruz, un écho est perçu. Le puissant bateau de l'Etat se dirige vers ce qui le provoque. C'est l'embarcation chavirée. Le mannequin, un peu amolli par son séjour prolongé dans l'eau s'y cramponne encore.
 Comme cela avait été prévu dans l'organisation de l'exercice, le navigateur repêché annonce que son camarade a tenté de rejoindre la rive à la nage pour appeler du secours. Les investigations se poursuivent, des fusées éclairantes sont lancées dans le ciel. Les phares des bateaux se croisent. Maintenant les trois unités se placent de front et effectuent un travail systématique. A 23 h 15, au large du port d'Hauterive, le second mannequin est retrouvé, soit 135 minutes après l'annonce qu'un voilier n'avait pas rejoint son port d'attache.
 Les conditions dans lesquelles s'est déroulé cet exercice étaient difficiles. L'inspecteur de la navigation, M. Walter Rothpletz et les membres du comité de la Société de sauvetage de Saint-Blaise souhaitaient opérer sur le lac en fonction d'une hypothèse réaliste. La collaboration entre les organismes de sauvetage qui opèrent dans la région ne s'est pas montrée vaine. Et au début d'une saison où, sur le lac, la navigation est toujours plus intense sans que, pour autant, le temps soit sans caprices, un enseignement peut être tiré de cette nuit de prospection: en cas de naufrage, les navigateurs ne doivent pas quitter leur embarcation. Il s'agit d'attendre patiemment l'arrivée des services de sauvetage. La navigation nocturne par mauvais temps demeure dangereuse car les épaves sont difficilement repérables.

Correspondances

DES BRASIERES INUTILES...
 Monsieur le Rédacteur,
 La FAN du 15 juin, dans son article « Non à la nature poubelle », relevait la nécessité de préserver le milieu écologique. Que d'actes stupides et gratuits ne sont-ils pas commis en ce domaine!
 Ainsi, à peu près chaque semaine, depuis fort longtemps, le feu est mis à de vieux pneus entassés dans une décharge des environs de Coffrane.
 Le résultat en est une fumée noire et épaisse, visible depuis une bonne partie du canton. C'est une injure à tous les citoyens désireux de vivre dans

un pays où la nature puisse subsister et où l'air soit encore agréable à respirer. Et l'on sait bien qu'un tel acte, essentiellement polluant, ne rapporte pas un centime à son auteur.
 Alors celui-ci ne veut-il pas se rendre compte de la portée de ses agissements? Les autorités compétentes ne vont-elles pas finir par intervenir;
 On aimerait l'espérer.
 Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes salutations distinguées.
 Roland Monnier, Neuchâtel

Quand les feux ne fonctionnent pas...

Monsieur le rédacteur en chef,
 Enfin, vous exprimez le point de vue de la majorité des usagers de la route qui jouent au feu à Neuchâtel, étaient au clignotant. Eh oui, on en est arrivé là: se réjouir de ce que les feux soient en panne! Et on comprend très bien cette réaction lorsque, une fois de plus, on constatait la pagaille indescriptible qui régnait à 18 heures alors que ces chers feux avaient été remis en service!
 On nous promet depuis belle lurette de mettre fin à ce gâchis.
 En attendant, jour après jour, les colonnes de voitures s'étirent et les piétons, excédés, passent au rouge.
 Serait-ce trop demander aux responsables que de faire clignoter les feux souvent, le dimanche et durant les heu-

res de la journée où le trafic peu important peut s'écouler sans encombre? A l'heure où le problème de la pollution devient crucial, une exploitation plus rationnelle des feux et mieux adaptée au trafic du moment, serait un moyen de désintoxiquer l'air de plus en plus polluée par les gaz d'échappement.
 Est-il vraiment nécessaire, avec le trafic actuel d'utiliser l'installation en permanence? La question doit se poser. Laissons pour l'instant dans la mesure du possible notre petite ville respirer encore quelque temps un air moins toxique.
 Recevez, Monsieur le rédacteur en chef, mes meilleures salutations.
 Marc Robert-Tissot
 Neuchâtel

A LA CITÉ UNIVERSITAIRE

Fantasio joue « Jusqu'à la saison nouvelle »

Philippe Comtesse a signé la pièce en deux volets montée par la jeune troupe Fantasio: « Jusqu'à la saison nouvelle ». Comme tout jeune auteur, il éprouve des difficultés à prendre ses distances des œuvres qui ont influencé sa vision du monde. Cependant, il n'en est pas dupe, et avoue franchement ses parentés avec Beckett, Nietzsche, et Céline. La référence à ces auteurs indique le propos de Philippe Comtesse: mettre en scène l'homme dans le piège qui lui est tendu: vivre la vie dans l'attente et la crainte de la mort.
 Pour la première partie, tous les ingrédients de la recette sont réunis: la fuite

sans but devant un péril mal déterminé, un univers truqué, refuge dont on peut penser qu'il est un théâtre, — mais un théâtre où le spectateur n'a pas sa place, — le va-et-vient sans espoir des deux protagonistes entre l'oubli impossible et l'agressivité d'un dialogue fait de questions qui ne trouvent jamais de réponses satisfaisantes.
 Mais le plat n'est guère réussi. Est-ce les incohérences des comédiens qui ruinent le murissement du climat, est-ce l'artifice de la situation, tellement ressassé qu'il devient peu convaincant? Le fait est que l'on y croit guère, et s'il n'y avait quelques clowneries bienvenues dans le jeu des comédiens, on se laisserait vite de ce jeu de cache-cache trop intellectuel dans des lieux trop communs.

au Jour le jour

« Il » est revenu

« Il », c'est le Soleil qui a pris l'heureuse résolution de passer de nouveau un week-end dans notre région.
 Nous avons en effet bénéficié d'un temps merveilleux samedi et dimanche, pendant la journée tout au moins, les soirées étant encore parées d'un « air frisquet ».
 Les nombreuses manifestations organisées dans notre canton ont attiré un public nombreux. A Neuchâtel, les participants et participantes à l'Assemblée des sociétés de costumes suisses ont été admirés et leur passage dans nos rues et sur nos quais était un véritable spectacle pour les yeux.
 Tous les goûts ont pu être satisfaits: les amateurs de calme ont allumés les premiers feux pour les pique-niques sur les hauteurs, les fervents du bruit ont pu s'en remplir les oreilles en assistant aux courses de moto-cross à Saint-Blaise. Quant aux nageurs, ils ont fait leurs premières brasses.
 Heureux du succès remporté, le soleil aurait promis de passer toutes les fins de semaine de l'été à Neuchâtel...
 NEMO

La seconde partie est mieux ficelée, quoique certaines longueurs dans le texte mettent encore les comédiens en danger de perdre le fil de la tension dramatique. Enfermés dans une même pièce et sans espoir d'en sortir, deux hommes et deux femmes vivent la peur à full totale, celle à laquelle on ne peut donner de visage, avec les accidents qu'elle implique, du meurtre à la folie. Cette seconde partie, mieux jouée, à la mise en scène plus serrée, offre des moments où la révolte et le désespoir résonnent avec authenticité et vigueur.

Les Neuchâtelais au centenaire de la SBS

Quatre cents collaboratrices et collaborateurs de la Société de banque suisse, venant de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds et du Locle, se sont joints samedi à leurs 3600 collègues des cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Valais, pour participer à la journée romande, marquant le centième anniversaire de la Société de banque suisse.
 Le déjeuner fut agrémenté par la fanfare « La Perce-Oreille » et par l'orchestre champêtre « Les Muevrants ».

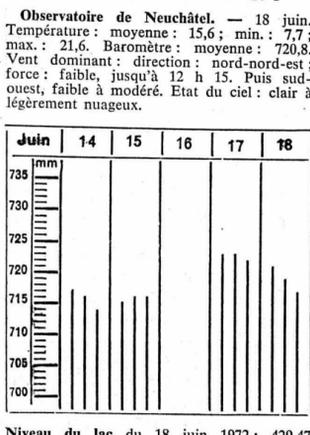
L'apéritif avait été précédé d'une cérémonie extrêmement sympathique et symbolique au cours de laquelle les bannières des cantons romands furent placées dans la halle du palais de Beaulieu. Dans son allocution de bienvenue, le directeur du siège de Lausanne de la SBS, M. André Chenevier, après avoir salué les invités, remit hommage au comité de Beaulieu, constitué le 30 octobre 1969 et qui mit sur pied cette manifestation qui a réuni les jeunes, ceux qui le sont moins et les retraités.
 Le président du conseil d'administration de la S.B.S., M. Jacques-Samuel Schweizer, qui va bientôt quitter ses fonctions pour jurer d'une retraite bien méritée, rendit hommage à ceux qui firent de la SBS ce qu'elle est aujourd'hui et à ceux qui poursuivent leur œuvre dans un esprit de totale collaboration.

Peu après 16 h, les invités neuchâtelais quittèrent Lausanne pour gagner Yverdon et s'embarquer sur les deux principales unités « Ville-de-Neuchâtel ». Cette croisière fut du lac de Neuchâtel « Ville-d'Yverdon » et aussi réussie que la manifestation de Lausanne.
 Les gens heureux n'ont pas d'histoire, dit l'adage populaire; ceux de samedi avaient cent ans, ils ont fêté cet anniversaire dans l'enthousiasme, l'amitié, mais aussi avec gratitude puisque des prestations spéciales ont été allouées au personnel de la SBS. Les collaborateurs retraités, les veuves et les orphelins d'anciens employés ne furent pas oubliés dans la distribution de cette manne généreuse. Au soir de cette journée, tous ont pu s'écrier: « Vivat cresca florea SBS ».

PESEUX Succès d'une kermesse

(c) Le succès de la grande kermesse organisée en faveur de la construction d'une maison pour personnes âgées à Peseux, a été total. Cette fois, le ciel a soutenu les organisateurs. Dès samedi matin, aux premières heures d'une journée qui s'annonçait élémentaire, les divers stands ont pu être installés en plein air dans le parc à véhicules de la rue E.-Roulet où régna une grande animation. La température agréable, l'enthousiasme des responsables, l'intérêt de la population, ont fait de cette journée une pleine réussite.
 Tous les stands ont fait de bonnes affaires, comme la cantine qui bénéficiait d'un buffet « maison » de premier choix.
 Relevons que les concerts offerts par la fanfare « L'Echo du Vignoble » et le « Club des accordéonistes de la Côte » ont été très appréciés et ont contribué à créer une ambiance chaleureuse qui atteignit son sommet lors de la soirée dansante, également très animée, qui se déroula dans la salle de gymnastique jusque tard dans la nuit.

Observations météorologiques



Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Papa' chéri, toi qui fus notre guide
 Tu nous quittes, nous laissons seuls
 Tu es vaillamment supporté
 [et dans nos cœurs...]
 Ton souvenir si cher, sera notre [seul bonheur.

Madame Charlotte von Allmen, à Peseux;
 Monsieur et Madame André von Allmen et leur fille Marina, à Peseux;
 Mademoiselle Michèle von Allmen et ses parents Minouche et Tony Moser, à Bienné;
 Monsieur et Madame Edmond von Allmen, à Peseux;
 Monsieur et Madame Marcel Jallard, à Neuchâtel, et leurs enfants Marcel et Marianne, à Neuchâtel et à Zurich;
 Monsieur et Madame Charles Ronconroni, à Serrières/Neuchâtel;
 Monsieur et Madame John Wright et leurs enfants, à Leicester (Angleterre);
 Monsieur et Madame Henri Bates et leurs enfants, à Leicester (Angleterre), ainsi que les familles Müller, Ramelet, Monnier, Perriard, Frigerio, Fallet, parentes et alliées,
 ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Maurice de ALLMEN
 leur très cher et bien-aimé époux, papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, parrain, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71me année, après une maladie supportée avec courage.
 Peseux, le 17 juin 1972.
 (Combes 3)
 L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 20 juin.
 Culte au cimetière de Peseux, à 13 heures.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Arrigo
 Pompes funèbres
 Peseux - Neuchâtel
 Tél. 31 12 24
 Fabricique de cercueils
 Transports Toulous formalités

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Dieu est amour.
 Madame et Monsieur Ernest Keller-Descombes et leurs filles:
 Mademoiselle Anne-Marie Keller;
 Mademoiselle Martine Keller;
 Monsieur Jacob Keller-Blaser et famille, à Weinfelden;
 Madame veuve Armand Descombes et famille, à Lignières;
 Madame veuve Sophie Chiffel-Descombes, à Lignières, et famille;
 Monsieur et Madame Berthold Huguenin, à Neuchâtel;
 Madame veuve René Huguenin et son fils:
 Monsieur Michel Huguenin, à la Neuveville;
 Monsieur et Madame André Huguenin, à Fribourg, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
 ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marcel DESCOMBES
 Instituteur
 leur très cher père, beau-père, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 74me année.
 Neuchâtel, le 17 juin 1972.
 (Quai Ph.-Schard 2)
 L'incinération aura lieu lundi 19 juin.
 Culte à la chapelle du crématoire à 15 heures.
 Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.
 Domicile de la famille: Mme et M. Ernest Keller, Fahys 79, à Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 Monsieur et Madame Fritz Jacot-Ruchat à Bevaix;
 Monsieur Maurice Jacot à Bevaix;
 Monsieur et Madame Jean Pfund-Jacot et leurs enfants à Bevaix;
 Monsieur et Madame Heinz Lüthi-Jacot à Zurich;
 Monsieur Alain Jacot à Zurich;
 Mademoiselle Marie-Claire Jacot à Lugano;
 Les familles Kropffli, Streicher et Rerdard, ainsi que les familles parentes et alliées,
 ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame Claire JACOT
 née KROEPLI
 leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection dans sa 85me année, après une longue maladie supportée avec vaillance.
 Bevaix, le 18 juin 1972.
 Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de vie.
 Ap. 2: 10.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 20 juin, dans la plus stricte intimité.
 Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
 Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de la Béroche, Saint-Aubin, c.c.p. 20-363
 Domicile mortuaire: hôpital de la Béroche, 2024 Saint-Aubin.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Henri Rufener-Leuba;
 Monsieur et Madame Claude Bignens-Rufener et leurs filles Marinette et Sylvie, à Vevey;
 Monsieur et Madame Jean-Pierre Rufener et leurs fils Alain et Philippe, à la Chaux-de-Fonds;
 Monsieur et Madame Arnold Deillon-Rufener, leurs enfants et petits-enfants;
 Monsieur Charles Leuba, à la Chaux-de-Fonds;
 les familles parentes et alliées,
 ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Henri RUFENER
 leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui accidentellement, à l'âge de 64 ans.
 2000 Neuchâtel, le 17 juin 1972.
 (Saars 8)
 Car Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
 Jean 3: 16.
 L'incinération aura lieu mardi 20 juin.
 Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
 Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.
 Veuillez penser à l'Œuvre des Perce-Neige (c.c.p. 20-8727)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part
 Monsieur Georges Mayer;
 Monsieur et Madame Frédy Mayer et leurs enfants, à Bôle;
 Monsieur et Madame C. Opel-Eisenhofer, à Munich;
 Madame Victorine Grimm-Mayer;
 Madame Martina Jeanneret-Mayer;
 Monsieur Emile Mayer, à Carouge (GE), ainsi que les familles parentes et alliées,
 ont la douleur de faire part du décès de

Madame Georges MAYER
 née Anna EISENHOFER
 leur chère épouse, belle-mère, sœur, belle-sœur, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 73me année, après une longue maladie supportée avec courage.
 2000 Neuchâtel, le 18 juin 1972.
 (Charmettes 12)
 Dieu est amour.
 L'incinération aura lieu mardi 20 juin.
 Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures.
 Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Naissances

Monsieur et Madame Roger UMMEL-UDRIET ont la joie d'annoncer la naissance de
Joël
 le 17 juin 1972
 Maternité
 hôpital de la Chaux-de-Fonds
 Valanvron 42, la Chaux-de-Fonds

Reynald et Mireille MAMIN-JOHNER ont le très grand bonheur d'annoncer la naissance de leur petit
Patrick
 le 18 juin 1972
 Maternité
 Pourtalès
 Charrière 1
 Colombier

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
 TOUT POUR L'ENFANT
 Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

A Neuchâtel et dans la région

La section neuchâteloise du Touring-club suisse a fêté le cinquantenaire de sa fondation

La chance que portait le président Vauthier à l'heure de l'apéritif lui avait été offerte par la section de l'ACS. D'autres cadeaux suivirent, ainsi celui du Touring de Genève, apporté par M. Rychner, et celui de la section des Montagnes neuchâteloises que représentait le conseiller aux Etats et Mme Pierre Aubert. Mais, pour marquer ce cinquantenaire de la section neuchâteloise du Touring-club suisse, il y eut aussi des discours et, plus tard, au Panespo, les Russes en bottes souples de l'ensemble Alexis Botkine et le groupe bérochal des Dominos.

Il y eut surtout beaucoup de monde venu féliciter la section neuchâteloise pour ce jubilé. A l'hôtel DuPeyrou, le vice-président Jean-Pierre Porchat eut donc bien des invités à saluer, ainsi M. Jean-Claude Duvanel, président du Conseil communal de Neuchâtel; le conseiller d'Etat Carlos Grosjean, chef des départements des travaux publics et de police; M. Georges Rychner, président de la section genevoise et vice-président du comité central du TCS; les présidents des sections vaudoises (M. Gaston Heng), valaisanne (M. Paul Boven), jurassienne (M. F. Siegenthaler), bernoise (M. H. Althaus), fribourgeoise (M. Genoud) et seelandaise (M. Emile Rod). On notait aussi la présence de M. Maurice Scemama, président de la section neuchâteloise de l'ACS, des capitaines Stoumann et Habersaat, respectivement commandants de la gendarmerie et de la police locale de Neuchâtel. Enfin, la direction générale du TCS était représentée

par M. Fred Zryd, sous-directeur, ex-cusant M. J.-P. Marquart.

HIER, 217 VOITURES. AUJOURD'HUI, PLUS DE 10.000...

Au dessert, M. Jean-Claude Duvanel présenta les félicitations du Conseil communal à la section, le fit avec d'autant plus de plaisir que la Ville et elle entretiennent d'excellents rapports et évoqua avec humour la vie de Neuchâtel dans les années 22. La voiture était déjà considérée comme un danger public et, à la campagne, bien des automobilistes étaient accueillis à coups de purin... A Neuchâtel, le sixième des chaudières urbaines seulement était goudronné et on comptait 1916 vélos contre 217 voitures! Un demi-siècle plus tard, on constate que plus de 16.000 véhicules à moteur, dont 10.000 voitures sont recensés à Neuchâtel. Cela ne va pas sans poser des problèmes aux autorités et M. Duvanel devait les énumérer. Ainsi, en ce qui concerne le stationnement, la requête du TCS à propos du stationnement place A.-M.-Piaget pourrait bien aboutir, l'exécutif ayant décidé d'attendre la fin de l'été pour reconsidérer les « heures d'ouverture » des parcomètres.

Le président du Conseil communal n'a pas caché les difficultés nées de la signalisation lumineuse. Même si les feux devaient fonctionner parfaitement, ce que l'on souhaite, la ville va vers de lourdes échéances. Comment écouler un trafic toujours plus dense? A la place d'Armes, par exemple on envisage des points journalières de 22.500 véhicules! Le problème des transports reste donc posé.

SDS VICTOIRES QUI SONT AUSSI CELLES DU TCS

Apportant les félicitations du Conseil d'Etat, M. Carlos Grosjean a lui aussi relevé les excellents rapports qu'entretenait la section avec le gouvernement cantonal et dont les options, loin d'être une simple défense démagogique des intérêts de ses membres, sont l'expression d'une véritable politique routière. M. Grosjean passa alors en revue les victoires remportées à Berne, auprès de la commission fédérale des routes et des digues, par la commission cantonale où siège le TCS et un chef de département, charmante boutade, « moins intelligent que tétu »: — classement à quatre voies de la route de la Vue-des-Alpes; — obtention de trois voies pour le futur tunnel de la Clusette; — reclassement de la N5.

Sans nier que la voiture était mal aimée et qu'elle était devenue un facteur de pollution, le chef du département des travaux publics a affirmé que l'un et l'autre problème devaient et pouvaient être résolus. L'élargissement des routes et la création, çà et là, de parcs de stationnement, ne sont que de mauvais remèdes car l'augmentation de la motorisation dépassera toujours les possibilités de ces palliatifs. En revanche, la cité doit être rendue à l'homme et son centre interdit aux véhicules automobiles. L'exemple vient de Rotterdam, de Hambourg et, maintenant, de Berne. Ce fut l'occasion pour M. Grosjean de rendre hommage à la Ville de Neuchâtel et à son président, par ailleurs directeur de police, qui ont eu le courage d'interdire le cœur de la cité au trafic automobile. A part cela, comment en sortir? Pour le conseiller d'Etat, il faut créer des parcs de stationnement géants aux abords des villes et dans leurs faubourgs, et mettre sur pied un réseau de transports publics répondant aux trois critères suivants: desserte étendue, confort et rapidité. En termes pompeux, cela s'appelle politique globale des transports. On ne pourra trouver une solution, termina le chef du département, qu'avec la clairvoyance et la fermeté des autorités et la compréhension du public.

HOMMAGE AUX ANCIENS

Au Panespo, avant les félicitations apportées par M. Georges Rychner, qui s'exprimait au nom du comité central du Touring-club suisse, le président Marius Vauthier a déjà rendu hommage aux hommes qui l'ont précédé à la tête de la section neuchâteloise, depuis sa fondation, le 23 avril 1922, à Saint-Aubin: MM. Emile Quartier, Edmond Bourquin et Paul Favre, sans omettre de rappeler le souvenir de ceux qui travaillèrent avec fidélité sous ces trois présidences et quittèrent bien tôt la section, c'est-à-dire MM. Emile Paththey, Edmond Roulet et Tony Jehlé, pour ne citer que les plus connus. Regardant ensuite vers l'avenir, le président Vauthier fit la part des choses alors que l'automobile est attaquée presque sur tous les fronts: une partie des maux de notre civilisation lui est certainement imputable mais elle a apporté aussi beaucoup de choses, étant devenue le moyen de transport le plus pratique, le plus plaisant, le plus confortable et le plus souple.

— ... Ce moyen de transport que nous aimons tous, poursuivit M. Vauthier, il faut le défendre, mais dans les limites du raisonnable. Un exemple. On parle beaucoup de pollution, mais là encore, nous devons aider nos édiles, les encourager, les soutenir même et, si cela se peut, leur donner des idées.

Mais, il y a un domaine fort important où l'on doit intervenir. Il s'agit de l'entretien des véhicules des sociétés de la section. Le centre de Fontaines que le comité a décidé de créer est un grand pas dans cette voie, car un véhicule contrôlé et entretenu permettra d'éviter bien des accidents. M. Vauthier rappela, sur cette lancée, les initiatives prises par la section: création de patrouilles scolaires, cours pour jeunes gens, leçons « Mieux conduire », etc... Le président de la section neuchâteloise conclut en remerciant les autorités communales et cantonales de leur appui et de leur compréhension.

Bienvenue à Neuchâtel aux buffetiers suisses

Les buffetiers CFF de Suisse ont choisi Neuchâtel pour leur assemblée et, aujourd'hui et demain mardi, ils seront plus d'une centaine, avec leurs accompagnants et leurs invités à se réunir au chef-lieu pendant deux jours.

Ces assises, organisées par M. Lucien Gétaz, du Buffet de la gare à Neuchâtel, membre du comité des buffetiers et président de la Société des cafetiers, hôteliers et restaurateurs du district, se dérouleront tout d'abord dans les locaux de M. Gétaz, sous la présidence centrale de M. Jean Schild, du Buffet de la gare Cornavin, à Genève.

Soit, les participants, leurs femmes et leurs invités se retrouveront au château de Boudry pour un dîner aux chandelles dans la meilleure tradition du lieu. Et la Chanson neuchâteloise agrémentera cette soirée à laquelle prendra part notamment les

représentants de la direction générale des CFF, le président du Grand conseil, des délégués du gouvernement cantonal et des villes de Boudry et Neuchâtel.

Mardi — et on souhaite à nos hôtes un temps magnifique — les buffetiers suisses feront la connaissance d'une savoureuse coutume jurassienne, la torrée neuchâteloise, saucisse cuite sous la braise, juteuse et odorante à souhait. A l'ordre du jour de cette assemblée: le principe du « pourboire et service compris » qu'appliquent les buffets depuis plusieurs années déjà, et la rémunération du personnel par salaire fixe. M. Gétaz étant, dans ce domaine, un pionnier, fera un rapport sur ses propres expériences.

Aux buffetiers suisses, nous souhaitons une cordiale bienvenue et un heureux séjour en pays neuchâtelois!

G. M. T.

La Fédération nationale des costumes à Neuchâtel Les chants et danses populaires? Une tradition qui ne s'est jamais si bien portée...



Des costumes plus beaux et plus riches les uns que les autres.

(Avipress - J.-P. Bailiod)

Un accordéon, une clarinette. Et, surtout, des centaines de costumes, chamarrés, de toute provenance, dont les merveilleuses voix de la Chanson neuchâteloise — dirigée par Mlle Wolf — qui, pendant deux jours, fut particulièrement à l'honneur. Verre en main, M. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal, put s'apercevoir, lui aussi, que le costume datant de 1780 seyait toujours mieux aux Neuchâteloises de cette journée, qui le portent avec d'autant plus d'aisance que le tablier, ici, ne fait pas partie de l'ensemble.

— Continuez à danser, à chanter le pays, l'amour, la vie! C'est en ces termes que M. Jacques Béguin, conseiller d'Etat, a souhaité la bienvenue, samedi, aux quelque 550 délégués des associations cantonales et des groupes formant la Fédération nationale des costumes suisses, réunis en assemblée à Neuchâtel.

Auparavant, les délégués avaient été salués en début d'après-midi, à la salle des conférences, par MM. René Binz, président suisse, et Lucien Louradour, président de la Société du costume neuchâtelois, qui examinèrent le rapport de gestion 1971. On y apprit qu'un travail intensif au sein de la plupart des associations cantonales et des groupes avait eu lieu sur le plan suisse. Et après la lecture des comptes (déficit: 6400 fr.), une vive discussion s'engagea sur la hausse de la cotisation annuelle de 5 à 7 fr., finalement adoptée. Mme Hélène Schaufelberger-Koch, de Gruet, MM. Emmanuel Dettwiler, de Windisch, Georges Haenni (Sion) et Alfred Stern (Zurich) furent élus membres d'honneur. Quant à la Fête fédérale des costumes, c'est la municipalité de Zurich qui se chargera de l'organiser en 1974, tandis que les délégués se retrouveront en 1973,

à Berne, profitant ainsi de la Fête cantonale du costume.

Offert au Château par les autorités, le vin d'honneur permit d'entendre les merveilleuses voix de la Chanson neuchâteloise — dirigée par Mlle Wolf — qui, pendant deux jours, fut particulièrement à l'honneur. Verre en main, M. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal, put s'apercevoir, lui aussi, que le costume datant de 1780 seyait toujours mieux aux Neuchâteloises de cette journée, qui le portent avec d'autant plus d'aisance que le tablier, ici, ne fait pas partie de l'ensemble.

Colotte courte et jupon à dentelle, petit bonnet, mitaines blanches, fichu et robe de soie ou en tissu d'indienne (petites fleurs brodées), et chapeau de circonstance, telles sont les pièces du costume aristocratique de la bourgeoisie de Neuchâtel du XVIII^e siècle.

Pour les hommes? La redingote aux chevrons caractéristiques, les gants blancs, les chaussures à boucle, le tromblon et le nœud de soie à dentelle faite jadis au fuseau constituent l'essentiel de l'habit.

En fait, la tradition ne s'est jamais si bien portée: les effectifs vont en augmentant et les manifestations populaires se multiplient, incitant toujours plus de jeunes à s'initier à la danse et au chant. D'ailleurs, l'augmentation des adhésions (19.846 membres en 1972) et l'admission de nouveaux groupes (La Chalmal,

groupe fribourgeois de Neuchâtel; les Meyrinoises, de Meyrin; le groupement de Dagmersellen, Lucerne; la Petite-Côte, Commugny; Petit-Lac, Nyon) témoignent précisément de la vitalité de cette fédération.

S'efforçant depuis un demi-siècle de maintenir vivant l'esprit d'attachement au pays, le Costume neuchâtelois avait élaboré, pour les manifestations de ce week-end, un programme entièrement composé de chants et de danses du canton, dont « La Marguerite », de François Pantillon, une danse « La Torré », musique écrite par R. Hirschy et sur une chorégraphie de Mme S. Favre, et des chorégraphies sur les airs anciens des « Chasseurs », de la « Fête des joins », de Mme Louradour.

Données à la Chaux-de-Fonds, samedi soir, les interprétations, chaleureusement applaudies, furent accompagnées de morceaux d'écrivains neuchâtelois, de Philippe Godet à Arthur Nicolet, dit par M. Pierre Faessler.

Hier, enfin, les participants firent une excursion dans le haut-Jura et au bord du lac, avant de se rendre au culte acémétique à Bevaix. Aujourd'hui les délégués visiteront le Musée paysan de Eplatures, le Château des Monts-sur-le-Loche, la réserve naturelle du Creux-du-Van et les gorges de l'Arrese ainsi que la Ferme-Robert.

J.-P. A.

Il tombe de 4 mètres et se tue

Samedi, à midi, M. Henri Rufener, âgé de 64 ans, habitant 8, rue des Saars, faisait de travaux de jardinage, lorsque, pour une cause inconnue, il fit une chute d'une hauteur de 4 mètres.

Grièvement blessé à la tête, il fut hospitalisé à la Providence où il devait décéder.

La Fête de la jeunesse au Landeron: un succès

La fête des promotions a fait son temps, il fallait bel et bien une adaptation. Depuis quelques années déjà, la commission scolaire consacre toute son attention à la mise au point d'une formule nouvelle pour bien marquer la fête de la jeunesse. Pour la première fois cette année, la manifestation s'est déroulée le samedi. Et grâce à une heureuse initiative de la société de développement, la conjugaison avec un spectacle de haute tenue fut l'occasion de donner de l'ampleur à cette journée prolongée. Car, effectivement, elle dura du vendredi soir au dimanche à l'aube!

Intégré à la fête de la jeunesse, le magnifique spectacle des Colombaioni a impliqué le montage d'une grande halle. Par voie de conséquence, toute la population a pu se grouper autour des enfants, pour assister à la farce de deux grands clowns, inspirés de la Commedia dell'arte, brillamment interprétée avec les comédiens du Centre dramatique de Lausanne.

Samedi après-midi, un très joli cortège a parcouru la rue du Lac pavoisé, fait un tour « de ville » et s'est dirigé vers la cantine. Entraîné par la fanfare « La Cécilienne », les diverses classes ont rivalisé d'imagination pour animer ce cortège. D'année en année, l'enthousiasme et le bon goût s'y développent et le public s'en réjouit.

Sur scène également, les productions des petits et moyens élèves sont de plus en plus soignées. Le spectacle offert par chacun des degrés était empreint d'une fraîcheur juvénile et la couleur y tenait une place prépondérante. Le « Rendez-vous des fleurs », l'esprit de paix universelle des Poppys, comme une extraordinaire danse folklorique « non-stop » ont contribué au succès enregistré. Il aurait suffi d'une meil-

leur sonorisation pour dire de cette fête qu'elle approche de la perfection. Et le discours de M. Charles Girard, président de la commission scolaire, y aurait aussi gagné, car les parents attendent régulièrement cette information et ce trait d'union entre la famille et l'école.

Le carrousel, même sans les chevaux de bois, n'a point manqué de reprendre sa place. Progressivement, la fête de la jeunesse se renouait avec de belles traditions. Quant au bal, il a été empreint d'une ambiance agréablement réchauffée par l'excellente musique de Rudi Frei.



De bien sympathiques petits cuisiniers!

(Avipress - J.-P. Bailiod)

«Orlando curioso» avec les Colombaioni

Une sombre fatalité s'acharne-t-elle à transformer toute tentative de fête estivale en un marécage douteux où se regroupent, comme menacées, des grappes de frileux? Est-il écrit pour les siècles des siècles que tenter une aventure en plein air est projet insensé sous ce climat trop rude? Chaque année, un groupe particulier fait les frais de son espoir de voir à la chance tourner en sa faveur, mais combien de bonnes idées, de chaleur humaine se sont-elles perdues dans ces ciels maussades et ces vents coulis?

Samedi soir ne fut pas une exception au Landeron, où malgré l'arrêt de la pluie depuis plusieurs heures, une bise insidieuse se glissait sous la tente érigée pour recevoir le spectacle monté par le Centre dramatique de Lausanne autour des Colombaioni. Bien connus après leur nombreux passages dans le pays romand, ces deux clowns italiens ont initié le groupe lausannois aux ressources de la Commedia dell'arte pour monter un spectacle de divertissement: « Orlando curioso ». Cette fresque burlesque, en une manière de théâtre guignol géant, prend prétexte des aventures de Roland, neveu de Charlemagne, pour dresser tout un monde de capitaines et de soldats sarrasins et chrétiens. La belle de l'histoire, reine de tous les cœurs et de la bataille, s'éprend finalement d'un valet, farce digne de déclencher le rire populaire sur le dos des puissants.

Le récit n'est pas de tous les éléments le plus important: il n'est qu'une trame sur laquelle se greffent des actions ou des dialogues dont la seule fonction est de surprendre, de faire rire.

Une beauté enfermée entre ses créneaux et qui s'exprime en vers de midi-

nette, des infidèles enturbannés qui se livrent à un véritable ballet de couleurs resplendissantes, des soldats chrétiens qui forment la plus belle bande d'ahuris que l'on puisse imaginer, le dialogue bourgeois d'un squelette et d'une sorcière dans une odeur de pouff et de philtre gags et oïdoproquois! Peu d'entre eux sont originaux, la plupart sont aussi vieux que l'expression bouffonne elle-même: les acteurs de ce genre de spectacle ne cherchent pas la nouveauté, ils cherchent une simplicité qui rende leurs intentions immédiatement claires à un esprit populaire. Soufflets, chutes, insultes, se succèdent et recommencent; on aimerait par fois que la recette change un peu, que le comique trouve d'autres ressorts. Les comédiens du CDL parviennent d'ailleurs, avec la fraîcheur des nouveaux venus à ce style et le plaisir évident qu'ils y prennent, à changer un peu le rythme du mécanisme si impitoyablement réglé chez les Colombaioni. Quelques passages sont certes très lourds, mais d'autres relèvent agréablement un spectacle qui autrement sombrerait dans l'inélabilité le plus ennuyeux, ces interventions légères sont néanmoins peu de choses pour une très longue soirée, à laquelle chaque séquence étirée et exploitée à son maximum confère une allure pesante. Les frères Colombaioni eux-mêmes perdent leur rythme dans ce délayage et donnent souvent l'impression, comme leur première intervention l'annonçait franchement au public, que le cachet seul les attirait en ces lieux. Quant à savoir si vouloir pratiquer à tout prix cette forme de comique à un sens en 1972, je laisse cette question à ceux qui aiment les longues querelles sans fin.

C.G.

Au Musée d'ethnographie, inauguration de l'exposition « Pologne: théâtre et société »

Le beau temps a favorisé samedi l'inauguration officielle de l'exposition « Pologne: théâtre et société », si bien que la cérémonie s'est déroulée dans le parc. M. Philippe Mayor, conseiller communal et directeur des musées de la ville, monta à la tribune, où il salua l'ambassadeur de Pologne ainsi que ceux des républiques populaires, les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales, puis il esquissa une brève histoire de la Pologne.

Après la formation d'un premier Etat polonais au Ve siècle, c'est en l'an mille que l'Etat est définitivement constitué avec l'éveil du sentiment national, l'adhésion au christianisme, la formation des duchés, puis du royaume. Dans les mille ans qui suivent, les siècles d'or alternent avec les partages; mais chaque partage suscite une résistance farouche, et à la fin de la Première Guerre mondiale, en 1918, apparaît, avec Pilsudski, un Etat polonais unifié. Avec la Seconde Guerre mondiale, c'est l'invasion, l'occupation, puis la fondation de la République populaire de Pologne.

M. Mayor souligne ensuite ce que l'âme polonaise a d'attachant, et le rôle que jouent dans ce pays les beaux-arts, la littérature, la musique. Mais, ajoute-t-il, je m'arrêterai là pour vous laisser découvrir par vous-mêmes cette exposition.

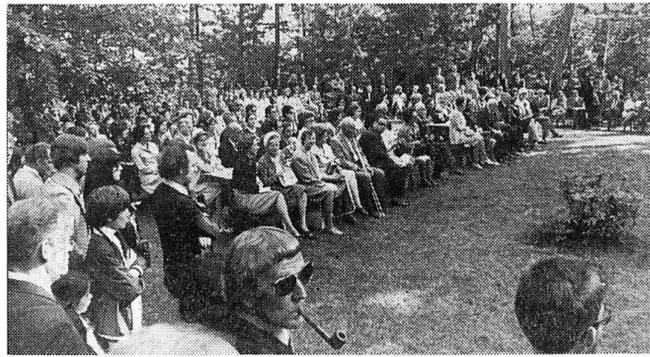
Et l'orateur termine en faisant l'éloge de M. Jean Gabus, qui est un explosif. Avec lui, on est entraîné malgré soi en avant; c'est mieux qu'une machine électronique, car ce programme développe les solutions justes qui passent ensuite d'elles-mêmes dans les actes, tant il est enthousiaste et persuasif.

M. Jerzy Adamski, commissaire pour l'exposition, dit sa joie de voir que l'exposition est aujourd'hui un fait accompli, qu'elle est vraie et à quel point c'est vrai! Elle est le fruit d'une heureuse collaboration culturelle entre la Confédération et la République populaire de Pologne. En présentant la défense et l'illustration du théâtre polonais, elle apporte un message humain et universel. Enfin, M. Adamski remercia M. Jean Gabus d'avoir pris cette initiative

et de l'avoir mené à chef avec autant de ténacité que de bonne humeur.

M. Mayor donna connaissance ensuite d'un message de M. Stanislaw Wronski, ministre des affaires culturelles, puis M. Jean Gabus raconta comment lui est venue l'idée de cette exposition. Il se trouvait en 1964 en Pologne; et là, dans une cave de Varsovie, il aperçut des peintures et des affiches d'une extrême violence. Il apprit qu'il y avait là une petite scène de théâtre, dirigée par des étudiants, puis, s'informant, questionnant à droite et à gauche, il comprit que toute la population participait à la vie théâtrale, comme au Japon avec le Nô. Mais alors que le Nô a une intention morale, le théâtre en Pologne part de l'interieur; il incarne des valeurs éternelles, le courage, la fidélité, l'honneur, l'humour, l'ironie.

M. Gabus résuma ensuite en quelques



La présentation de l'exposition a été faite dans le magnifique parc qui entoure le Musée d'ethnographie.

(Avipress - J.-P. Bailiod)

LA VIE POLITIQUE Réaction en faveur de Mlle Tilo Frey

M. Daniel Eigenmann, le secrétaire de l'Association patriotique radicale neuchâteloise, dans une lettre que nous avons reçue hier soir, prétend que notre journal s'est fait le porte-parole de rumeurs qui discréditent la personnalité même de Mlle Tilo Frey, candidate au Conseil communal de Neuchâtel.

Ces rumeurs étant autant dire officielles, nous ne pouvions les passer sous silence, mais c'est bien volontiers que nous publions la réaction non moins officielle du secrétaire cantonal du parti de Mlle Frey. Citons donc M. Eigenmann: « Comment en effet peut-on lui reprocher « son ambition et son appétit politique » alors que de tout temps c'est le parti radical qui l'a prié (sic) de figurer sur ses listes, ce que Mlle Frey a toujours accepté (sic) afin de promouvoir la cause féminine. Et comment passer sous silence que lorsqu'elle accepta de figurer sur la liste radicale au Conseil national, nul ne lui accordait la moindre chance de succès! Nous déplorons de telles malveillances et pour le reste nous vous signalons que la ville du Locle, trop contente de compter un conseiller communal également conseiller national, facilite au maximum sa tâche afin de lui permettre d'exercer pleinement son mandat à Berne ».

Contrairement à d'autres bruits qui ont couru ce week-end, cette lettre laisse supposer que la sympathique politicienne radicale maintiendra sa candidature, ce soir, devant le Conseil général de Neuchâtel. Sera-t-elle élue? Nous ne saurions nous hasarder à faire un pronostic.

IMMEUBLES

A VENDRE au bord du lac de Morat

APPARTEMENTS

en propriété par étage de 3 1/2 et 4 1/2 pièces.
Disponibles immédiatement.
Conditions avantageuses.
Hypothèques existantes.

Renseignements auprès de : **GESTIMME S.A.**,
rue Saint-Pierre 30, Fribourg.
Tél. (037) 22 81 82.

A vendre près de Gorgier

WEEK-END

comprenant : 1 cuisine, 1 douche, W.-C., 2 chambres.
Situation très tranquille avec vue magnifique sur le
lac de Neuchâtel.
Terrain communal de 450 m², avec droit de super-
ficie.
Prix : Fr. 55.000.—

Pour tout renseignement, s'adresser à
l'Agence Immobilière Francis BLANC.
Tél. (039) 23 54 33.

Terrain à bâtir

A vendre à Môtier-Vully, au bord du lac de Morat,
deux parcelles de terrain à bâtir de 1594 m² et
1664 m², plus une petite parcelle de 271 m² située
dans la zone à bâtir « Sur Vaux », à Môtier.
Pour visiter, s'adresser à M. Henri Gaillard, 1781 Lu-
gnore, tél. (037) 71 16 15.

Faire offres écrites jusqu'au 25 juillet 1972 sous
chiffres PA 25802 F, à Publicitas S.A., Fribourg.



VAL-DE-RUZ

Immeuble
locatif
ancien

Tél. (038) 25 13 13
NEUCHÂTEL
Orangerie 8

offre à vendre

7 appartements, 1 studio, bel-
le situation, confort, jardin au
sud, à Saint-Martin.

A vendre à Villars-Burquin, altitude 730m, vue panoramique sur le lac et les Alpes, une

VILLA

de construction récente. Cuisine moderne équipée
(cuisinière, frigo), 1 pièce de séjour 32 m² avec
cheminée de salon, 3 chambres à coucher, salle de
bains. Chauffage central au mazout avec production
d'eau chaude. Garage. Parcelle d'une surface de
1088 m². Prix de vente : Fr. 155.000.—
PIGUET & CIE, service immobilier, 1401 YVERDON.
Tél. (024) 2 51 71.

TERRAIN

Je cherche 700 à 1000 m² de
terrain à bâtir pour petite maison
familiale. Val-de-Ruz, vallon de
Saint-Mier.

Ecrire sous chiffres JK 1489 au
bureau du journal.

A vendre à Morgins
TERRAIN

zone construction chalets.
Faire offres sous chiffres OFA
1355 SI à Orell Füssli Publicité
S.A., 1951 Sion.

A vendre près Grandson

ancienne ferme

à rénover, appartement de 5 pié-
ces, caves, rural, dépendances,
jardin et verger. Surface totale :
2000 m. Prix de vente : 120.000
francs.

F. Rapin, régisseur, Pestalozzi 5,
Yverdon. Tél. (024) 2 71 55.

A vendre à NEUCHÂTEL

immeuble locatif
de 13 appartements
et 2 magasins

Revenu brut futur 7,25 %.
S'adresser : Etude Jacques Ribaux,
avocat et notaire, tél. (038) 24 67 41

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra, par voie d'en-
chères publiques, le mardi 20 juin 1972, à 14 h 30, devant les
locaux de la maison G. Cordey & Fils, Ecluse 47, à Neu-
châtel, le véhicule ci-après désigné, appartenant à un tiers :

1 motocycle HONDA 250 CB, rouge, avec
double siège, modèle 1970.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des faillites
Neuchâtel

A LOUER

Nous louons à Neuchâtel, pour date à convenir,

APPARTEMENTS
de 4 1/2 pièces

comprenant : 3 chambres à cou-
cher, un grand salon, une cuisine
équipée avec lave-vaisselle, salle
de bains et W.-C. séparés.

Ascenseur, service de concier-
gerie, cave, galetas, places de
jeux.

LOYER : à partir de Fr. 580.— +
charges et garage.

S'adresser à Paul CRETEGNY &
Cie, 43, faubourg du Lac, Neu-
châtel. Tél. 25 69 21.

A louer pour le 24 juin 1972, à la rue des Saars 83, à Neuchâtel,

un appartement
en attique

surface de 6 pièces. Tout confort.
Vue sur le lac. Prix de location
mensuelle : 970 fr., charges
comprises.

Pour visiter : M. Kunz, concierge,
rue des Saars 85, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 41 73.

Pour traiter : TRANSPAN S.A.,
gérance, route Aloys-Fauquex 105,
1018 Lausanne.
Tél. (021) 32 35 72.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.A LOUER POUR LE 24 JUILLET
A TROIS-PORTES, dans un immeu-
ble moderne,

appartements

de 4 chambres avec tout confort ;
3 chambres, idem, 2 chambres,
idem.

Garages - Loyer mensuel 85 fr.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.A LOUER AU CENTRE (rue des
Poteaux),bureaux (80 m²)

grands studios

(loyer mensuel 375 fr.) ;

appartement en attique de

3 chambres

Entrée en jouissance : 1er juillet
ou pour date à convenir.A louer pour
date à convenir,
dans les
Franches-Montagnes,

attique

avec très grand
balcon, cheminée
française,
cuisine agencée,
machine à laver
la vaisselle,
ascenseur, etc.
Tout confort.

A. Brush,
2800 Delémont.
Tél. (068) 22 22 58.

Tessin

Pour vacances,
maison à louer,
4 chambres tout
confort, libre du
15 juin au 7 juillet
et dès le 15 août.

Pour tous
renseignements,
tél. (039) 23 34 21,
dès 18 heures.

Baux à loyer

en vente au bureau
du journal

CHAMBRES

A louer, à la rue du Chasselas,
Neuchâtel,chambres
indépendantes
non meubléesLoyer : Fr. 170.— par mois
+ charges.

S'adresser à : FIDIMMOBIL S.A.
rue Saint-Honoré 2,
2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 03 63.

Etude Clerc, notaires,
2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.A LOUER IMMÉDIATEMENT
ou pour date à convenir,
aux Parcs (à l'est),chambres
indépendantes
meublées

avec cabinet de douches, chauff-
frage général au mazout.

OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

★ OFFRES D'EMPLOIS

engage pour LA CITÉ

UNE VENDEUSE

CONFECTION DAMES

Prestations sociales d'une grande
entreprise + taux d'épargne plus
favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à la Direction des
Grands Magasins.
Tél. 24 02 02



cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

un ouvrier d'atelier

connaissant si possible le travail aux presses ;
débutant serait mis au courant ;

un étampeur expérimenté

pour le département de frappe sur médailles.

Citoyens suisses ou titulaires de permis C sont
priés de faire offres à

Paul Kramer, usine de Maillefer, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 05 22.

Petite entreprise cherche, pour le 1er septembre,

1 MÉCANICIEN

qualifié pour travaux variés de mécanique, tour-
nage, rectiflage, montage d'appareils.

Travail indépendant avec collaboration directe du
patron. Bon salaire à ouvrier ayant quelques années
de pratique.

Ambiance de travail agréable.

Avantages sociaux.

Faire offres à J.-C. QUARTIER, fabrique de moteurs,
2015 Areuse. Tél. 42 12 66.

Salon moderne de cosmétique et soins du corps, à
la Chaux-de-Fonds, cherche une

COLLABORATRICE

pour les soins du visage.

Les candidates intéressées par une activité indé-
pendante dans un climat de travail agréable et
désirant un très bon gain, sont priées de faire par-
venir leur offre, accompagnée des documents
usuels, sous chiffres 80-3116 aux Annonces Suisses
S.A., 2501 Bienne.



Notre secrétariat général cherche une

SECRÉTAIRE

qui se verra confier les tâches suivantes :

— correspondance sur dictée et sur simple indica-
tion en français et en anglais— établissement de documents divers liés au ser-
vice « organisation »— tenue à jour d'un classement de grande impor-
tance.

Nous vous demandons :

— formation commerciale complète

— langue maternelle française, bonnes connais-
sances d'anglais

— grande discrétion.

Nous attendons votre offre de service, accompagné
des documents usuels, à l'adresse ci-dessous.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTEL



Fabricant de chauffages à air chaud renommé cherche, pour la Suisse
romande, un

COLLABORATEUR
pour le service externe

sens technique pour la vente de chauffages à air chaud, installations
d'aération, appareils de climatisation et portes de locaux industriels.
Connaissance de l'allemand nécessaire.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres écrites ou par télé-
phone à notre chef du personnel, M. C. Meier.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ SUISSE
possédant filiales dans les principaux pays du
MARCHÉ COMMUN
BELGIQUE - FRANCE - LUXEMBOURG - HOLLANDE

CHERCHE

agent régional

pour le district de NEUCHÂTEL.

Nous demandons :

— vivacité d'esprit, qualités d'organisateur et d'animateur,
profond désir d'autonomie et grandes ambitions sur le plan
financier ;

collaborateur(trice)
de vente

— Age 20 à 30 ans, bon bagage pratique, esprit d'entreprise,
dynamisme et ambition seront vos principaux atouts
— Les candidats débutants pourront suivre nos cours de for-
mation.

ÉTÉ 1972 NEUCHÂTEL

Un coup de téléphone de votre part et nous vous donnerons volontiers
tous les renseignements qui vous intéressent.

Téléphone : (038) 24 70 65, le matin de 8 h 30 à 12 h 30.

Je cherche
chauffeur

consciencieux possédant permis D.
Salaire selon capacités.

Entrée immédiate ou à convenir.
Pfund, Bevaix, tél. (038) 46 11 87,
heures des repas.

Nous cherchons une

vendeuse
ou aide-vendeuse

(pas de gros travaux).

Adresser offres écrites à DZ 1442
au bureau du journal.



LA NEUCHÂTELOISE

Compagnie Suisse
d'Assurances Générales

cherche, pour son service informatique, sys-
tème IBM 360-25-DOS, un

analyste

possédant une formation générale et tech-
nique supérieure. Ce poste pourrait être
confié à un programmeur-analyste expé-
riémenté possédant des connaissances appro-
fondies de l'Assembler et du PL 1-DOS.

Nous cherchons également un

opérateur

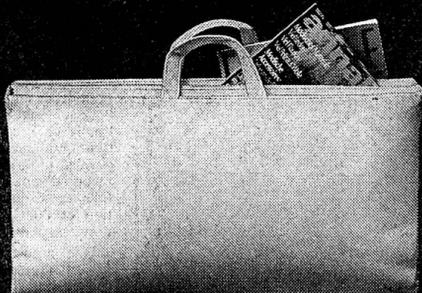
connaissant le système mentionné ci-dessus
ou tout autre système. Un employé de com-
merce s'intéressant à l'informatique pourrait
être instruit par nos soins.
Nous offrons aux candidats une activité inté-
ressante et variée, de réelles possibilités de
développement personnel et des prestations
sociales modernes. Notre service du personnel
renseignera volontiers les personnes intéres-
sées et se tient à leur disposition pour un
entretien.

LA NEUCHÂTELOISE

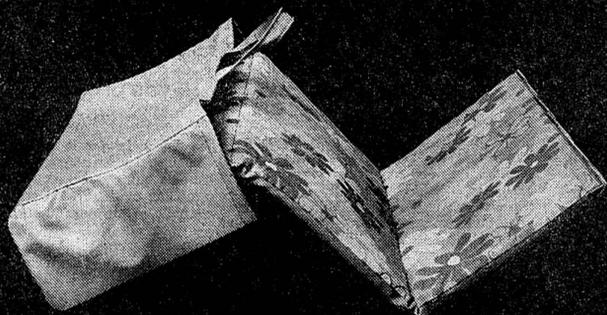
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, interne 208.

Une couchette pour trois fois rien

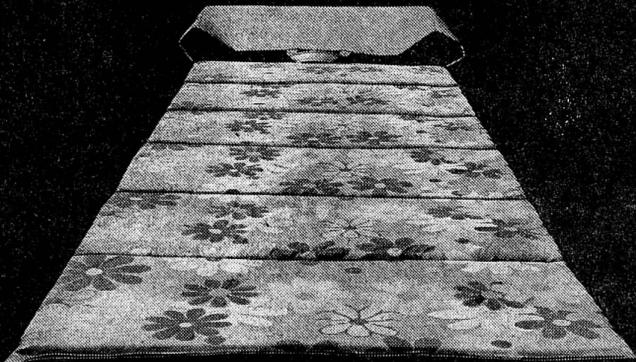
Jetez donc un coup d'œil à ce matelas de plage. Alors seulement, vous verrez combien il est avantageux. Rien de plus pratique pour la plage, le pique-nique, le camping! Vous l'emportez comme une sacoche dans laquelle vous pouvez même ranger pas mal de choses. Et puis, il est si moelleux! Quant à son prix, il se passe de tout commentaire...



Repliable en sacoche pratique...



...d'un geste, il se déplie...



...en un matelas confortable, idéal pour la plage, le pique-nique et le camping.

22.-

au BP auto-shop



AF Machines à laver

Toutes les grandes marques chez le spécialiste, au

DISCOUNT DU VIGNOLE

Notre expérience dans la branche électro-ménagers, vous permettra de faire un choix sain à des prix jamais vus!

Plus de 20 modèles au choix 100% automatiques à partir de **Fr. 760.-**

Lave-vaisselle inox

12 couverts Fr. 1390.-

moins notre prix discount au magasin. Prospectus et visites sans engagement. Grosses reprises. Livraisons partout gratis. Service après-vente assuré.

Discount du Vignoble

AF Fornachon & Cie.
Tél. (038) 46 18 77,
2022 BEVAIX

SERRURERIE CAMPARDO

constructions métalliques
menuiserie métal et aluminium

NEUCHÂTEL / PORT-ROULANT 1
tél. 038 / 24 28 12
NEUCHÂTEL / SERBATEC 24 20 66



SG2 maintenant aussi avec une boîte automatique

Les fourgons et camions appréciés SAVIEM SG2 avec moteurs à essence ou diesel et une charge utile de 1,2 à 1,7 t sont livrés maintenant aussi avec la boîte automatique BORG-WARNER. Cette automatisme offre des avantages importants: changements de vitesse doux et sans à-coup, ce qui ménage le moteur, la boîte et la transmission; sécurité pour le conducteur, qui gardant les deux mains au volant, peut se concentrer complètement sur la circulation. Faites un essai et pour cela adressez-vous à:



Agence officielle:

ALFAG

Société Anonyme pour véhicules, 1023 Crissler.
Téléphone (021) 35 63 31.



Le Parfait CONCOURS de mots d'enfants

Les enfants font des remarques drôles, amusantes ou naïves à propos de tout et de rien. Vous gardez certainement en mémoire quelques-uns de ces bons «mots d'enfants». Alors adressez-les-nous! Et joignez à chaque envoi une vignette de participation au concours. Vous trouverez actuellement attaché à chaque tube ou boîte de Parfait un prospectus explicatif sur le concours, dans lequel vous pourrez découper cette vignette.

N'oubliez pas, en faisant vos courses, de prendre quelques tubes ou boîtes de Parfait. Car Le Parfait régale — et apaise les fringales.

Les enfants le disent aussi: «avec Le Parfait, les tartines de dix heures et des quatre heures sont bien meilleures».

Le Parfait — le fin mot d'une bonne faim

111 prix toutes les 3 semaines!

1 vœu d'une valeur de 10000 francs

10 livrets d'épargne jeunesse de 1000 francs chacun

100 montres automatiques ELOGA Flipper d'une valeur d'environ 100 francs.



S'asseoir, démarrer. Aucun problème, pour tous dès 14 ans.

Ciao (prononcez tchao) dès Fr. 595.-

Élégance unique et belles couleurs, sûr et économique. Venez le voir et l'essayer!

AU CENTRE DES DEUX ROUES

Maison GEORGES CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 25 34 27

RIVIERA ITALIENNE 5 heures de Genève

RÉSIDENCE SUISSE

Vous pouvez devenir locataire ou propriétaire de l'appartement de vos rêves, c'est un investissement sûr et rentable dans une zone de vacances avec un grand avenir. Maintenant autoroute pied Mont-Blanc jusqu'à la Riviera.

Studio dès 24.400.-
Appartements dès 35.500.-
Villas dès 95.000.-

(prix clés en main. Facilités). Tout confort, chauffage central, ascenseur, balcon, etc., 25 ans franchise impôt immobilier. Visite et voyage organisés le week-end sur place.

Au bord de la mer près Alassio

Renseignements: INTER SERVICE
15, rue de la Cité, 1204 Genève.
Tél. (022) 25 32 11.

LA CHAUX-DE-FONDS

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Au tribunal de police de la Chaux-de-Fonds MALGRÉ LA PRÉSENCE DE LA VOITURE « FANTÔME », IL PAIERA L'AMENDE !

De notre correspondant :
 Plainte retirée, défaut, opposition retirée : la journée ne se révéla pas très animée pour le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds qui siégeait vendredi dernier, sous la présidence de M. Daniel Blaser. Mme Josette Perrenoud remplissait les fonctions de greffier.
 Pourtant, quelques affaires, des faits divers, auront quelques instants retenu l'attention. Témoin cette affaire où l'on vit intervenir, et avec à-propos, convient-il de préciser, une voiture « fantôme », qui, toutefois, ne sauvera pas l'automobiliste prévenu d'une amende et des frais.

Ou bien, estimera la justice, cet automobiliste avait effectivement une bonne visibilité lorsqu'il arriva à la hauteur du signal, qu'il avait de plus remarqué que la voie était libre et il aurait en toute bonne logique pu s'engager.
 Ou bien, lorsqu'il fut à l'arrêt et que le deuxième véhicule survint à ses côtés, il aurait dû attendre et s'assurer qu'en ce bref laps de temps, une voiture ne survenait pas de la Chaux-de-Fonds ou du Locle. Il s'agit donc là bel et bien d'une négligence qui sera sanctionnée par une amende de 30 fr. et 70 fr. de frais.

HISTOIRE DE CHIENS
 L'un est jaune. L'autre noir. Et ces deux chiens, au dire de la plaignante, qui semble être le porte-parole du quartier, dérangent. A force de rôder, de donner quelques coups de griffes ici, de bousculer un peu les enfants là, on en arrive à de telles démarches. Le propriétaire se retrouve devant la justice pour diverses infractions au règlement d'exécution de la loi sur la taxe et la police des chiens.
 — Il faut que cela cesse, dira l'une des parties.
 — Prouvez d'abord qu'il s'agit bien de mes bêtes, rétorque-t-on de l'autre côté.
 Le président déclare que l'on doit avoir une surveillance sur un chien, selon le code pénal neuchâtelais.
 Avec un renvoi pour preuves et jugement à une huitaine ou plus. On fera citer des témoins : il y en aura une bonne dizaine si personne n'y met du sien, y compris une infirmière qui dut mettre de l'iode sur un bras ou une jambe d'un gosse. Et l'on verra.
 — On verra si ces chiens erraient ou n'erraient pas, lancera l'avocat.
 — ... Ou s'ils étaient sous surveillance, répliquera doucement le président.
 A suivre donc...

TENTATION
 Mme F. E., une jeune mère de famille, comparait sous la prévention de vol. Vol à l'étalage, précisa-t-on, puisqu'il s'agit de marchandises dérobées dans un grand magasin à succursales multiples. Et l'épée de Damoclès pèse sur sa tête, avec ces dix jours d'emprisonnement réclamés par le procureur général.
 Souvent, trop souvent, de tels faits ap-

paraissent aux audiences de tribunaux. Trop souvent, car la tentation est grande, et les méthodes pour la combattre insignifiantes.

Les faits ? D'une simplicité telle, que l'on aurait envie de sourire, si, en face de nous, ne se trouvait une personne dont la détresse morale se devine. Cette jeune femme, qui est-elle, comment vit-elle, qui est-ce, enfin : voilà autant de questions, autant de solutions proposées à la justice qui, en quelques minutes, doit non seulement se prononcer mais également justifier cette condamnation.
 Une femme qui a de la peine à finir son mois, et pourtant nous sommes le 12, qui se lance dans les méandres d'un supermarché et qui, ici ou là, se laisse tenter, ou tout simplement répond à une liste établie à l'avance, et qui se retrouve subitement dans la fameuse colonne qui précède les caisses enregistreuse.

Un rapide coup d'oeil sur le contenu de la corbeille à quatre roues, une estimation sur l'ensemble du porte-monnaie, une pensée rapide au mari qui, au retour, lui reprochera ou saura lui reprocher des achats de nécessité plus ou moins urgente, une décision, enfin : celle de mettre dans son cabas personnel des vêtements d'enfants et un peu de viande, pour un montant d'environ 60 francs.

Le surveillant, qui vous surprend, les instants pénibles où l'on doit répondre, où l'on paie, et la justice enfin.
 Cette jeune femme ne recommencera jamais, parce que la vie lui a en quelques minutes, apporté une expérience qu'elle n'oubliera jamais plus. Quant au mari, personne n'en souffla mot. Ça, c'est du ressort familial.

Les faits sont admis, les explications données. Condamnation : trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et 30 fr. de frais. Et pourtant, nous avons eu, comme nos confrères, une impression de malaise, lorsque l'avocat apparut au tribunal que ce supermarché, outre le remboursement de la marchandise dérobée, exigeait un paiement de 50 francs, pour les frais administratifs, précisa-t-on.

Cinquante francs que ces voleurs en herbe, des femmes pour la plupart, paient sous le coup de la frayeur. Cinquante francs, pour une justice du Moyen âge, comme cela aura été dit, et qui laissera perplexes le tribunal.
 Légalemment, a-t-on le droit de se substituer à la justice légale en prélevant « l'impôt » ?
 Au code pénal ou civil de répondre. Nous espérons qu'une explication « juridique » sera apportée, car cette nouvelle formule, qui remplace celle consistant à réclamer trois fois le prix de la marchandise dérobée, ne nous paraît guère conforme à une règle démocratique.

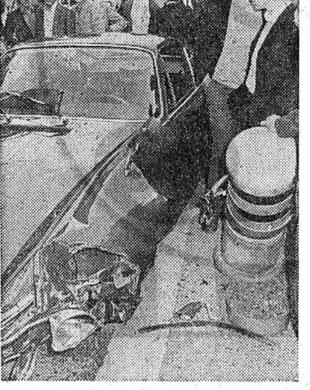
AUTRES JUGEMENTS
 P. G., pour infraction à la LCR, a retiré son opposition et paiera 20 fr. d'amende et 3 fr. de frais ; J.-M. G.-A., pour lésions corporelles, voies de fait, injures, menaces et vol, à trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 120 fr. de frais ; D. L., pour vol, à quinze jours d'emprisonnement sous déduction de deux jours de peine préventive subis, et à 75 fr. de frais ; S. J. pour infraction à la LAVS et RAVS, 50 fr. d'amende et 20 fr. de frais ; M. S., également, pour infraction à diverses dispositions de la LAVS et RAVS, à 100 fr. d'amende et 20 fr. de frais, par défaut.
 Ph. N.

Victime d'un choc, J.-P. C. sera conduit à l'hôpital, où la gendarmerie viendra chercher son témoignage.

Que s'était-il donc passé ?
 Les faits concordent, même si l'interprétation diffère. Alors que la machine « fantôme » se trouvait à l'arrêt, un deuxième véhicule vint prendre place sur sa gauche, masquant alors la visibilité de J.-P. C. Effectivement, dira l'autre automobiliste qui survénait sur la route cantonale, je n'ai aperçu qu'une auto. Et brusquement, ce fut l'accrochage, avec la voiture de C., qui était donc masquée.
 Pas de problème donc. Pour le conducteur responsable, il en va autrement. En s'arrêtant au signal, il disposait alors d'une excellente visibilité des deux côtés. Il aurait pu donc, en bonne logique et voyant la chaussée dégagée, poursuivre sa route. Mais il s'arrêta juste avant que ne survienne la voiture « fantôme » dont le conducteur rete inconnu.
 Pour l'avocat de C., la manœuvre reste régulière jusqu'au signal « Cédez le passage ». Seule l'arrivée intempestive du véhicule anonyme est responsable de la collision qui suivit. Mais le tribunal estimera différemment la situation, et condamnera J.-P. C. pour avoir commis une faute de circulation.

Route coupée: deux blessés

De notre correspondant :
 (c) Au volant de sa voiture, M. T. V., de la ville, roulait samedi, vers 16 h 25, dans l'artère sud de l'avenue Léopold-Robert en direction des Franches-Montagnes.
 A la hauteur de l'hôtel de la Fleur-de-Lys, il a eu sa route coupée par une



A cause d'une route coupée... (Photo M.-A. Robert)

voiture inconnue, une Citroën 2 CV, de couleur beige, qui roulait dans la même direction et s'était rabattue.
 De ce fait, le premier véhicule se rabattit sur sa gauche pour heurter finalement une borne lumineuse sur le refuge central. Le conducteur et son passager, MM. Vittorio Tecci et Albachiaro, de la ville également, ont été transportés en ambulance à l'hôpital, souffrant de plaies superficielles au visage. Les dégâts sont importants : 3000 francs et la police demande au conducteur de la 2 CV de se présenter.

Et le stop ?
 (c) Hier vers 15 h 45, une auto conduite par M. M. D., habitant Granges (Soleure), roulait rue du Grenier. A la hauteur de la rue du Manège, le conducteur n'a pas respecté le signal « stop » et sa machine a heurté un cyclomotoriste piloté par M. V. M., domicilié en ville. Dégâts.

Passagère blessée
 (c) Samedi peu après 14 h, une voiture, conduite par M. T.E., habitant le Noirmont, roulait sur l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. A la hauteur de la Banque cantonale, le véhicule se déplaça sur la gauche, coupant la route à un taxi conduit par M. Q. G., domicilié en ville, qui roulait normalement sur la piste de gauche.
 La passagère de la première voiture, Mme Téta, du Noirmont, a été légèrement blessée et souffre d'une fracture du nez. Elle a été conduite à l'hôpital où, après avoir reçu des soins, elle a pu regagner son domicile.

Encore la priorité
 (c) Au volant d'une voiture portant plaques italiennes, M. P. T., habitant la Chaux-de-Fonds, roulait samedi vers 17 h 50, rue du Premier-Mars en direction nord.
 A la hauteur de la rue de la rue de l'hôtel de la Croix-Or, il n'a pas respecté la priorité de droite et sa machine a heurté une auto conduite par M. S. D., de Saint-Imier, qui venait de cette rue. Pas de blessés. Dégâts.

Opinions et questions sur la constitution d'un capital 8

"J'ai déjà tellement entendu parler du plan d'investissement que j'aimerais savoir une bonne fois ce que c'est exactement"

C'est simple. Commandez notre brochure gratuite. Elle vous renseignera sur tout ce qu'il faut savoir du plan d'investissement.

Bon
 Veuillez m'adresser votre brochure «Le plan d'investissement»
 Prénom, nom 18/1
 Profession
 Adresse

A envoyer à: Union de Banques Suisses, Investiment SA, Case postale 645, 8021 Zurich
Plan d'investissement
 UBS
 Union de Banques Suisses

LE LOCLE
Cyclomotoriste blessée
 (c) Samedi vers 11 h 40, une jeune cyclomotoriste, Mlle Ghislaine Chalot, âgée d'une quinzaine d'années, domiciliée au Locle, roulait rue Albert-Piguet. A l'intersection avec l'avenue du Technicum, elle n'a pas accordé la priorité à une auto conduite par M. A. K., du Locle également.
 La jeune fille s'est jetée contre le flanc gauche du véhicule pour rebondir ensuite sur le capot avant de tomber sur le sol.
 Elle a été transportée à l'hôpital, souffrant d'une commotion, de plaies multiples sur tout le corps et d'une fracture éventuelle à l'épaule droite.

FAN-L'EXPRESS
 Bureau des Montagnes
 M. Philippe Nydegger, journaliste R.P.
 Avenue Léopold-Robert 75
 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. (039) 22 47 54
 Case postale 473
 Téléx : 3 52 82
 Pour les districts de la Chaux-de-Fonds et du Locle, toutes informations, invitations, etc., peuvent être communiquées à cette adresse.

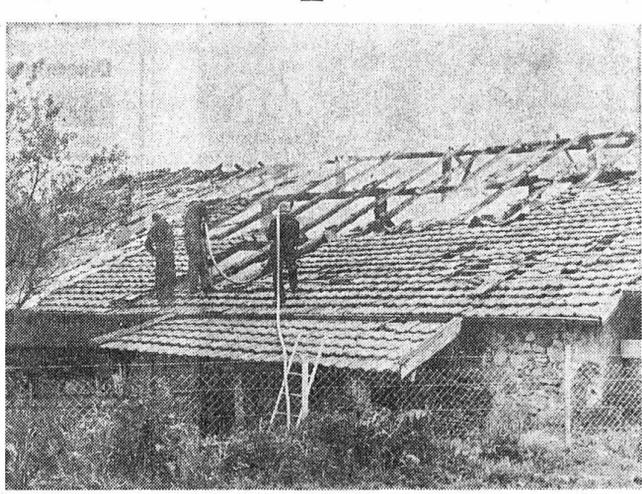
Le Val-de-Ruz en fête au collège de la Fontenelle

De notre correspondant :
 Presque cent ans après sa création, l'école secondaire du Val-de-Ruz est entrée dans ses nouveaux meubles, style fin du XXe siècle. Une manifestation à laquelle ont pris part les habitants du

Vallon et les nombreux amis de l'extérieur s'est déroulée deux jours durant dans le collège « La Fontenelle » batant neuf, un joyau placé au bord de la forêt, sur l'emplacement des sources d'eau vive.
 Un symbole au milieu de la nature ;

une poésie classique dans une réalisation moderne ; un chatoiement de couleurs dans une architecture linéaire. Faut-il encore relever ce qu'en disait un paysan de l'endroit, attaché à sa terre dans laquelle ses aïeux eux-mêmes puisaient la joie de vivre en même temps que l'or du travail : « On ne saurait mieux faire que d'applaudir à une si belle réalisation. On ne saurait assez être reconnaissant envers ceux qui ont accepté la responsabilité de mener à chef une pareille entreprise que la jeune génération actuelle et les générations futures utiliseront pour se former un corps, une âme, un esprit. »

Fontaines: ferme détruite par le feu



Le feu a trouvé un aliment de choix dans les réserves de paille. (Avipress - G. C.)

SIMPLICITE
 Le soleil était de la partie samedi matin, le paysage lumineux, la vaste entrée du collège accueillante, tous drapés flottant au vent. Sur l'infini des marches d'escaliers en béton nu, les conversations allaient bon train tandis que les yeux faisaient discrètement un tour d'horizon.
 Dans l'aula reposante, les représentants des autorités scolaires, des autorités politiques du Vallon, l'auteur d'une si belle œuvre, l'heureux directeur du centre, le chef du département de l'instruction publique, prirent tour à tour la parole, tout simplement, pour dire leur reconnaissance, leur joie et adresser à tous ceux qui ont permis cette réalisation et l'ont créée de toute pièce leurs remerciements et leurs félicitations.
 Une gracieuse élève a, elle aussi se faisant interprète de ses quatre cents camarades, dit la reconnaissance de la gent écolière. Puis, le violoncelle de M. Pierre Sanchez a apporté à l'auditoire, avec la collaboration de Mme Sylvia Jeanneret, pianiste, un émouvant message du grand musicien allemand Johannes Brahms, tandis que les enfants du collège interprétaient avec infiniment de sensibilité un chœur de circonstance.

JOIES ANNEXES
 Après la partie officielle, les invités se dispersèrent dans les différents bâtiments pour faire connaissance avec la matière et l'esprit du collège de La Fontenelle. Une musique folklorique, enregistrée au Val-de-Ruz, animait les espaces inoccupés. Des remarquables créations artistiques des élèves mettaient dans le hall, dans les corridors et dans les salles, une touche de couleur et de vie, joyeuses compagnes de la belle sculpture « onde réfléchie » mise en valeur sur un fond coloré de rouge.
 Samedi soir, les élèves ont pu danser et ils se sont amusés dimanche en prenant part à des concours, à des joutes sportives, à des baignades dans le bassin de natation. Un public nombreux a également visité les bâtiments samedi après-midi et dimanche. Le moins qu'on puisse dire est qu'il a été conquis par tant de beauté et par une intelligente rationalisation.
 A.S.

De notre correspondant :
 Samedi, vers 14 h 30, le tocsin jetait l'alarme dans le village. Le feu venait de se déclarer dans la ferme de M. Georges-Maurice Challandes. En quelques minutes les flammes crevaient le toit et se propageaient à la toiture. Voisins et pompiers sortirent le bétail et le mobilier, tandis que l'équipe du camion tonne-pompe du Val-de-Ruz s'efforçait de préserver la partie habitée.
 Le feu, trouvant un aliment facile dans les réserves de paille et de fourrage, s'étendit rapidement à toute la maison et, malgré les efforts des pompiers, il ne resta bientôt que les murs, des poutres noircies, quelques pans de toit et des amas de débris fumants.
 Toute la nuit et dimanche encore, des équipes de sapeurs se relayèrent pour

asperger les foyers qui couvaient.
 Les dégâts dus au feu et à l'eau sont importants et la perte est d'autant plus sensible que les écuries avaient été modernisées, que le toit avait été partiellement refait dernièrement et que les appartements du propriétaire et de son fils avaient fait l'objet d'une rénovation récente.
 Durant les travaux de sauvetage, un pompier a été profondément blessé à une main au moment où la toiture s'effondrait sous lui ; il a dû recevoir les soins du médecin.
 Les causes du sinistre restent inconnues et, sur place déjà, la gendarmerie tentait de les élucider. Tout ce qu'on croit pouvoir préciser, c'est que le feu a pris dans la grange. Les dégâts s'élevaient, semble-t-il, à quelque 250.000 fr.

La piscine du Val-de-Ruz mise à sac par des vandales

D'un de nos correspondants :
 Des vandales se sont introduits dans l'enceinte de la piscine du Bois-d'Engolien, dans la nuit de samedi à dimanche, et ont fait sauter la vitrine du local de la caisse, fracturé la caisse vide, et mis à sac les installations extérieures.
 Tout ce qu'ils ont pu porter a été jeté dans le grand bassin ; c'est le cas notamment d'un aspirateur appartenant aux tenanciers de la buvette, de vases à fleurs, de boîtes à ordures, de cendriers et ils ont malmené le haut-parleur. Ils ont également arraché tous les fils électriques et téléphoniques, mais n'ont rien touché aux jeux placés à côté de la cantine.
 La police cantonale et la Sûreté ont été alertées, des empreintes digitales ont été prises. D'après les traces de pas, on

peut penser que les vandales ont traversé les champs.
 Combien étaient-ils ? Certainement plusieurs, puisqu'ils ont jeté une partie de toit en éternit pesant 200 kilos dans le petit bassin.
 Une équipe d'hommes grenouilles du Locle qui étaient venus s'entraîner à la piscine tôt le matin, a pu rapidement enlever du grand bassin tout ce que les vandales y avaient jeté. Au milieu de la matinée, la piscine était de nouveau en état d'accueillir des baigneurs.



Dans le Hall, quelques créations des élèves. (Avipress - G. C.)

COFFRANE
Constitution des autorités
 (c) Ouvrant la première séance de la législature M. Eric Magnin, conseiller communal, donna connaissance de l'arrêté du Conseil d'Etat validant les élections de mai puis, M. Charles Holzhauser, doyen, présida l'assemblée pour la nomination du bureau du Conseil général. Ont été nommés : président : M. Gustave Jeanfave ; lib. ; vice-président : M. Siméon Tornare, rad. ; secrétaire : Mme Marguerite Aver, lib. ; suppléants : M. Jean-Bernard Waelti, rad. ; questions : Mlle Madeleine Weber, rad. ; et M. Gilbert Greillard, lib.
 Après avoir remercié pour la confiance qui leur est accordée, les membres du bureau prennent possession de leurs nouvelles charges pour procéder aux nominations du Conseil communal et des différentes commissions.
 Sont élus au Conseil communal : MM. Eric Magnin, lib. ; ancien ; Philippe Greillard, lib. ; ancien ; Henri Fallet, lib. ; nouveau ; Marcel Jacot, lib. ; nouveau ; Charles Holzhauser, rad. ; ancien. Commission scolaire : Mmes Marie-Louise Jacot, Yvette Hostettler, Claudine Greillard, Marguerite Aver, Claudine Béguelin, MM. René Greillard et Jean-Bernard Waelti.
 Commission des comptes : MM. Max Mercier, Gustave Jeanfave, Jean-Pierre Bischoff, Fernand Jacot et André Krebs.
 Commission du feu : les membres du Conseil communal et le capitaine du corps des sapeurs-pompiers.
 Commission de salubrité publique : MM. Philippe Greillard et Oscar Durussel. Délégués au comité de Landeyeux : MM. Philippe Greillard et Jean-Bernard Waelti. Conseil intercommunal pour l'épuration des eaux : MM. Philippe Greillard, Charles Holzhauser, Marcel Jacot et Jean-Pierre Bischoff. Commission des carrières : MM. Bertrand Perrenoud, Siméon Tornare, Jean-Pierre Bischoff et Fernand Jacot.

LES HAUTS-GENEVEYS
Nouveaux conseillers généraux
 (c) Vu la nomination au Conseil communal de MM. Roger Mojon, Paul Vogt, libéraux, Jean-Pierre Pieren, Walter Schimid, radicaux, Henri Delay, socialiste et la démission de M. Edmond Niggli, deuxième suppléant de la liste libérale, le Conseil communal a proclamé élu au Conseil général, MM. Francis Leuenberger, Lucien Greillard, respectivement 1er et 3me suppléants de la liste libérale, Hermann Vogt-Mosset, deuxième suppléant de la liste radicale, Albert Schenk, 1er suppléant de la liste socialiste.
Course des personnes âgées
 (c) En raison d'un programme chargé avant les vacances, le Conseil communal a décidé de reporter à la seconde semaine d'août la course des personnes âgées qui a généralement lieu en juin.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES
La Chaux-de-Fonds
 CINEMAS
 Corso : 20 h 30, L'Evasion du capitaine Schluetter (16 ans).
 Eden : 20 h 15, Il était une fois... la révolution (16 ans).
 Plaza : 20 h 30, Perversion story (18 ans).
 Scala : 19 h, Fortunat (12 ans) ; 21 h, Qui sème la violence (18 ans).
 TOURISME
 Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
 DANSE ET ATTRACTIONS
 Pas de spectacle le lundi.
 EXPOSITIONS
 Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
 Musée d'histoire : ouvert le week-end (en semaine sur demande).
 Musée d'horlogerie : les collections.
 Galerie du Club 44 : instruments de musique de l'ancien Israël et du Proche-Orient.
 Club 44 : tapisserie de Michel Vouga.
 Permanences médicale et dentaire. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
 Pharmacie d'office. — Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.
 MANIFESTATIONS
 Salle de musique : 20 h 30, concert du Greater Milwaukee Touring Youth Symphony 1972 (70 musiciens).
 EXPOSITION
 Ferme du Grand-Cachot : tous les jours de 15 à 21 h ; céramiques japonaises.

7-UP
 Quelle multitude de boissons au citron !
 Alors... laquelle choisir ?
SEVEN-UP, bien sûr !
 La boisson aux extraits de citron et limette, la plus vendue dans le monde.
Seven-Up
 The International Drink
COMMUNIQUÉ
Pain pour le prochain aux Geneveys-sur-Coffrane
 (c) Dans le cadre de la campagne « Pain pour le prochain », l'Eglise paroissiale des Geneveys-sur-Coffrane offre demain le pain et du pain servis à volonté, à la salle paroissiale de Coffrane et projetera un film sur la drogue, le soir également, à la chapelle des Geneveys.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL - DE - TRAVERS

Plus de 3000 traverses vont être posées entre Môtiers et Fleurier

De notre correspondant régional :
A la fin de la semaine, les travaux de criblage du ballast, particulièrement spectaculaires et faits pendant la nuit, ont été terminés sur la voie ferrée entre Môtiers et Fleurier. Mais maintenant commencent les choses sérieuses : il s'agit en effet de substituer aux rails actuels, des rails de profil 1, identiques à ceux du réseau des CFF.
La réfection de la voie porte sur un peu plus de deux kilomètres. Les nouveaux rails sont chacun d'une longueur de 36 mètres et ils sont au nombre de 121. Ils reposeront sur plus de trois mille traverses neuves.
SI TOUT VA BIEN...
Si tout va bien, le travail devrait être terminé à la fin du mois. Jusqu'à ce moment-là, le RVT, continuera à supprimer les trains en soirée pendant la se-

maîne et les remplacera pour le service des voyageurs, par des autobus Fleurier - le Bas-Vallon.
Des modifications ont aussi été apportées au tracé d'une voie en gare de Fleurier. Et une fois finie la réfection du parcours Môtiers-Fleurier, l'ensemble du réseau sera équipé de voies neuves de Travers, à l'exception de la gare de Couvet.
EN QUELQUES ANNÉES...
En quelques années, la modernisation des installations techniques du RVT s'est poursuivie à une cadence accélérée. Outre la réfection des voies, il a été procédé à la construction d'un nouveau pont sur l'Areuse, à la Presta, à l'assainissement des passages à niveau dans tous les villages mais principalement à Fleurier où le problème était le plus crucial.

Le tronçon Môtiers-Fleurier aurait dû, selon le premier projet, être remis en état en deux fois, la première cette année, la seconde l'an prochain. Grâce à l'accord donné par M. Carlos Grosjean, chef du département des travaux publics, au nom du canton, une seule étape a été substituée aux deux primitivement prévues.
Cela permet de travailler dans des conditions financières plus économiques. Reste maintenant à résoudre la question de la gare de Couvet au sujet de laquelle plusieurs projets ont été élaborés sans rencontrer un agrément unanime.
Enfin d'ici à six mois sans doute, et depuis la mise sous tunnel du chemin de fer à cet endroit, le dangereux passage à niveau du Loclat, pour les automobilistes surtout, sera remis dans le tiroir aux souvenirs car, on le sait, la route internationale, entre Travers et Couvet, passera alors au-dessus de la voie.
G.D.

Grande fête du tir à l'occasion du centième anniversaire de la société « Le Grütli » de Fleurier

De notre correspondant :
Annoncé par un coup de canon, le tir du centième anniversaire de la Société de tir « Le Grütli » de Fleurier a été ouvert samedi à 7 heures. De très nombreux tireurs (280 le samedi seulement) y ont déjà pris part. Si ce qui se passe au stand ne se raconte pas, on relèvera pourtant que la manifestation a été magnifiquement organisée et que les abords de la place de fête ont été fort bien aménagés grâce aux efforts de la commune de Fleurier. Le pavillon des prix tout comme les différents bureaux, installés dans les nouveaux et pimpants locaux du F.C. Fleurier, ont fait l'admiration de chacun.
Les vingt tables sur lesquelles les tireurs ont ferraillé avec plaisir pendant ces deux premières journées (puisque les conditions s'y prêtaient admirablement), ont été très occupées. Les premiers résultats de ce tir-anniversaire du Grütli seront publiés durant la semaine, notre propos étant aujourd'hui de relater la cérémonie officielle qui a marqué la commémoration des 100 ans de cette société fleurisane.

canton ; le pasteur Jacot et le curé Angelo, deux de Fleurier ; Jean Gerber, député ; Emile Wenger, conseiller communal ; Arthur Grossbacher, père, membre du comité de la société cantonale et Adrien Simon-Vermot, président de l'USL, ainsi que les délégués de plusieurs sociétés de tir du Vallon. Le « syndicat » fleurisane a rendu hommage au travail de ses collaborateurs qui ont fait un gros effort.
M. Richard Jaccard, président d'honneur de la société, a passé en revue les péripéties du 1^{er} siècle d'existence de la société, citant au passage les présidents qui se sont succédés, les membres fondateurs, les grands événements de cette période et les locaux dans lesquels le Grütli a séjé.
LA VALEUR DU TIR
MM. Jean Marendaz, chef du tir li-

bre au canton, au nom de la société cantonale des tireurs et Roger Sandoz, au nom du département militaire cantonal, ont apporté ensuite et tour à tour, leurs vœux et leurs félicitations à la société centenaire. Les orateurs ont tous deux insisté sur la valeur du tir, sport en soi, qui maintient le sens civique et patriotique du citoyen et qui contribue ainsi à la défense de nos institutions démocratiques. Les orateurs ont félicité les organisateurs fleurisanes et souhaité à la société du président Eric Kuonen leurs souhaits de prospérité.
La partie officielle a été suivie, pour les invités, d'une visite des installations de tir ainsi que du pavillon des prix et d'une excellente collation. Le tir-anniversaire du Grütli se poursuivra le week-end prochain.
Frédéric JUVET

COUJET - COUJET

Qui gagnera ?
(c) Quarante-six équipes de six, sept ou huit joueurs chacune participeront samedi prochain au 4^{me} tournoi à six joueurs du F.-C. Couvet-Sports. Le comité d'organisation et le jury se sont réunis dernièrement pour mettre au point les détails de cette manifestation, patronnée par la FAN, qui débutera à 9 h pour se terminer vers 19 h 30.
Notre journal publiera vendredi une page spéciale réservée à ce tournoi, page dans laquelle on trouvera les renseignements nécessaires au déroulement de cette journée.

Accident au cours du concert de samedi

(c) Un malheureux accident s'est produit, samedi soir, à la salle de spectacles de Couvet pendant le concert donné par les musiques du Val-de-Travers. Alors qu'il montait sur le podium installé sur la scène, M. Roger Perrenoud, de Fleurier, membre de la fanfare « L'Ouvrière », fit une chute et se cassa le col du fémur gauche. Immédiatement secouru, le blessé a été transporté en ambulance à l'hôpital du Val-de-Travers où il est soigné.

Rencontre des musiques du Val-de-Travers

(c) La rencontre des musiques du Val-de-Travers, 27^{me} du nom, à laquelle ont participé huit sociétés représentant plus de 200 musiciens, s'est déroulée avec succès samedi soir à Couvet. Après un défilé suivi par une nombreuse foule, nos fanfares ont donné un très beau concert à la salle de spectacles. Nous reviendrons plus en détail sur cette manifestation dans une de nos prochaines éditions.

Retraités en balade

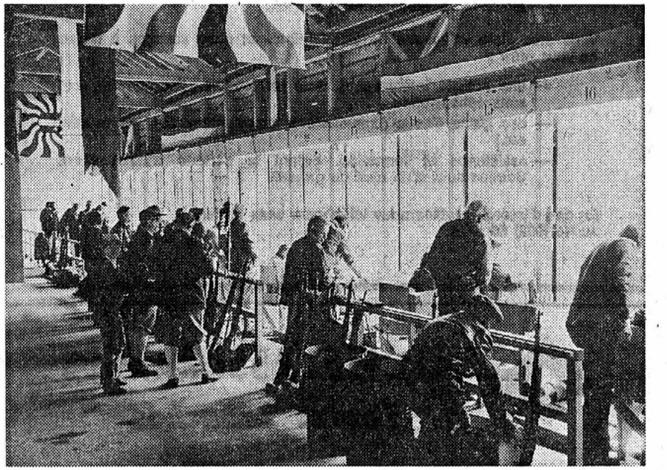
(sp) La course des retraités des usines Dubied a eu lieu récemment. Organisée par M. Eugène Blaser, de Môtiers, elle a réuni 155 participants qui ont été transportés dans quatre cars. D'Yverdon, les retraités ont gagné Villeneuve par Sotens, Mézières, le lac de Bret, Chexbres et l'autoroute du Léman.

Au bout du lac Léman, le déjeuner a été servi dans deux restaurants. Au cours d'une courte partie oratoire, un hommage a été rendu aux retraités décédés, un accueil cordial réservé aux nouveaux venus et des remerciements adressés à la maison Dubied, représentée par MM. Eugène Kurth, sous-directeur, et Harry Besson, chef de service.

Sur le chemin du retour, la caravane s'est arrêtée à Ouchy, où la chaleur des conversations et l'évocation de souvenirs ont suppléé à un soleil absent depuis le début de l'après-midi. Au cours du retour, c'est une ambiance détendue qui a présidé aux derniers instants de cette course annuelle réussie.

BIEN DES ÉVÉNEMENTS EN UN SIÈCLE

Précédée d'une aubade de la fanfare « L'Ouvrière » dirigée pour l'occasion par son sous-directeur, M. Willy Lambelet, la partie officielle du centième anniversaire du Grütli s'est déroulée sous la halle des fêtes montée à proximité du stand de tir, sur un sol nouvellement goudronné. Dans ses souhaits de bienvenue et ses remerciements, M. André Junod, président du comité d'organisation et de la commune de Fleurier, a salué, parmi les invités, le colonel commandant de corps Pierre Hirschy (Berne) ; Roger Sandoz (Boudry), premier secrétaire au département militaire cantonal, représentant le conseiller d'Etat François Jeanneret, excusé ; René Petitpierre (Neuchâtel), officier de tir ; Louis Mauler (Môtiers), ancien président du Grand conseil ; Jean Marendaz (la Chaux-de-Fonds), membre du comité de la société cantonale de tir et chef du tir libre au



Deux cent quatre-vingts tireurs samedi seulement !
(Avipress - Schelling)

VAUD - VAUD - VAUD

Portalban: en souvenir d'un pionnier de l'aviation

De nos correspondants :
Hier à 11 h 30 par un temps splendide, les amis du pionnier de l'aviation René Grandjean, se sont retrouvés devant le monument élevé à sa mémoire, à Portalban, afin de marquer le 61^{me}

anniversaire de la première traversée du lac de Neuchâtel sur un aéroplane. On notait la présence de M. Richard-René Grandjean, son fils, ainsi que celle de sa veuve Mme Pierrette Grandjean, dont on connaît l'inlassable activité qu'elle déploie en vue de maintenir vivante la mémoire du célèbre pilote et inventeur.
Au nom de l'Association pour un musée du viell-Avenches et de la naissance de l'aviation en Suisse (AMVANAS), qui avait organisé la cérémonie, M. Henry Sarraz a rendu un vibrant hommage à René Grandjean, qui, au cours de l'hiver 1909-1910, a construit de ses propres mains, dans la ferme paternelle de Bellverve, au Vully, le premier avion qui a volé dans le pays, le 10 mai 1910, ayant comme pilote le jeune Avenchois Ernest Failloubaz, alors âgé de 17 ans seulement.

Cette cérémonie du souvenir, qui a été une réussite, a pris fin par un déjeuner sur le bateau de l'hôtel Saint-Louis à Portalban.

Décès d'un professeur natif d'Yverdon

M. Henri Benoit, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, s'est éteint à Lutry, à l'âge de 63 ans. Originaire de la vallée de Joux et natif d'Yverdon, il avait obtenu son diplôme d'ingénieur mécanicien à l'Université de Lausanne en 1933.
Après avoir dirigé une usine métallurgique en France, il fut appelé en 1947 à l'Ecole polytechnique en qualité de professeur extraordinaire d'éléments de machines et de dessin technique. C'est en 1955 qu'il devint professeur ordinaire.

Deux voitures démolies

(c) Deux accidents de la circulation se sont produits samedi. Le premier à 18 h : le conducteur d'une auto qui circulait sur la route secondaire Mathod-Montagny, à la suite d'un excès de vitesse, perdit la maîtrise de son véhicule qui a terminé sa course dans un champ après avoir fait plusieurs tonneaux. La voiture est démolie ; le conducteur ne souffre que d'éraflures.
A 20 h 45, un second accident s'est produit entre Orbe et Mathod. L'auto d'un ressortissant italien, domicilié à Cressier (NE) est sortie de la route avant Mathod, a dévalé un talus et s'est finalement immobilisée dans un champ après avoir fait quatre tonneaux. Le véhicule est démolé. Le conducteur est indemne, mais un passager a été conduit à l'hôpital.

De quoi s'agit-il ?
(c) A la fin de la semaine dernière, la rive du lac à l'embouchure de la Thièle présentait un spectacle navrant. En effet, des milliers de poissons crevés, tels que bondelles, brochets, perches, empuantant l'atmosphère. Cela a nécessité l'intervention de la fauconnerie et les hommes ont ramassé plusieurs centaines de kilos de poissons crevés.
Il semblerait que la maladie des poissons ne s'apparente pas à celle connue sous le nom de nécrose ulcéreuse. Afin de déterminer si possible, la nature de ce phénomène, des analyses sont faites actuellement au laboratoire de bactériologie vétérinaire de l'Université de Berne.

La commission forestière a siégé à Fleurier Stabilité du prix des bois

D'un correspondant :
Réunie sous la présidence de M. André Junod, la commission forestière du 7^{me} arrondissement a tenu, à Fleurier, sa dernière séance de la législature. A part Couvet, toutes les communes étaient représentées, ainsi que l'Etat par M. Louis-André Favre, inspecteur cantonal. M. J. Girod, inspecteur d'arrondissement, commenta son rapport 1971 adressé aux délégués et aux communes. Ce rapport relève, en particulier, que si le prix des bois reste stationnaire, les dépenses dues aux frais d'exploitation ne font, elles, qu'augmenter...
Félicitant M. Girod de son travail, M. Louis-André Favre exposa la situation actuelle du marché du bois : les prix pratiqués connaissent une certaine stabilité. Toutefois l'ouragan de bise du 25

avril, s'il n'a pas été catastrophique, a occasionné un certain nombre de chablis qui peuvent contribuer à alourdir le marché. Il s'agira de réduire, dans la mesure du possible, le volume des coupes prévues cette année pour éviter un encombrement.
La course annuelle de la commission se fera en principe en septembre, et sera agréementée d'une visite de forêt dans la vallée des Ormonts. M. André Junod, analysant le rendement des forêts, proposa que soit examinée la possibilité d'une planification de l'occupation de la main-d'œuvre forestière.
Cette question, qui pose quelques problèmes, sera étudiée par l'inspecteur d'arrondissement en collaboration avec l'inspecteur cantonal.
L. M.

Le « Cyclophile » de Fleurier passe de la parole aux actes...

De notre correspondant régional :
Le « Cyclophile » de Fleurier a séjé vendredi soir, sous la présidence de M. Willy Rougemont. Après la campagne de recrutement de la première quinzaine du mois, l'effectif de la société s'est accru d'une façon réjouissante. Aussi est-ce une forte majorité de jeunes qui assistaient aux débats.
La plupart d'entre eux désirent faire de la compétition, mais comme la saison est déjà avancée et les vacances à la porte, il n'est plus possible de prendre des licences. Aussi des entraînements

seront-ils organisés — le premier a commencé samedi déjà — et une ou deux épreuves de club seront mises sur pied cette année encore. Pendant l'hiver, des « home-trainers » seront mis à la disposition des jeunes.
En 1973, les plus méritants pourront alors prendre des licences et commencer des courses dans différentes catégories. L'assemblée a encore délibéré à propos du circuit fermé de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne (UCNJ). Ce circuit se disputera à Fleurier le 27 août, sur le parcours avenue Daniel-Jeanrichard, rue des Moulins, à parcourir 100 fois. Elle constituera la dernière manche de l'omnium des coureurs de l'UCNJ, et verra l'attribution du titre cantonal.
G.D.

Subir ou mourir la route de l'avitissement

Dans le cadre du mois francophone, « Spectacle d'un soir » présentait une pièce de Cusio Malaparte « Les Femmes aussi ont perdu la guerre » adapté de l'italien par Daniel Kahane, dans une réalisation de Roger Halévy de l'ORTF.
Des acteurs de talent défendaient cette œuvre : Pascale Audret dans le rôle d'Enrica, Maria Meriko dans celui de la belle-mère et Leny Escudero dans le rôle du soldat.
Tirée d'un épisode authentique de l'après-guerre, cette pièce a une résonance toute particulière. En 1945, les troupes soviétiques sont à Vienne. Ceux que, par euphémisme, on appelle « les commissaires » réquisitionnent des femmes pour servir à ce que par un autre euphémisme, on nomme « le délassement des soldats ».
Mais Malaparte ne fait nullement de sa pièce un réquisitoire politique. Loin de stigmatiser l'attitude des soldats de tel pays nommément cité par rapport à l'attitude des soldats de l'autre bord, il s'attaque à un fléau social : la guerre. Cette guerre qui dans tous les pays, sous toutes les latitudes et sous tous les régimes politiques traîne un cortège de misère, de peur, de viol, d'abus de pouvoir et d'injustices de toutes sortes, cette guerre que subissent et qu'ont toujours subie aussi bien les soldats que les civils.
Singulière est cette coïncidence constante de la violence et du viol, de la domination par l'avitissement. Est-ce les pulsions sado-masochistes

des sociétés qui éclatent ainsi dans les périodes troublées, où plus rien ne vient mettre de frein à l'instinct ? Est-ce une façon de retrouver l'autre malgré tout, dans une manière d'amour déformé, dénaturé, approprié au seul moment d'errements des civilisations en péril, sorte de protestations de la nature contre les massacres, instincts déviés de la conservation de l'espèce ?
Tout cela est sous-jacent dans la pièce de Malaparte au travers des drames intimes d'une famille dans laquelle la belle-mère contraint sa belle-fille à se prostituer pour que survive la famille. Comme aussi est présent ce sentiment de l'inéluctable, de l'impuissance de tous les protagonistes du drame. La belle-mère aurait tout donné pour que son fils ne soit pas tué. Enrica a tout donné. André, le soldat qui entre en client, aurait tout donné pour que sa femme ne soit pas violée et tous trois ont dû finalement tout donner pour être définitivement broyés dans l'impitoyable machine dont chacun ignore et le système d'enclenchement, et le système de déclenchement.
Réquisitoire sévère de Malaparte contre la guerre qui ennoblit le vaincu et avilit le vainqueur, qui transcende l'abject jusqu'à le rendre sublime. C'est aussi un plaidoyer pour les faibles, pour les insignifiants, pour ceux qui semblent n'avoir rien à dire et qui ont tout à dire car seuls ils ont droit à la parole de droit divin.
G.-A. MONNIER

Le F.-C. Buttes change d'entraîneur

De notre correspondant régional :
Le FC Buttes a séjé ce week-end sous la présidence de M. Wildy Goetz. Vingt-cinq membres étaient présents. Il a été donné connaissance des brefs rapports du président sur la saison écoulée, au terme de laquelle la première équipe s'est classée deuxième du groupe en 4^{me} ligue, derrière Fleurier 2, et de M. Louis Brot-Plamboz.
Récupération de papier
(c) Les élèves des classes des Petits-Ponts et de Brot-Dessus ont procédé à une récupération de papier, chiffons et laine. C'est plus de 8 tonnes qui furent ainsi récoltées et qui ont rapporté une jolie somme pour les caisses des classes.

Fatton, pour les juniors sortis premiers dans le groupe B.
Le contrat de M. Nicolas Gyger, de Fleurier, n'ayant pas été renouvelé, le poste d'entraîneur a été confié à un enfant du village, M. Denis Dubois. Après 20 ans d'activité comme caissier, M. Georges Blondeau a manifesté le désir de se retirer. Un cadeau lui a été remis pour les services rendus. Quant au comité, il a été formé ainsi : MM. Wildy Goetz, président, Marcel Roth vice-président, Jean-Claude Huguenin secrétaire, Jean-Luc Steinmann, secrétaire aux verbaux, Roger Daina caissier, Albert Jaccard et Francis Dubois adjoints.
MEMBRES HONORAIRES
MM. Fritz Erb et Rémy Vuille ont été nommés membres honoraires et les vérificateurs des comptes sont MM. Paul-Ali Coulot et Marc Lebet.
La commission technique est composée de MM. Denis Dubois, Auguste Perrin et Albert Dubois. En raison de la nouvelle organisation mise en place par l'ACNF, le problème des juniors a été évoqué. Il devient de plus en plus difficile pour de petites localités de former des juniors. Buttes n'échappe pas à ce phénomène ; aussi des contacts seront-ils pris avec les villages voisins et principalement avec le FC Fleurier.
G. D.

FRANCE VOISINE

Tué par un chauffard qui prend la fuite

(c) Un grave accident qui a coûté la vie à un jeune Belfortain est survenu dimanche vers 1 h 15, sur la route nationale 198, Belfort - Montbéliard, à la traversée d'Andelnans. M. Michel Bachard, 22 ans, demeurant à Belfort, qui était allé à la fête champêtre d'Andelnans, se promenait à un certain moment au milieu de la chaussée, quand il fut fauché par une voiture qui circulait en direction de Montbéliard. Traîné sur une trentaine de mètres, le malheureux fut tué. Le chauffard a pris la fuite et les gendarmes n'ont pu encore l'identifier.

DERNIÈRE HEURE
en avant-dernière page

CARNET DU JOUR

Môtiers, musée Rousseau ouvert.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureaux de renseignements : Fleurier, Vauthier-Bognar, avenue de la Gare, téléphone 61 10 17, les Verrières : Banque cantonale neuchâteloise.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES
COUJET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Equipement complet :
Fr. 698.—
seulement



Eumig
Ciné-Zoom-Ideal
Grâce à la caméra de poche eumig mini 3x zoom-reflex et le projecteur multifonction Eumig Mark 501 zoom, vous deviendrez un cinéaste couronné de succès.
Filmer « facile » filmez
eumig®
Nous vous conseillerons volontiers

SCHELLING
photo-ciné
2114 Fleurier
Tél. (038) 61 18 38

INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTIONS TELEX
R. MONNIER Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

Importante société, au caractère International, cherche, pour son secteur « Suisse romande » et « Valais »,

DEUX AGENTS DE VENTE

Si vous :

- désirez déterminer vous-même vos revenus
- êtes bon vendeur, ou avez la ferme volonté de réussir
- avez une bonne présentation
- êtes âgé de 28 à 45 ans
- aimez le travail régulier et sérieux.

Vous êtes alors « l'homme de la situation » et nous sommes à même de vous offrir :

- une activité intéressante, avec un produit « personnalisé » et sans concurrence
- des gains élevés (commissions importantes, fixe, indemnités, etc.)
- assistance et formation, durant la période d'introduction. Soutien suivi d'un chef de groupe.

En cas d'intérêt, veuillez nous téléphoner sans tarder, au No (022) 58 19 21.



BÂLOISE ASSURANCES

Toutes branches

Nous cherchons un

employé qualifié

Poste avec responsabilités qu'il faut assumer avec initiative et discrétion. Bon salaire, situation stable. Caisse de retraite, semaine de cinq jours. Horaire flexible.

Faire offres, avec curriculum vitae et photographie, à notre siège, av. de la Gare 1, Neuchâtel. Tél. 25 35 44.

Messieurs HONEGGER FRÈRES, SCHMITT & Cie, architectes-ingénieurs, 62, route de Frontenex, 1207 GENEVE

cherchent

SPÉCIALISTE EN CANALISATIONS

pour étude et surveillance de leurs futures réalisations.

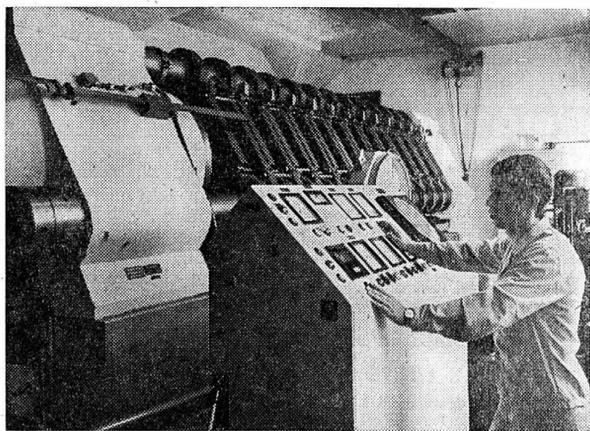
Nous offrons :

- salaire élevé
- horaire libre
- travail indépendant.

Nous demandons :

- bonne formation technique
- quelques années d'expérience
- facilité de contact.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae.



Jeunes gens et Messieurs

Vous êtes peut-être à la recherche d'un emploi de fabrique intéressant. Alors, n'hésitez pas, venez nous voir ou téléphonez-nous car, en effet, quelques postes sont à pourvoir.

Nous offrons divers emplois et des possibilités d'avancement avec formation dans l'entreprise.

Nous vous renseignerons volontiers plus en détail et attendons votre visite ou votre appel téléphonique.

Suchard

Service du personnel d'exploitation
2003 Neuchâtel-Serrières

Téléphone (038) 21 11 55, Interne 256, et demandez M. Vollenweider ou M. Berthod.

Ambiance agréable - Travail plus aisé.

FAVAG

cherche

employé de bureau

pour son service de comptabilité des œuvres sociales et de caisse.

Préférence sera donnée à un candidat ayant une certaine expérience dans ce domaine.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, à :

FAVAG S.A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel



Entreprise de moyenne importance de la branche automobile, à Neuchâtel, cherche

EMPLOYÉ DE COMMERCE

Nous offrons place stable, travail très varié, responsabilités, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Nous demandons : bonne formation, personne qualifiée ayant le sens des responsabilités.

Faire offres sous chiffres P 900171 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire.

AIDES-MAGASINIERS

AIDES-CHAUFFEURS

consciencieux, ayant si possible l'expérience du meuble.

Semaine de 5 jours. Avantages sociaux d'une grande entreprise. Bons salaires.

Faire offres ou se présenter à la Direction de



LA SOCIÉTÉ SUISSE POUR L'INDUSTRIE HORLOGÈRE (SSIH) qui groupe en particulier les marques Omega et Tissot cherche, pour renforcer son équipe « Produit » de la Direction

Marketing,

Un spécialiste « produit »

Ce collaborateur doit bien connaître les problèmes posés par la réalisation d'une collection d'horlogerie. Il aura la responsabilité d'appuyer les agents généraux et filiales de ventes dans la réalisation de leurs collections. Il est ainsi appelé à voyager. Ici, en Suisse, il assurera la suppléance du responsable de « Création et Développement ».

Nous demandons :

- Expérience dans la réalisation de collections de produits horlogers (problèmes de boîtes et cadrans)
- Aptitude au travail systématique
- Sens esthétique
- Connaissances d'anglais, d'allemand, en plus du français

Nous offrons :

- Autonomie pour des responsabilités étendues
- Salaire correspondant à ses capacités.

Faire offres à :

DIRECTION DU PERSONNEL,
SSIH Management Services S.A., 63, rue Centrale, 2500 Bienne.

La Direction Générale de la Société de Banque Suisse

cherche pour son département

Informations boursières/Analyse financière un collaborateur qualifié

faisant preuve d'initiative.

Son activité s'étendra à :

- l'analyse approfondie d'entreprises et d'industries sur le plan mondial ;
- l'appréciation de titres pour le placement ;
- l'assistance des conseillers en placement de la Banque par la publication d'études et d'analyses.

Il s'agit d'un poste offrant de bonnes possibilités d'avancement. Notre nouveau collaborateur devrait s'intéresser aux problèmes économiques et financiers, à la bourse, et avoir des aptitudes pour la rédaction.

Il sera appelé à se spécialiser dans des secteurs et pays, en sorte que les connaissances professionnelles (comptabilité, assurances, technologie, électronique, chimie, etc.) et linguistiques (français, allemand, anglais) déjà acquises faciliteront sa tâche.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Bureau du personnel Aeschenvorstadt 1 4002 Bâle
Tél. 23 23 23 interne 2222

1872 1872
1872 1872

Nous cherchons, pour notre service de gérances immobilières

une employée de bureau qualifiée

Travail indépendant et varié, semaine de cinq jours. Entrée à convenir.

Adresser offres écrites à ED 1472 au bureau du journal.

Fiduciaire de la ville engagerait immédiatement ou pour date à convenir,

employée de bureau

qualifiée et ayant des connaissances de comptabilité. Semaine de 5 jours.

Travail à mi-temps pas exclu. Adresser offres écrites à LF 1415 au bureau du journal.

Entreprise horlogère de moyenne importance cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

horloger - décodeur

Nous désirons personne dynamique, de caractère agréable et ayant une certaine expérience.

Faire offres sous chiffres LK 1479 au bureau du journal.

On cherche

jeune homme

comme aide de cuisine. Bon salaire, nourri, logé. Tél. (038) 51 24 51.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX

engage tout de suite

PERSONNEL FÉMININ

Horaire libre ou demi-journée. Prière de téléphoner au (038) 31 23 31.

NEUCHÂTEL

engage pour ses différentes succursales de Bellevaux :

UNE VENDEUSE

Bôle :

UNE VENDEUSE

Colombier :

UNE VENDEUSE

Val-de-Travers :

UN BOUCHER

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP. Faire offres ou se présenter à l'office du personnel, Portes-Rouges 55, tél. (038) 25 37 21, interne 21, Neuchâtel.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous désirons engager pour notre service de la comptabilité un ou une

secrétaire-comptable

à qui nous confierons le contrôle des décomptes avec nos agences étrangères et la correspondance y relative.

Langue maternelle française et connaissances d'allemand souhaitées ; âge idéal : 25 ans. Nous pouvons offrir à une personne stable des conditions de travail et d'engagement favorables ainsi que d'intéressantes possibilités de développement personnel.

Notre service du personnel (interne 208) renseignera et recevra volontiers les personnes intéressées.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, interne 315.

Transport
Accidents
Responsabilité civile
Véhicules à moteur
Bateaux
Incendie
Chômage
Incendie
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Bagages
Bijoux et fourrures
Machines



JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Après les bagarres entre séparatistes et policiers

Un témoin raconte...

Les manifestants étaient regroupés vers la fontaine de la Justice lorsqu'arrivèrent à 15 h 53, deux détachements de grenadiers, suivis d'un tonne-pompe, de cinq cars de police et d'un camion militaire.

— Qu'avez-vous appris à la conférence de presse? — La police nous a fourni des explications, parfois vagues ou trompeuses, sur les événements.

Protestation des Jurassiens de l'extérieur

A la suite des incidents de Berne, l'Association des Jurassiens de l'extérieur a publié dimanche à Lausanne le communiqué suivant:

« Les Jurassiens de l'extérieur, profondément scandalisés par les brutalités de la police bernoise, protestent de la façon la plus formelle. Le Rassemblement jurassien, auquel ils sont étroitement liés, pour vaincre l'apathie et l'immobilisme des Confédérés a dû adopter une politique dure, inhabituelle et certes contrariante, mais n'a jamais eu recours à la violence. La police bernoise, elle, en a pris l'initiative. Les risques d'affrontement se sont, de ce fait, dangereusement accrus. Les Jurassiens d'outre-jeura, ne pourront plus, à l'avenir, demeurer passifs et ils rendront coup pour coup ».

SUITE A Berne, violente bagarre entre la police et le R.J.

Ce fut à ce moment que débutèrent les heurts. Les manifestants qui opposaient de la résistance ne furent pas les seuls à être « embarqués », mais également ceux qui s'étaient retirés sous les arcades voisines.

La chasse aux manifestants se poursuivit dans les restaurants, les magasins du secteur, ainsi que dans les parkings. Au côté des policiers se trouvaient, paraît-il, quelques jeunes pro-Bernois venus du Jura.

Avant 16 h, la Kramgasse était libre, mais jonchée de pancartes, de drapeaux jurassiens brisés, et encore infestée de gaz lacrymogènes.

A 18 h, M. Christen, responsable de l'intervention policière, donna une conférence de presse. Il y déclara que le Conseil municipal de Berne avait chargé la police de ne pas laisser se dérouler la manifestation.



La police charge les manifestants avec les lances à gaz lacrymogènes. (Photo ASL)

Palais fédéral. Ce sont les articles 292 et 239 du C.P.S., soit l'insoumission à une décision de l'autorité et l'enlèvement de services d'intérêt général, qui pourraient être retenus à l'encontre des personnes arrêtées.

Du même côté, on faisait remarquer qu'au début du mois, lorsque des manifestants gauchistes s'en étaient pris à des ambassades et à des entreprises américaines à Berne, lançant un cocktail Molotov, allumant un incendie et causant ainsi pour 100.000 fr. de dégâts, la même police n'était intervenue que mollement, sans procéder à des matriquages et à des arrestations collectives.

ON S'EN EST PRIS AUX AUTONOMISTES

Du côté du Rassemblement jurassien, dans un premier communiqué, on a fait remarquer qu'à l'occasion d'une manifestation tranquille et légitime, la police a perdu tout contrôle et s'est abandonnée à un déchaînement bestial et sanglant.

Il va sans dire que ce premier accrochage sérieux, où le sang a coulé, n'arrangera pas les choses à un moment où, pourtant, de différents côtés, on essaie de trouver une solution politique et pacifique au problème jurassien bévi.

Le point de vue de la police

Quelque 250 à 300 personnes se sont opposées aux forces de l'ordre qui étaient au nombre de 200 environ (policiers de la ville, du canton et en civil). Il y a eu 120 arrestations, dont celle d'un journaliste d'un grand quotidien romand qui a « attaqué un ou plusieurs policiers », a déclaré M. Christen, qui assumait la responsabilité de l'intervention.

Quant aux responsables d'actions punissables constatées, ils seront déferés au juge pour jugement, précise la police. Lors des arrestations, 8 policiers ont été blessés, ainsi que trois manifestants, qui ont tous pu quitter l'hôpital, après avoir été traités ambulatoirement.

LOVERESSE

Des passages à niveau seront supprimés

(c) Le record de participation à une assemblée communale a été battu récemment, à Loveresse, où 39 citoyens et citoyennes ont décidé la suppression des passages à niveau du Moulin-de-Loveresse et ont voté un crédit de 100.000 francs nécessaire à cette réalisation.

SAINT-IMIER

Carnet de deuil

A Saint-Imier est décédé, dans sa 71me année, M. Jean Bouille qui exerçait le métier de bottier. Consacrant ses instants de loisirs au chant, M. Bouille était membre fidèle du Chœur de la paroisse catholique Sainte-Cécile et du Chœur d'hommes « Union Chorale. Il avait reçu de nombreuses distinctions.

Nouveau centre paroissial

(c) Lors de l'Assemblée extraordinaire de la paroisse catholique (mercredi prochain) les ayants-droit seront appelés à accepter les plans présentés et devront voter les crédits nécessaires.

CORMORET

Nouveau garde-police

(sp) Le Conseil municipal de Cormoret a nommé M. Kummli au poste de garde-police et concierge.

LAJOUX

Assemblée communale

(c) Une cinquantaine de personnes ont assisté récemment à l'assemblée communale. Les comptes de l'exercice écoulé ont été acceptés et l'assemblée a ensuite autorisé l'Etat à poser des barres le long des routes et nommé Mme Danièle Berberat comme nouveau membre de la commission d'école.

BONFOL

Lutte contre la pollution

Les habitants de Bonfol étaient, depuis quelque temps, fortement incommodés par des odeurs provenant de déchets chimiques déposés à la décharge communale. Une entreprise, précisément spécialisée en produits chimiques, a fait savoir à la population de la localité qu'elle avait pris des mesures afin d'éviter, à l'avenir, de tels désagréments.

MOVELIER

90.000 francs pour un chemin

(c) Onze ayants-droit seulement ont assisté à l'assemblée communale extraordinaire qui a ratifié le projet de construction du chemin de l'Hasenschell et a voté un crédit de 90.000 francs nécessaire à son exécution. M. Paul Broquet, maire, présidait l'assemblée.

COURTELARY

Brillants succès

(sp) Les athlètes du Club athlétique de Courtelary ont remporté de nombreuses premières places aux championnats jurassiens d'athlétisme. Chez les garçons, en juniors, le 100 m (J.-P. Mussini), le 800 et le 1000 m (M. Amez-Droz) et le saut en hauteur (A. Nussbaum); en cadets A le 400 et le 1500 m (P.-A. Blaser); en cadets B le 1000 m (Ch. Frankhauser). Chez les filles, en actives, le 600 m (J. Schumacher), le saut en longueur (C. Villard); en juniors, le 100 m (M.-C. Blaser); en cadettes B le 600 m (J. Barfuss) et le 100 m (E. Rohrbach).

VILLERET

Assemblée municipale

(sp) Une soixantaine de personnes ont participé à l'assemblée municipale de Villeret et ont accepté les comptes communaux et ceux de la communauté scolaire secondaire. Aux divers, il a été question de l'étude concernant la station d'épuration, de la viabilité de terrains agricoles devenus terrains à bâtir, du sentier de la Combe-Grède et de la mise en activité de Cridor et du ramassage des ordures prévus pour la fin de l'été.

MOUTIER

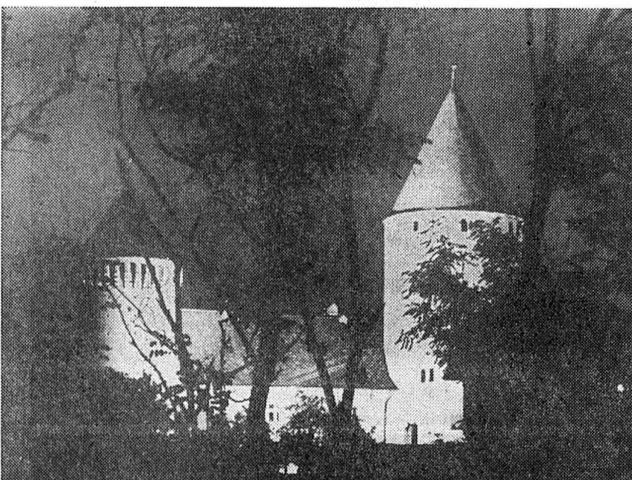
A l'école secondaire

(c) Dernièrement les parents des nouveaux élèves entrés à l'école secondaire ont visité l'école et les professeurs ont renseigné les parents sur le déroulement des leçons.

Chez les sapeurs-pompiers

(c) Dernièrement s'est formée à Moutier une association de district des corps de sapeurs-pompiers; un comité de sept membres a été nommé, présidé par le major Léo Carnazzi, de Moutier.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG



Chouette spectacle, diront les hiboux à la nuit tombée... (Photo Périsset)

Le château d'Estavayer illuminé chaque soir

Sympathique initiative que celle de la Société de développement d'Estavayer-le-Lac qui vient de réaliser l'illumination partielle du château de Chaux, en l'occurrence le donjon, le jaquemart et la tour de l'ouest. Cette première étape, dont le coût est évalué à plusieurs milliers de francs, sera suivie dans un nombre encore indéterminé d'années d'une illumination complète de l'édifice et de quelques autres bâtiments anciens staviacois.

Dans le mur, des mains qui parlent...

L'artiste René Conus, le « Sage de Rue », a réalisé récemment un « chemin de croix » très original. Il s'agit de quatorze motifs en céramique, enchâssés dans le mur qui longe le chemin montant vers l'église de Rue.

En fait, René Conus a voulu exprimer l'universalité. Son œuvre, il l'a offerte aux enfants qui, cette année, ont fait leur première communion à Rue.

Mais son langage n'a rien d'exclusivement religieux, dans un cadre d'une autre noblesse, qu'on se propose de protéger, le « Sage de Rue » poursuit une œuvre créatrice originale. Il ne cesse, à sa manière, de louer la nature. Il prend langue, volontiers, avec les visiteurs, pourvu qu'ils veuillent bien avec lui voir, et avoir le temps de voir...

L'industrie fribourgeoise et l'aide au tiers monde

(c) Les conseils suisses des missions évangéliques réformées et catholiques ont mis sur pied une campagne « Solidarité tiers monde » pour collecter d'une façon systématique des fonds auprès des entreprises suisses, pour financer leur travail dans divers centres de formation établis dans les pays du tiers monde.

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Accidents en série samedi soir et dimanche: nombreux blessés

● Samedi, vers 11 h 15, Eric Guillaume, 14 ans, domicilié à Romont, circulait à bicyclette dans cette localité. En bifurquant vers son domicile, il fut heurté à l'arrière par un cyclomoteur. Souffrant d'une fracture du crâne, l'adolescent a été transporté à l'hôpital de Bâle.

moto accrocha une voiture qui arrivait en sens inverse. Les deux jeunes gens furent entraînés sur une quarantaine de mètres avec leur véhicule. Tous deux souffrent de fractures ouvertes à la jambe gauche. Dégâts.

Les jeunes du P.D.C. pour un renouvellement du Conseil des Etats

(c) Les jeunes démocrates-chrétiens fribourgeois souhaitent que leur parti présente deux candidats à l'élection au Conseil des Etats de l'automne prochain. Ils demandent le renouvellement complet de la représentation fribourgeoise à la chambre haute et émettent le vœu que l'un des candidats représente la partie alémanique du canton.

Telles sont les conclusions de la dernière séance du comité cantonal des jeunes du P.D.C., présidé par M. Albin Cantin, de Saint-Aubin (Broye). Le comité a en outre décidé de créer un groupe de travail chargé d'étudier les problèmes posés par la révision de la constitution cantonale.

Nominations et démissions

(c) Le Conseil d'Etat a nommé MM. Maurice Verdon, à Fribourg, responsable de la section des constructions rurales au service cantonal des améliorations foncières; Gérard Crétin, à Morat, inspecteur auprès de l'Office cantonal de la protection civile; Armand Rosset, à Montagny-la-Ville, technicien auprès dudit office.

Il a accepté la démission de MM. Giorgio Dolfini, à Fribourg, ingénieur-technicien auprès du département des ponts et chaussées; Walter Eltschinger, à Fribourg, technicien auprès de l'Office cantonal de la protection civile; Benoît Rime, à Gruyères, forestier de triage.

D'autre part, le Conseil d'Etat a octroyé une patente de médecin à M. Raymond Ibecheole, de Charmey, né au Nigeria, qui est établi à Romont, ainsi qu'à M. Pal Endre Moza, né en Hongrie, établi à Châtières.

BIENNE - BIENNE

AVRIL EN CHIFFRES...

De notre correspondant: La chronique statistique du mois d'avril nous apprend qu'on a enregistré sept jours avec précipitations, deux de neige, cinq de brouillard, dix clairs, et neuf couverts.

rapport au mois de mars avec 12.863 étrangers soit le 20,31 %. Constructions. — En avril, il a été délivré deux permis de construire pour 22 appartements et sept nouveaux bâtiments et dix-huit appartements ont été occupés.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS Apollo: 15 h et 20 h 15, Seul sont les indomptés. Capitole: 20 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Le Petit Baigneur. Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45, 20 h 15, Lusthaus. Lido: 15 h et 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest. Métro: 20 h, Hercule contre tyrannie - Le Californien. Palace: 15 h et 20 h 15, Willard. Rex: 15 h et 20 h 15, Le Jardin de Finzi. Conti: à 17 h 45, La Nuit des forfaits. Scala: 15 h et 20 h 15, Joe Hill. Studio: 15 h et 20 h 15, Das Ehrliche Interview.

Orientation professionnelle. — 71 candidats se sont présentés aux tests. Sur ce chiffre, 66 ont choisi une profession et 9 ont opté pour des solutions provisoires, 9 pour les bourses d'apprentissages et 13.720 fr. furent accordés.

EXPOSITIONS Galerie Lydie Ray, place de la Fontaine: Exposition permanente. Galerie de Pestampe: Jean-Claude Kunz. Galerie Forum-Light: Céramique Alma Rossini. Galerie Lydie Ray, palais des Congrès: Bilbeaud. Galerie Fluri: 20 artistes. Galerie 57: 9 artistes bernois. Galerie d'art, Lyss: Willy Reiser. Galerie d'art, la Neuveville: M. Linck et G. Bergnard. Jorat, près d'Orvin: Exposition Robert. Pharmacie de service de nuit et du dimanche: Pharmacie Centrale, rue de l'Union 16, tél. 2.41.13. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2.52.57. Pharmacie Centrale, Dr Jolissaint, rue de l'Union 16, téléphone 2.41.13. Pharmacie Stern T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2.40.05. Médecin pour cas urgents: jeudi et dimanche, tél. 6.55.66. Piscine couverte: ouverte. Plage: ouverte. Bureau de renseignements: tél. 6.62.62. Théâtre de poche: Antigone, par les germaniens alémaniques.

Accidents. — 57 accidents en avril, faisant 36 blessés et un mort et pour 143.820 fr. de dégâts. Industrie hôtelière. — Au mois d'avril, il est descendu dans les 13 hôtels biennois disposant de 634 lits, 5236 hôtes qui ont passé 10.574 nuitées. Ces hôtes provenaient de: Suisse (2301), d'Allemagne (684), de France (688), d'Italie (399), d'Autriche (89), de Grande-Bretagne (130), des Pays-Bas (101), de Belgique (44), d'Espagne (91), du Danemark (25), de Suède (66), d'autres pays d'Europe (166), des Etats-Unis (152), d'autres pays d'Amérique (56), d'Afrique (1).

devenez hôtesse! Rentrée des cours: 2 octobre 1972. renseignez-vous à

ECOLE INTERNATIONALE D'HÔTESSES 2, rue Vallin-1201 Genève. Paris - Bruxelles - Liège - Monte-Carlo - Lyon - Genève - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Strasbourg - Casablanca

GUIN Découverte archéologique L'annonce reflet vivant du marché



...chaque jour votre
pause yogurt!
 Ananas Myrtilles Framboises Pêche Melba Fraises
Migros
 la garantie de fraîcheur exclusive
 Protection de l'environnement
 Les gobelets à yogurt de la Migros se détruisent sans nuire!

Répondeur automatique

avec ou sans possibilité d'enregistrement des appels

dès 780.- Fr.
 ou location dès 36.40 Fr. par mois

Les communications, commandes etc... sont enregistrées et peuvent être écoutées et traitées par vos soins quand il vous plaira. Votre téléphone répond toujours, même en votre absence. Téléphonnez-nous ou demandez-nous sans engagement une documentation.

Hasler Installations SA

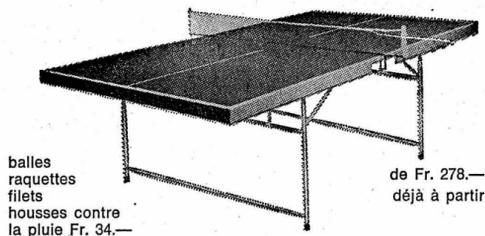
Rue de Monruz 34, 2008 Neuchâtel, tél. (038) 24 37 37

Recherche de personnes, Interphones et Postes pneumatiques.

Talon Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part votre documentation concernant les répondeurs automatiques.

Nom _____
 Adresse _____ Lieu _____
 Envoyer à:
HASLER INSTALLATIONS SA, service d'information
 Schwarztorstrasse 50, 3000 Berne 14

LE TENNIS DE TABLE, EN FAMILLE...



balles raquettes filets housses contre la pluie Fr. 34.-
 de Fr. 278.- déjà à partir

Voyez ces tables exposées

chez **Losalli** sport
 Colombier tél. 41 23 12.



OPTIQUE MARTIN LUTHER

MAITRE OPTICIEN
 Maison fondée en 1852
 Place Pury 7
 2001 NEUCHÂTEL
 Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste

Téléphone 25 13 67



Vous remboursez un prêt comptant de fr.4000.- en 30 versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

4000.- prêt comptant

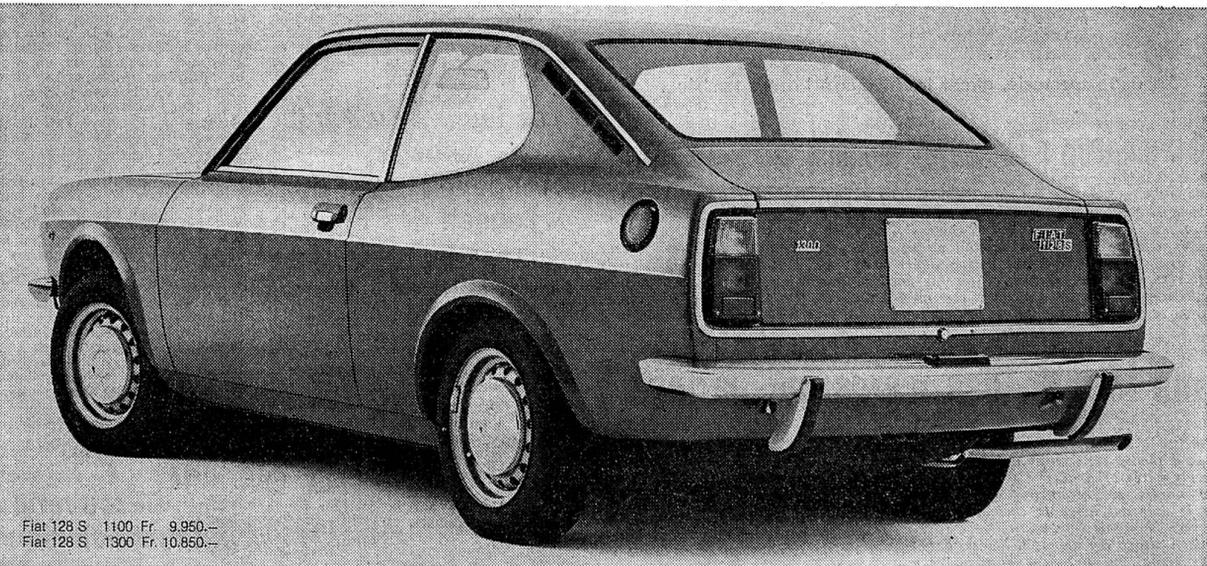
Nom: _____ 15 P Je m'intéresse à un prêt 4
 Adresse: _____ et désire
 recevoir la documen-
 tation par retour du courrier.

Veuillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.
Banque Populaire Suisse

Une nouvelle Fiat 128: Le Coupé Sport.
 Nous avons fait beaucoup plus que lui donner une simple allure sportive!



Fiat 128 SL 1100 Fr. 10.950.-
 Fiat 128 SL 1300 Fr. 11.850.-



Fiat 128 S 1100 Fr. 9.950.-
 Fiat 128 S 1300 Fr. 10.850.-

Chez Fiat, contrairement à certaines autres marques, nous croyons qu'il ne suffit pas de changer la carrosserie pour faire d'une conduite intérieure un coupé sportif... Même pour une voiture aussi rapide et maniable que la 128. Naturellement, nous avons conservé la conception de base de la 128 avec la traction avant et le moteur transversal, mais nous avons très largement repensé les autres éléments de la voiture. Le moteur existe maintenant en deux versions plus puissantes: 1116 et 1290 cm³, développant respectivement 64 et 75 CV (DIN) et permettant d'atteindre des vitesses de pointe de 150 et 160 km/h. Pour faire face à ce surplus de puissance, nous avons redessiné le châssis et renforcé la suspension. Les freins qui bénéficiaient déjà d'un système hydraulique à deux circuits indépendants (avec répartiteur de freinage sur l'essieu arrière) ont été dotés d'un mécanisme de servo-assistance à dépression.

Dans l'équipement, nous avons également inclus des pneus radiaux, un tableau de bord plus complet et un volant de compétition. Ce n'est que lorsque la voiture a atteint les performances d'un coupé sport que nous lui en avons donné l'apparence! Nous l'avons habillée d'une carrosserie qui se fait en version «Sport» et «Sport luxe». Bien que le Coupé 128 puisse se targuer de lignes nettement sportives, il a été conçu pour transporter quatre adultes en tout confort, alors que quatre valises et plusieurs sacs sont rangés sans problème dans le coffre. Cependant, quand vous jetez un coup d'œil au Coupé 128 Sport, songez que pour toutes les différences visibles, il y en a beaucoup d'autres que vous ne remarquerez qu'en faisant un essai de la voiture. Les agents Fiat sont heureux de vous le proposer.



Forfait pour transport et livraison Fr 50.-. Financement Sava - un moyen actuel.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Une famille de paysans nidwaldiens a frôlé la mort pendant 25 années! Mais le XX^e siècle est entré dans sa vie

(c) Pour les époux Joseph et Anna Mathis et leurs enfants, le XX^e siècle n'a débuté que samedi après-midi. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les époux Mathis ont vécu depuis leur mariage et leurs enfants depuis leur naissance, en danger de mort.

Cette famille de paysans de montagne, dont la petite ferme se trouve à 1400 mètres d'altitude, au-dessus de Wolfenschiessen, n'est reliée à la commune nidwaldienne que par un téléphérique vieillot, rouillé et dangereux. Construit il y a 45 ans, cet engin ne ferait même pas le bonheur d'un collectionneur de reliques. Des cabines ouvertes, rouillées et trouées, des freins en... bois (malgré la déviation) et un câble qui pend de façon dangereuse, ont donné les premiers signes de faiblesse il y a 25 ans déjà. A défaut d'argent et pour ne pas devoir couvrir deux heures à pied, pour gagner le village le plus proche, la fa-

mille Mathis passé outre aux injonctions des autorités.

INTERDIT DEPUIS 12 ANS

« Nous n'avons pas eu les moyens d'acheter de nouvelles cabines et de construire un nouveau téléphérique. Chaque ma, lorsque les gosses prenaient place dans la cabine pour gagner la vallée, j'ai fait une prière, car nous étions contents du fait que la mort planait sur ces occupants de ces benues ouvertes. Et, sans ces cabines, et sans le moteur ahottant, les enfants n'auraient même pas pu se rendre à l'école en hiver, par notre maison et l'étable sont alors presque couverts de neige », devait déclarer Anne Mathis.

Depuis 25 ans, les autorités font des pieds et des mains pour éliminer ce danger. Il y a six ans — le calendrier indiquait juin 1966 — les autorités nidwaldiennes ont pris une décision lourde de conséquences: ils interdisent formelle-

ment à « Bielen-Sepp » de transporter enfants et adultes dans les benues en question.

Le président de la commune de Wolfenschiessen conseilla à ce paysan de montagne de quitter sa ferme, pour vivre en plaine, mais celui-ci refusa catégoriquement. Les autorités firent alors apposer sur le bâtiment vieillot, servant de « gare de départ » au téléphérique, une pancarte signée par la direction de police, pancarte sur laquelle on peut encore lire aujourd'hui: « Interdit tout transport de personnes. » En pleine nuit, le paysan, descendu en plaine, déplaça l'avis d'interdiction et continua, pendant six ans, à faire descendre les gosses dans ces benues rouillées, à ses risques et périls, aucun assureur n'ayant accepté de couvrir ce risque.

« NOUS REPARTONS DE ZÉRO »

La plupart des gosses — la famille en compte six — ont grandi entre-temps. Seuls deux d'entre eux se rendent encore à l'école. Mais, pour ces deux enfants, a commencé samedi une nouvelle ère, celle de la sécurité. Si la maison, habitée par cette famille de paysans de montagne, est vieillotte au possible, les propriétaires peuvent au moins se vanter d'avoir à leur disposition, depuis samedi, un téléphérique moderne, avec deux petites cabines fermées, pouvant transporter quatre personnes. Le danger est passé, mais pas les soucis. 300.000 francs auront été nécessaires pour construire ce téléphérique. La Confédération et le canton paieront chacun 40 %, mais il restera pour « Bielen-Sepp » une somme de 60.000 francs à couvrir.

Mais comment Joseph Mathis fera-t-il pour payer les intérêts et l'amortissement alors qu'il n'a pas d'argent en réserve? Lui fallait-il vendre ses six vaches, ses deux chèvres et ses douze poules? Grâce à l'esprit d'entraide d'habitants de la commune, une solution fut trouvée: le petit téléphérique servira dorénavant aussi à transporter des promeneurs sur les hauteurs, d'où partent d'excellents chemins vicinaux, permettant de belles promenades.

Cette idée est le seul espoir pour le brave paysan et sa famille, sans quoi il ne pourra pas rembourser ses dettes. Mais, pour arriver à nouer les deux bouts, il lui faudra au moins 700 à 800 voyages aller et retour par année, ou plutôt par été, car en hiver personne ne se risquera à Bielen, où le danger d'avalanches est grand.

Une histoire pour le moins étonnante, si l'on tient compte du fait qu'elle se passe au XX^e siècle.

Dispositions constitutionnelles analogues sur la collaboration pour les deux Bâles

BALE (ATS). — Les Conseils d'Etat de Bâle-ville et de Bâle-campagne ont présenté samedi au public un projet d'article rédigé pour les constitutions des deux demi-cantons, sur l'encouragement de la collaboration inter-cantonale, pour des questions régionales. A Bâle-campagne, cette disposition remplacera les articles 57 et 57bis de la constitution; à Bâle-ville, elle figurera sous le chiffre 17a, complétant ainsi l'éventail des tâches de l'Etat. Alors qu'à Bâle-campagne, le nouvel article remplace celui sur la réunification des deux demi-cantons à Bâle-ville cette ancienne disposition reste en vigueur.

Le texte suivant sera soumis aux Parlements des deux demi-cantons puis en votation populaire: « Les autorités travaillent en collaboration avec les autorités régionales pour régler les questions relatives aux cantons avoisinants, Bâle-ville avec Bâle-campagne, et réciproquement. Elles cherchent pour des buts d'intérêt commun à établir une adaptation des législations, à conclure des accords, à créer des institutions communes et à fixer des règles de péréquation. Ce projet est issu de la votation populaire du 25 avril 1971.

Le peuple de Bâle-campagne avait accepté que soit abrogée la disposition constitutionnelle sur la réunification des deux demi-cantons de Bâle, et son remplacement par un article constitutionnel sur la collaboration. Le Conseil d'Etat de Bâle-ville avait également demandé au Grand conseil de prévoir un accord cadre sur la collaboration entre les deux Etats. Une initiative populaire a également été déposée à Bâle-ville. Elle demande que toutes les prestations de l'Etat en faveur de personnes, de communautés ou d'institutions domiciliées à l'extérieur du canton soient compensées. C'est pour faire pièce à cette dernière que le gouvernement s'est prononcé en faveur d'un article constitutionnel

prévoyant la collaboration entre les deux demi-cantons. Cette disposition permettra d'exiger la compensation des prestations étatiques en faveur de personnes et autres institutions domiciliées à l'extérieur du canton.

C'est la première fois que la notion de région est définie de manière constitutionnelle dans les deux demi-cantons en cause. A noter que les cantons de Soleure et d'Argovie pourraient prendre des dispositions analogues.

Arrêté vendredi à Stuttgart Bruno Spahr a-t-il tué un policier saint-gallois ?

SAINT-GALL (ATS). — Bruno Spahr, 30 ans, le cambrioleur évadé et recherché depuis longtemps, a été arrêté vendredi à Stuttgart, alors qu'il volait une auto. Bruno Spahr est sérieusement soupçonné par la police saint-galloise d'avoir tué le 31 mai à Weesen (SG), le caporal de police Othmar Benz, 45 ans, père de quatre enfants. Il n'a pu être identifié que samedi, car il portait de faux papiers lors de son arrestation.

La police de Stuttgart n'a pas voulu donner immédiatement de plus amples informations, car il s'agit « d'un cas par-

ticulier » au sujet duquel le procureur général a décidé de ne rien révéler. Les autorités pénales du canton de Saint-Gall ont déjà pris des contacts avec leurs collègues allemands, afin de pouvoir assister à l'audition de Bruno Spahr en Allemagne. Une demande d'extradition a déjà été faite.

Jeunes Suisses assassinés en Afrique

Deux jeunes gens de Balsthal-Klus, Hans-Ruedi Straub, 20 ans et Hans-Ulrich Grossimund, 24 ans, étaient partis le 1er juin en voiture pour faire un voyage de quatre semaines en Afrique du Nord. Samedi, on apprenait que les deux jeunes gens avaient été assassinés dans une forêt de la région de Tanger, par deux légionnaires évadés de prison et d'un gardien de la même geôle, qui les accompagnait dans leur fuite.

Le trio a dévalisé les deux Suisses, emportant leurs papiers d'identité. C'est grâce à la plaquette militaire que portait M. Straub que l'identification des victimes a été rendue possible. Les assassins ont été arrêtés par la police marocaine.

Entrepôt de Winterthour en flammes

WINTERTHOUR (ATS). — Un incendie, qui a éclaté samedi matin dans une ancienne usine utilisée comme entrepôt, à Winterthour, a provoqué des dégâts dépassant 100.000 francs. Une grande partie du dépôt d'un magasin de sport est détruit. L'enquête entreprise par la police, permet de conclure que l'incendie est dû à l'imprudence d'un locataire.

Exposition des cheminots artistes

BERNE (ATS). — On trouve toujours, dans une profession aussi technique que les chemins de fer, des hommes qui souhaitent trouver dans l'art une compensation à leur travail. Soixante cheminots, membres du groupement suisse des cheminots peintres, sculpteurs et écrivains, dont trois femmes, exposent au musée de la Schulwarte à Berne. Un jury a récompensé les meilleurs des 200 travaux présentés.

Abolition du statut de saisonnier: lettre ouverte au Conseil fédéral

GENÈVE (ATS). — A l'occasion de la reprise des pourparlers italo-suisse, six personnalités de Suisse romande et de Suisse allemande ont adressé au président de la Confédération et aux autres membres du Conseil fédéral une lettre ouverte pour les prier « d'instamment d'examiner avec toute l'attention nécessaire la question de l'abolition du statut de saisonnier », soulignant, entre autres, que « les seuls intérêts économiques ne sauraient justifier le maintien dudit statut.

« Indépendamment des requêtes que peut présenter l'Italie ou les autres pays qui nous fournissent de la main-d'œuvre, nous insistons auprès de vous pour que notre pays s'engage résolument à mettre fin à une situation anachronique, inhumaine et scandaleuse », écrit notamment, dans cette lettre ouverte, MM. André Bieler, professeur aux facultés de théologie des Universités de Genève et de Lausanne, Karl Gmünder, secrétaire du parti socialiste du canton de Zurich, Kurt Marti, pasteur et écrivain, Hans Muehlethaler, écrivain, Jean Quoloz, président central du Mouvement populaire des familles et Georges Rossier, président du comité suisse de la déclaration de Berne.

Adoption d'un code de la presse

BERNE (ATS). — L'Association de la presse suisse (APS) a siégé samedi à Berne. Elle a adopté à une grande majorité un document sur les droits et les devoirs des journalistes, constituant un code suisse de la presse, et adopté à la majorité des deux tiers exigée, que soit ancrée dans les statuts de l'APS l'institution d'un conseil de presse.

Le principe de la création d'un code suisse de la presse ayant été adopté au cours d'une précédente assemblée des délégués, seules quelques modifications ont encore été approuvées tant sur le plan du fond que sur celui de la forme. Soixante-deux délégués se sont prononcés en faveur du code contre 7. A la majorité des deux tiers requise, il a été décidé d'inclure le code dans les statuts de l'APS. On a enfin accepté la création d'un conseil de la presse. Cet organe aura la compétence de juger des cas de violation des droits ou des devoirs des journalistes. Une prochaine assemblée se prononcera sur la composition et le règlement du conseil.

LES PTT NE SONT PAS DES CENSEURS!

M. Fritz Bourquin, directeur général des PTT a salué l'assemblée qui se déroulait dans des locaux mis à sa disposition

Fin des journées de gymnastique féminine

AARAU (ATS). — Avec des productions communes groupant quelque 14.000 gymnastes et de courtes allocutions officielles, dont un message du conseiller fédéral Brugger, les journées de gymnastique féminine de l'Association suisse de gymnastique féminine se sont terminées hier après-midi à Aarau. C'était la première fois depuis 1963, à Lucerne, que les membres de 809 sections de l'Association se retrouvaient pour une manifestation nationale. Durant trois jours, concours et exercices, individuels ou de section, se sont succédés.

VAUD

Deux voleurs condamnés

NYON (ATS). — Deux Français de 28 et 24 ans, qui avaient commis quatorze cambriolages dans le canton de Vaud en 1971 pour un montant global de près de 20.000 francs, ont été condamnés par défaut par le tribunal correctionnel de Nyon à deux ans et à un an de prison ferme, et à dix ans d'expulsion de Suisse, pour vol en bande organisée. Des peines avec sursis ont été infligées à deux comparses.

Les pêcheurs lausannois protestent

LAUSANNE (ATS). — Les pêcheurs lausannois ont réagi vigileusement à la situation — eaux trop basses — qui est faite au lac de retenue de l'Hongrin, dans les AEs vaudoises. Ils sont décidés à exiger un contrôle officiel de l'Etat et la mise d'appareils permettant de mieux surveiller les étiages des rivières baignées à l'exploitation électrique.

D'autre part, les pêcheurs s'opposent au projet morgien de prélever un supplément d'eau dans des sources du pied du Jura vaudois, ce prélevement mettant en danger deux rivières: le Veyron et la Venoge.

Enfin, ils souhaitent que l'Etat s'équipe mieux pour analyser plus rapidement les eaux polluées.

NOUVELLES FINANCIÈRES

Pour la première fois, Nestlé rencontre une délégation syndicale internationale

GENÈVE (ATS). — Pour la première fois, une rencontre entre syndicats a lieu sur le plan international à l'occasion de la visite de l'entreprise Nestlé à Alimontana, à Vevey. Un communiqué syndical donne les résultats de cette rencontre et annonce que d'autres rencontres auront lieu, à la demande de l'une des deux parties. La délégation de l'Union internationale des travailleurs de l'alimentaire (UITA) était composée de 9 membres: le conseil permanent des travailleurs de Nestlé, un représentant des travailleurs de Nestlé, dont M. Liotard-Vogt, administrateur délégué. Au cours d'une discussion qualifiée de « franche et ouverte », la société a précisé que « Nestlé attache une importance particulière à l'observation des droits syndicaux par ses sociétés associées et filiales », et qu'elle « entend mener au premier plan la sauvegarde des emplois et rechercher une entente avec les représentants des travailleurs sur les conséquences

par les postes. Il a déclaré que les PTT n'avaient pas l'intention de jouer un rôle de censeur en examinant la question des journaux dans le cadre de la réduction des tarifs d'acheminement. L'assemblée des délégués de l'Association de la presse suisse a pu enfin connaître du fait que la police ne voit pas de problèmes inadmissibles dans le travail des journalistes et photographes.

A l'unanimité, l'assemblée a tenu à manifester son soutien à l'APG pour qu'elle obtienne des garanties nécessaires pour le droit public à l'information.

Installation d'épuration des eaux empoisonnées

WDEGG (AG) (ATS). — Des poisons de provenance inconnue, ont à nouveau détruit la partie biologique de l'installation d'épuration des eaux de Wigg, dans le canton d'Argovie. Selon un communiqué publié en fin de semaine par l'Association pour l'épuration des eaux de la région de Lengnau, une plainte contre inconnu a été déposée. Une enquête sur la provenance de poisons est actuellement entreprise par le service pour la protection des eaux du département argovien des travaux publics.

Vingt et un petits Vietnamiens au village Pestalozzi

Vingt et un enfants vietnamiens — 14 garçons et 7 fillettes — âgés entre 11 et 13 ans, sont arrivés samedi matin à Cloten, à bord d'un avion de la compagnie Swissair. Ils sont tous des orphelins de guerre, en provenance des régions de Saigon, Da-nang et Hué. Ils ont été dirigés sur le village Pestalozzi, à Trogen, et installés au nouveau pavillon vietnamien, où des adultes d'origine vietnamienne s'occupent de leur éducation dans leur langue maternelle compte tenu des traditions de leur pays.

Dès que les enfants auront suffisamment assimilé la langue allemande, ils visiteront l'école secondaire internationale du village Pestalozzi. Ils auront ensuite soit la possibilité d'entrer à l'école professionnelle et de faire un apprentissage, soit de suivre les cours d'une école supérieure, avant de rentrer dans leur pays.

Pour le début de l'année scolaire les instituteurs soleurois s'adressent au Grand conseil

SCHOENENWERD (ATS). — L'Association des instituteurs du district de Soleure, siégeant à Schoenenwerd, a accepté une résolution dans laquelle elle demande au Grand conseil soleurois de revoir sa décision concernant l'année scolaire longue et d'entreprendre une éventuelle modification en ce qui concerne le début de l'année scolaire en accord avec tous les cantons voisins.

La situation a changé pour Soleure, à la suite des votations du 4 juin dans les cantons de Berne et de Zurich, précise la résolution. « Les cantons voisins de Berne, Argovie et Bâle-ville, dans les questions scolaires sont en étroite relation avec celles du canton de Soleure, conservent le début de l'année scolaire au printemps. Des inconvénients naîtront de cette situation pour beaucoup d'élèves des régions frontalières. »

Balade

LYON (ATS). — Le Grand conseil genevois s'est rendu samedi à Lyon en excursion annuelle. Ce but doit marquer l'importance acquise aujourd'hui par les relations de caractère régional. Les députés et quelques invités ont fait le voyage en autocar spécial. Ils ont été accueillis à la gare de Lyon par le maire de la ville, M. Louis Pradel.

La journée a été consacrée à diverses visites et à un déjeuner, au cours duquel le maire de Lyon et le président du Grand conseil genevois ont évoqué le problème du régionalisme et de la liaison aérienne Lyon - Genève, souhaitée du côté suisse.

Début de la semaine du jouet

ZURICH (ATS). — La semaine du jouet, une campagne du commerce suisse pour le bon jouet de qualité, destinée aussi bien aux enfants, aux jeunes qu'aux adultes, vient de commencer. Plus de 200 commerçants de toute la Suisse y prennent part. Il s'agit avant tout d'apporter la preuve que le jouet représente un important facteur de l'éducation et que son influence sur le développement d'un enfant est énorme. Un concours de peinture est organisé avec la collaboration de Pro Juventute. C'est la cinquième fois que la semaine du jouet est organisée par l'Association suisse du commerce de jouets et d'articles de loisirs.

GENÈVE

Débat fleuve pour les députés

Le transfert des usines Gardy et la manifestation anti-shah sur la sellette

GENÈVE (ATS). — Le Grand conseil genevois a siégé vendredi jusqu'à minuit. Sur proposition conjointe d'un député socialiste et d'un député du parti du travail, le Grand conseil, unanime, a fait siéner une motion invitant le Conseil d'Etat à user de tous ses moyens et à mettre tout en œuvre pour que les établissements Gardy — établis dans le quartier de la Jonction — qui ont récemment annoncé leur transfert à Préverenges dans le canton de Vaud — restent à Genève. Dans cette motion, il est demandé également au Conseil d'Etat de définir sa politique économique ainsi que ses options fondamentales

RENFORCEMENT DE LA PRÉSENCE POLICIERE ESPAGNOLE

Au cours de cette séance, un député socialiste a interpellé le Conseil d'Etat au sujet, a-t-il dit, de la prochaine venue à Genève et en Suisse, de 200 attachés sociaux espagnols qui seraient attachés auprès des consulats et de l'ambassade d'Espagne en Suisse. Selon le député, il s'agirait d'un renforcement de la présence policière espagnole pour surveiller les travailleurs de ce pays établis en Suisse. Le Conseil d'Etat a répondu qu'il s'expliquerait à ce sujet lors d'une prochaine séance, soit au début de l'automne.

LA MANIFESTATION ANTI-SHAH

Enfin, un député du parti du travail a interpellé le Conseil d'Etat au sujet

des mesures considérables qui avaient été prises par la police genevoise — lors de la visite du shah d'Iran, invité à prendre la parole devant la conférence internationale du travail — pour maîtriser la manifestation de rue qui n'avait pas été autorisée par le département de justice et police et qui s'est tout de même déroulée pendant près de quatre heures dans les rues de la ville.

Le député du parti du travail a dénoncé certains excès et certaines brutalités qui, notamment, ont été commises à l'encontre de certains représentants de la presse dans l'exercice de leur métier. Le chef du département de justice et police, le conseiller d'Etat Henri Schmitt, qui est également chef du gouvernement cantonal, a déclaré que la police et les autorités avaient le devoir de maintenir l'ordre dans la rue et que ces manifestations sont régulièrement organisées par quelques centaines d'individus, toujours les mêmes, que l'on retrouve quel que soit le but ou le mobile de la manifestation. La manifestation en question n'était d'ailleurs pas autorisée et le Conseil d'Etat avait le devoir d'empêcher qu'elle se déroule.

En ce qui concerne certains excès dont avaient été victimes des représentants de la presse, M. Schmitt a ajouté que certains journalistes — en très petit nombre d'ailleurs — ont été confondus dans cette circonstance leur rôle d'informateur avec celui de manifestant. Cela ne peut être toléré. En tout cas, une enquête est ouverte afin de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé, a conclu le chef du gouvernement genevois.

Des assistants sociaux occupent un logement vendu pour 700.000 fr.

De notre correspondant: S'il est une contestation qui a toute la sympathie du public genevois, c'est bien celle que viennent de manifester une trentaine d'assistants sociaux (de Caritas au Centre social protestant) qui ont occupé pendant tout le week-end, pacifiquement et symboliquement, un appartement de 10 pièces à vendre 700.000 francs dans un immeuble en voie d'achèvement à Champel.

En agissant ainsi, les assistants sociaux entendaient attirer l'attention de la population sur le paradoxe qu'il y a entre la crise du logement et ce luxe qui frise l'indécence. Ils veulent que le logement cesse d'être considéré comme un simple bien de consommation, alors qu'il devrait être une option sociale. Ils ont

souligné que Genève compte actuellement 640 appartements vides et habitables, alors que 5000 candidats locataires voient leurs demandes insatisfaites.

« Il faut avoir le courage de s'opposer aux lois en vigueur, lorsque celles-ci favorisent une minorité possédante et qu'elles sont contraires à l'intérêt de la majorité des gens. » Cette occupation s'est déroulée sans incident, bien que la police politique et la gendarmerie soient venues à plusieurs reprises « voir ce qui se passait ». Beaucoup de Genevois se sont rendus sur les lieux pour y signer le livre d'or de la protestation, apportant ainsi leur soutien à cette démonstration. Le promoteur de cette construction pour millionnaires a eu le bon goût de renoncer à déposer plainte. Bon goût ou... sagesse!

Loterie à numéros - Tirage du 17 juin 1972

Numéros sortis: 1 - 4 - 8 - 25 - 29 - 30
Numéro complémentaire: 7

STATISTIQUE DES NUMEROS DÉJÀ SORTIS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
16 x	16 x	16 x	20 x	18 x	14 x	15 x	19 x	17 x	19 x
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
18 x	23 x	6 x	12 x	21 x	13 x	14 x	18 x	13 x	14 x
21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
16 x	26 x	17 x	24 x	23 x	16 x	15 x	16 x	17 x	21 x
31	32	33	34	35	36	37	38	39	40
14 x	20 x	16 x	18 x	16 x	17 x	13 x	17 x	16 x	26 x
Somme totale attribuée aux gagnants 1.584.721 fr.									
Somme attribuée à chaque rang 396.180 fr. 25									

NOUVEAU

mamiya AUTO XTL

la révélation de l'année, l'appareil reflex de l'avenir

Cet appareil reflex unique résout, en un clin d'œil et à la perfection, les problèmes de prise de vue les plus difficiles. Son automatisme poussé vous assure des résultats irréprochables et vous décharge de tout souci.

Diaphragme automatique, avec système de blocage, également réglable à la main – double système de mesure de la lumière : mesure totale et mesure spot – monture à baionnette pour objectifs d'origine de 21 à 800 mm de focale et objectifs zoom – dans le viseur, contrôle de toutes les fonctions : temps de pose, diaphragme, réglage automatique ou manuel, mesure spot ou totale et signal de mauvaise exposition – mise au point par micropismes et dépoli – possibilité de viser avec diaphragme en position de travail – lampe de contrôle de la pile – branchement pour moteur et grand chargeur de film – zones surdimensionnées de caoutchouc cannelé sur l'appareil et les objectifs pour en faciliter le maniement – gamme d'accessoires d'une exceptionnelle richesse – bref, un authentique appareil à système.

Un véritable chef-d'œuvre technique!

1275.- avec objectif 1:1,8/55 mm

1425.- avec objectif 1:1,4/55 mm

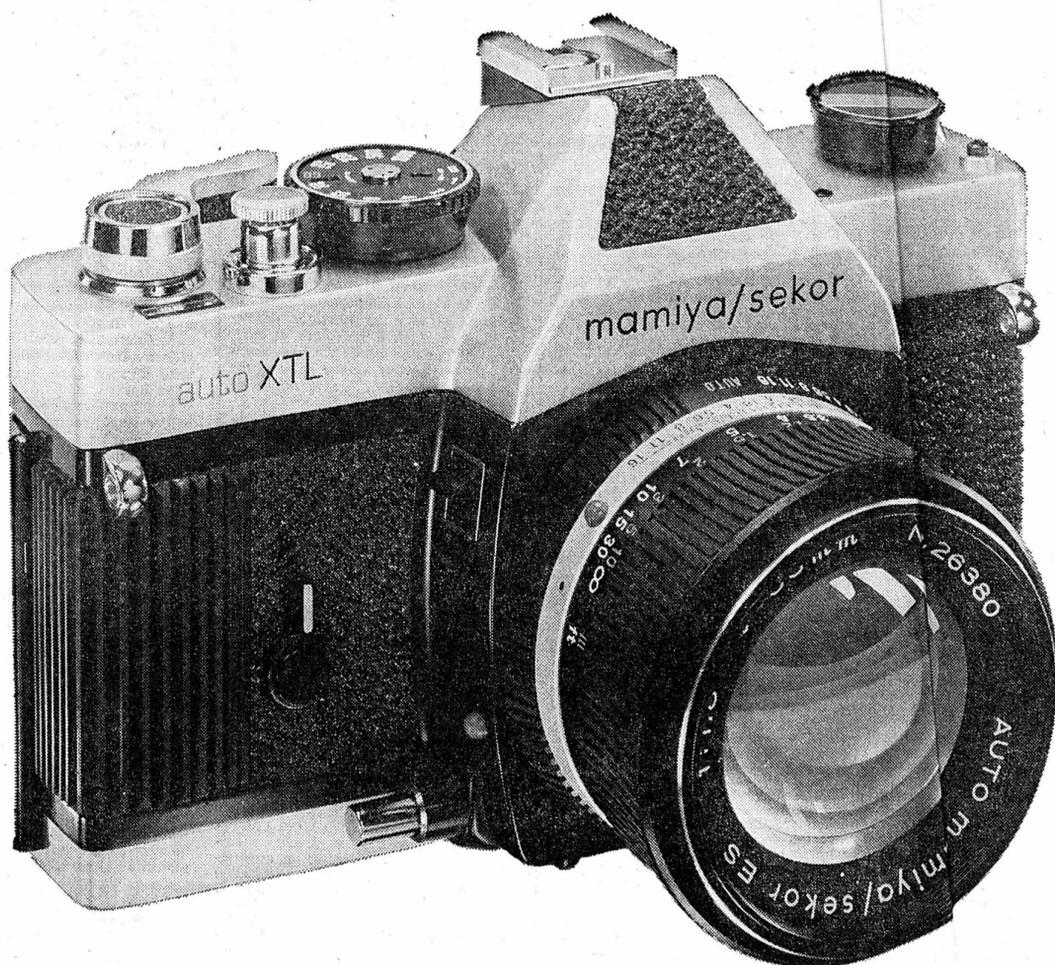
Prix indicatifs

mamiya

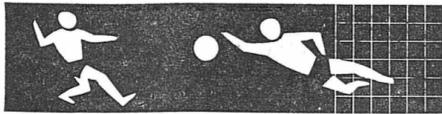
le plus grand choix
d'appareils reflex de classe
pour les amateurs, les photographes
professionnels et les reporters

BOLEX

ce nom de réputation mondiale
est le garant d'un service impeccable
en Suisse,
assuré par BOLEX SA, 1400 Yverdon



FAN SPORTS



L'EXPRESS

Pas de surprise lors de la finale du championnat d'Europe des nations

L'Allemagne de l'Ouest souveraine

Les Russes ont péché par manque d'inspiration

ALLEMAGNE DE L'OUEST - URSS 3-0 (1-0)

MARQUEURS : Muller 27me; Wimmer 52me; Muller 58me.

ALLEMAGNE DE L'OUEST : Maier; Hoettges, Schwarzenbeck, Beckenbauer, Breitner; Wimmer, Netzer, Hoeness; Heynckes, Muller, Kremers. Entraîneur: Schoen.

URSS : Rudakov; Dzonouachvili, Kaplitchni, Khurtsilava, Istomine; Konkov, Trochkine, Kolotov; Baïdachny, Banichevski, Onitchenko. Entraîneur: Pomoranov.

ARBITRE : M. Marschall, Autriche.

NOTES : stade du Heysel, à Bruxelles. Temps chaud; 45.000 spectateurs. Finale du championnat d'Europe des nations. A la mi-temps, Dolmatov remplace Konkov. A la 65me, Kozinkévitch remplace Banichevski.

Il n'y a pas eu de surprise au stade du Heysel de Bruxelles: l'Allemagne a remporté la finale du championnat d'Europe des nations, en battant très nettement l'URSS. Donnée largement favorable, la formation dirigée par Helmut Schen a répondu à l'attente générale en présence de 45.000 spectateurs, pour la plupart des Allemands venus en Belgique soutenir leur équipe. Et, malgré toute sa bonne volonté, l'URSS qui en était à sa troisième finale, a dû s'incliner pour la deuxième fois consécutive. Après avoir gagné en 1960, l'équipe russe s'était, en effet, déjà inclinée en 1964, à Madrid, contre l'Espagne.

les quarante-cinq premières minutes, l'URSS se comporta en « challenger » légèrement plus effacé. Hoeness ne s'en montra pas moins utile alors que Wimmer fut, avec Muller, un des grands hommes de cette rencontre. Souvent rabattu sur le centre, Heynckes représenta un danger constant pour la défense soviétique alors que sur l'autre aile, le gaucher Kremers affola son vis-à-vis Dzonouachvili par ses dribbles époustouflants. Reste le cas de Gerd Muller. Auteur de deux des trois buts de son équipe, l'avant-centre allemand justifia sa réputation de « buteur » exceptionnel. Opportuniste, toujours en mouvement, Muller posa des problèmes insolubles à son cerbère Kaplitchni. Ses déplacements sur tout le front de l'attaque créèrent tout au long de la partie des « boulevards » où venaient s'engouffrer les hommes venus de loin tels Wimmer ou Beckenbauer.

Nettement battue, l'URSS a quelque peu déçu. Réputée pour son organisation exem-

plaire, la formation soviétique a péché par naïveté et par manque d'inspiration. Mais ce sont là des défauts qui lui sont propres. Et il fallut une performance remarquable du gardien Rudakov pour que la marque ne soit pas plus sévère. Dans son rôle de « libero », Khurtsilava fut trop statique. Muller, Wimmer et Heynckes s'en donnèrent à cœur joie en partant dans son dos. Khurtsilava fut, en revanche, très prêt d'obtenir le but de l'honneur lorsqu'il expédia un tir pris des trente mètres, qui s'écrasa sur la barre transversale du but allemand (69me minute).

Au milieu du terrain, Trochkine se signala surtout par ses interventions trop sèches aux dépens de Netzer. Konkov, l'homme qui avait éliminé la Hongrie en demi-finale, dut céder sa place, après le repos, à Domatov, encore imparfaitement remis d'une blessure. Et définitive, seul le petit ailier gauche Onitchenko se montra, par instants, dangereux dans ses débordements. Mais ses coéquipiers gâchèrent par maladresse ses deux ou trois bons services, à l'instar de Banichevski, bien effacé au poste d'avant-centre.

moins, ils ont été sérieusement accrochés en deuxième mi-temps par un adversaire en deuxième mi-temps. Cette deuxième mi-temps fut d'ailleurs extrêmement heurtée et certaines décisions de l'arbitre furent longuement contestées par le public.

Les Hongrois n'ont jamais trouvé la parade aux actions incisives du « tandem » Lambert-Van Himst. Ces deux joueurs, les meilleurs sur le terrain, prirent fréquemment le pas sur leurs opposants directs ainsi que sur le « libero » Pancsics. Avec un peu plus de réussite, il aurait pu donner une victoire beaucoup plus nette à leur équipe.



LA RÉCOMPENSE. — Beckenbauer, capitaine de l'équipe allemande, reçoit la coupe des mains de M. Wiederkehr, président de l'UEFA. (Téléphoto AP)

JAMAIS MENACÉS

Cette finale a été d'un niveau excellent, en première mi-temps du moins. Durant

ELEGANCE ET BRIO

Au milieu du terrain, Netzer, même s'il ne connut pas la même réussite que

Fontainemelon et Moutier sont promus en 1re ligue



EGALISATION. — Weyermant a beau se détendre, le tir de Varonier fera mouche. (Avipress - Baillod)

Fontainemelon-Salquenen 2-2 (0-0)

MARQUEURS : Ritschard 66me; Varonier 82me; Rumo I 90me; Amacker 94me.

FONTAINEMELON : Weyermant; Wicht, Leuba, Piémontesi, Rumo II; Holzer, Siméoni; Ritschard, Rumo I, Jendly, Zaugg. Entraîneur: Madry.

SALQUENEN : Constantin I; Riggler, Zumhofen, Bundi; Constantin II; Delaloye, Oggier; Varonier, Cina, Amacker, Bapouid. Entraîneur: Delaloye.

ARBITRE : M. Burioli, de Lausanne.

NOTES : Terrain de Fontainemelon, pelouse en bon état. Temps beau, puis couvert. 700 spectateurs. A la 30me minute, tir de Siméoni sur le poteau du but de Constantin. A la mi-temps, Streit remplace Bagnoud chez les visiteurs alors que, du côté neuchâtelois, Lambiel entre pour Wicht. A la 55me minute, Jendly est blessé lors d'un choc avec Bundi. Il est remplacé par Cerutti. A la suite de cet accident, l'arbitre décide de prolonger la partie de cinq minutes. Avertissements à Rumo I et Zaugg, pour jeu dur. Coups de coin: 7-4 (5-1).

DEBUT EN FANFARE

Comme on le pensait, Salquenen entama la partie en adoptant une prudente défensive. Aussi, d'emblée, Fontainemelon sautait à la gorge. Toutefois, si le jeu se concentra dans le camp valaisain la défense, avec au milieu un Delaloye calme et souverain, écartait le danger à chaque coup. De ce fait, les attaquants neuchâtelois devenaient nerveux et les passes manquaient de précision. Le résultat à la mi-temps ne reflétait guère la supériorité locale.

Dès la reprise, l'arrivée de Streit, remarquable technicien, donna des ailes aux visiteurs, qui prirent de plus en plus de risques. Comme Fontainemelon ne s'en laissa jamais conter, le jeu devint acharné, l'engagement total tout en restant correct. A l'ouverture de la marque, les Valaisans ne se découragèrent pas et égalisèrent très justement. Alors qu'on pensait qu'ils ne revenaient pas après le magnifique but de Rumo I, ils repartirent de plus belle et rejoignirent leur adversaire sur le fil.

Ce partage des points suffit à Fontainemelon pour assurer sa place dans la catégorie supérieure. Sa promotion est pleinement méritée. Durant tout le championnat et au cours des finales de promotion, la formation du Val-de-Ruz a su allier avec bonheur son excellente technique à une condition physique impeccable. C'est avec joie que les sportifs neuchâtelois verront réapparaître cette sympathique équipe dans notre troisième division nationale.

Moutier-Derendingen 5-1 (4-1)

MARQUEURS : Vernier 19me; Lang 22me; Maillat 40me; Steffen (penalty) 41me; Lang 45me; Vernier 77me.

MOUTIER : Diacon; Barth, Oergel, Zaugg, Von Burg; Sbaraglia, Montnier; Lang, Eschmann, Vernier, Maillat. Entraîneur: Fankhauser.

ARBITRE : M. Renggli, de Lucerne.

NOTES : Stade de Châtierre, pelouse excellente. 3000 spectateurs. A la 23me minute, un envoi de Lang frappa le dessous de la latte mais revient en jeu. A la 40me minute, Diacon veut se saisir du ballon que son adversaire de la tête et des épaules et il a fallu un penalty très discuté pour permettre aux Soleurois de sauver l'honneur. Si l'on tient compte des chances de but gâchées par Moutier par excès de précipitation, manque de concentration ou encore malchance, l'addition aurait pu être plus salée encore.

Qu'on nous permette, pour terminer, de relever le fait que pour ses quatre rencontres de la poule finale, Moutier s'est vu, à chaque fois, attribuer un arbitre d'outre-Sarine. Relevons néanmoins qu'il, le directeur du jeu s'est montré à la hauteur de sa tâche, aidé en cela d'ailleurs, par la correction de deux vingt-deux acteurs.

La situation dans les six poules

Groupe 1 : Brugg-Uzwil 3-1 (1-0). — Classement: 1. Rebstein 2-3. 2. Uzwil 3-3. 3. Brugg 3-2. — **Groupe 2 :** Schaffhouse-Rapid Lugano 0-1 (0-0). — Classement: 1. Ruti 2-3. 2. Rapid Lugano 3-3. 3. Schaffhouse 3-2. — **Groupe 3 :** Kriens-Roeschensch 4-2 (1-0). — Classement: 1. Kriens 3-5 (Kriens est promu en 1er ligue). 2. Roeschensch 4-3. 3. Qerlikon 3-2. — **Groupe 4 :** Moutier-Derendingen 5-1 (4-1). — Classement: 1. Moutier 4-6 (Moutier est promu en 1re ligue). 2. Derendingen 4-4. 3. Sparta Berne 4-1. — **Groupe 5 :** Fontainemelon-Salquenen 2-2 (0-0). — Classement: 1. Fontainemelon 3-6. 2. Salquenen 3-3. 3. Malley 4-1 (Fontainemelon est promu en 1re ligue).

Résultats

Coupe des Alpes

Lausanne - Bastia 1-0 (0-0)

Sion - Nîmes 0-4 (0-1)

Bordeaux - Bâle 1-3 (1-2)

Lyon - Servette 4-0 (2-0)

Coupe de la ligue

Bellinzona - Lugano 4-5

Bruhl - Saint-Gall 0-3

Chênôis - Vevey 1-0

Chiasso - Mendrisio 2-1

Fribourg - Granges 3-3

Lucerne - Aarau 2-0

Martigny - Bienne (à Bienne) 0-1

Neuchâtel Xamax - La Chaux-de-Fonds 1-2

Coupe des jeunes

Soleure - Berne-Nord 1-3.

Sport Toto

122 - 122 - 11x - 122 - 2

Dix mille spectateurs seulement à la finale des perdants

La troisième place à la Belgique

BELGIQUE - HONGRIE 2-1 (2-0)

MARQUEURS : Lambert 23me; Van Himst 28me; Ku (penalty) 51me.

BELGIQUE : Piot; Heylens, Thyssen, Vandendaele, Dolmans; Verheyen, Dockx, Polleunis; Semmling, Van Himst, Lambert.

HONGRIE : Gezei; Fabian, Pancsics, P. Juhasz, J. Juhasz; Albert, Szoske, Ku; Kosma, Dunai, Zambo.

ARBITRE : M. Bostrom, Suède.

NOTES : Stade de Liège, pelouse en bon état 1000 spectateurs seulement, dont de nombreux Allemands. En seconde mi-temps, Zambo est remplacé par Szeucs.

SÉRIEUSEMENT ACCROCHÉS

Les Belges ont logiquement remporté une rencontre qui fut d'un niveau moyen. Ils se sont créés le plus grand nombre d'occasions de buts et ils ont présenté les individualités les plus brillantes. Néan-

l'homme qui avait sauvé l'honneur en demi-finale. En plusieurs occasions, Polleunis a démontré ses qualités d'attaquant. Il fut en tout cas le meilleur soutien de Lambert et de van Himst. A ce trio, il faut adjoindre le demi Dockx, qui a fait preuve d'une autorité exemplaire au centre du terrain.

Chez les Hongrois, Albert, bien qu'étant assez loin de sa meilleure forme, tint tout de même un rôle en vue. Il s'efforça surtout de coordonner les mouvements de ses partenaires. Malheureusement, les plus redoutables, Ku et Kosma, se perdirent dans un jeu extrêmement brouillon. Le remplacement, à la pause, de l'ailier gauche Zambo (l'homme qui avait raté le penalty contre l'URSS) par le demi Szeucs donna une meilleure assise à l'équipe et elle lui permit de s'assurer une certaine supériorité territoriale. La carence de l'avant-centre Dunai et de ses partenaires de l'attaque l'empêcha cependant de renverser la situation.

La Coupe de la ligue nationale et la Coupe des Alpes

Neuchâtel Xamax battu chez lui

NEUCHÂTEL XAMAX - LA CHAUX-DE-FONDS 1-2 (0-1)

MARQUEURS : Meury (penalty), 42me; Friche, 81me; Rub, 87me.

NEUCHÂTEL XAMAX : Lecoultré; Claude, Munwiler, Mantoan, Stauffer; Blusch, Guillaume, Amez-Droz; Bonny, Rub, Probst. Entraîneur: Artimovicz.

LA CHAUX-DE-FONDS : Forestier; Portner, Jaquet, Richard, Veya; Brossard, Chianidussi, Meury; Pagan, Bize, Merillat II. Entraîneur: Sobotka.

ARBITRE : H. Luignet, d'Yverdon.

NOTES : Stade de la Maladière, pelouse en bon état. Belle soirée. 1500 spectateurs. A la conférence de presse, on apprend que Neuchâtel Xamax a engagé Kauer comme entraîneur pour son école de football. La Chaux-de-Fonds joue sans Merrillat I, retenu avec l'équipe suisse des PTT, Schriberchnigg (blessé) et Serment (en vacances). Manquent également Risi (transféré à Winterthour) et Aganjan (retourné en Grèce). Pour sa part, Neuchâtel Xamax se passe de Brunnenmeier, Monnier, Durr (qui semble avoir mis un terme à sa carrière en ligue nationale) et Traber (école de sous-officiers). A la 3me minute, Forestier, qui porte un maillot jaune, est invité par l'arbitre à endosser un tricot d'une autre couleur. A la 41me minute, Merrillat II, qui partait en direction du but de Lecoultré, est arrêté irrégulièrement par Mantoan, dans le carré des seize mètres. Le penalty est transformé par Meury. A la mi-temps, Schweizer prend la place de Probst. A la 54me minute, Pagan cède la sienne à Bouillie. A la 67me minute, Amez-Droz, blessé, se retire au profit de Farine. Enfin, à la 71me minute, Friche remplace Bize. Trois avertissements en cours de rencontre: Portner, Amez-Droz et Richard. Coups de coin: 7-7 (4-4).

LOGIQUE

Touchez du bois, cela vous portera chance! C'est peut-être ce qu'on comprend les visiteurs, qui, à deux reprises, tirèrent sur les poteaux du but de Le-

trayante une rencontre qui, souvent, sombra dans la monotonie.

Ca

DEMAIN AUX FOURCHES

Neuchâtel Xamax jouera son prochain match de la coupe de la Ligue demain soir, aux Fourches (Saint-Blaise), contre Chênôis. Ce dernier ayant battu Vevey, la partie s'annonce des plus intéressantes.

Coupe des Alpes

Lausanne-Bastia 1-0 (0-0)

Pontaise. — 2000 spectateurs. — Marquer: 71me Chapuisat 1-0. 26me Rossa (B) pour Pantelic. 46me Cucchinotta (L) pour Maret. 54me Papi (B) pour Canyam. 70me Garcia (L) pour Grahn.

Sion-Nîmes 0-4 (0-1)

Tourbillon. — 3000 spectateurs. — Arbitre M. Machin (France). — Marqueurs: 40me De L'Oste 0-1. 68me Pintenat 0-2. 69me Pintenat 0-3. 80me Raymond 0-4.

Sion sans Hermann et Mathez, avec Dayen et Schaller.

Lyon-Servette 4-0 (2-0)

Lyon. — 2900 spectateurs. — Excellente soirée, pelouse en bon état. — Marqueurs: 26me Sundermann 1-0 (autobut). 36me Di Nallo 2-0. 70me Di Nallo 3-0. 80me Baeza 4-0.

L'équipe lyonnaise a nettement dominé une formation genevoise au sein de laquelle évoluait de nombreux jeunes.

Bordeaux-Bâle 1-3 (1-2)

Bordeaux. — 2000 spectateurs. — Excellente soirée. — Arbitre M. Racine (Suisse) Buts: 14me Balmer 0-1. 32me Blaetterli 0-2. 35me Papi 1-2. 84me Wenger 1-3.

Bâle sans de nombreux titulaires et notamment Odermatt.

Les champions suisses, qui n'étaient pourtant pas au complet, ont logiquement battu les Bordelais qui manquèrent singulièrement d'efficacité.



ON NE PASSE PAS. — Entouré par deux Chaux-de-Fonnières, Probst ne pourra pas mettre Forestier en danger. (Avipress - Baillod)

Coupe de la Ligue

Fribourg-Granges 3-3 (2-1)

Saint-Léonard. — 1500 spectateurs. — Arbitre M. Darbellay (Roche). — Marqueurs: 6me Cremona 1-0. 8me Iten 1-1. 27me Braun (contre son camp) 2-1. 59me Lander 2-2. 69me Braun 2-3. 87me Kvicinsky 3-3.

Bellinzona-Lugano 4-5 (2-1)

Campo sportivo. — 1000 spectateurs. — Arbitre M. Fazzini (Osogna). — Marqueurs: 13me Jorio 1-0. 15me Soerensen 2-0. 33me Lutrop 2-1. 50me Lutrop 2-2. 52me Bang 3-2. 55me Lutrop 3-3. 70me Bang 4-3. 80me Girlanda 4-4. 85me Binetti 4-5.

Bruhl-Saint-Gall 0-3 (0-2)

Krontal. — 1600 spectateurs. — Arbitre M. Osta (Oberuzwil). — 31me Blechschmidt 0-1. 40me Leuzinger 0-2. 48me Bigler 0-3.

Martigny-Bienne 0-1 (0-0)

Gurzelen. — 400 spectateurs. — Arbitre M. Favre (Echallens). — Marquer: 82me Beiner 0-1.

Martigny avec Laebli pour Travalati au but, Bienne sans Salzmann, Renfer et Heutschi, avec Gobet (ex-Berne). — 70me Camatta (M) manque un penalty.

Chiasso-Mendrisio 2-1 (1-1)

Campo sportivo. — 500 spectateurs. — Arbitre M. Della Bruna (Lumino). — Marqueurs: 25me Ostinelli 1-0. 38me Rusconi 1-1. 73me Prezzi 2-1.

Lucerne-Aarau 2-0 (1-0)

Allmend. — Arbitre M. Hungerbuhler (Saint-Gall). — Marqueurs: 3me Milder (penalty) 1-0. 48me Willy Allemann 2-0.

Chênôis-Vevey 1-0 (0-0)

Stade des Trois-Chênes. — Arbitre M. Longarretti (Neuchâtel). — Marquer: 78me Liechi 1-0.

Chênôis avec Salamin pour Bersier au but, Vevey avec Pasquini pour Anderreg au but.

REGROUPEMENT RAPIDE

En voyant La Chaux-de-Fonds, on comprit combien avait dû être difficile pour elle le dernier championnat. Ses joueurs ont acquis certains automatismes défensifs dont ils ont de la peine à se libérer. A la moindre alerte, on se regroupe en défense et l'on procède, avant tout, par contre-attaques. Bien protégé, Forestier n'eut que peu à intervenir mais pas pris plus d'initiatives. Cela aurait contribué à rendre un peu plus at-

DES BEUVES

Dès la mi-temps, ce furent donc les joueurs de Buochs qui eurent la suprématie, suprématie encore facilitée par une défense qui commit une bévue après l'autre. Ce ne fut que par miracle que l'égalisation ne tomba pas plus tôt. Celle-ci obtenue, la rencontre qui avait jusqu'alors été d'un niveau moyen, sembla dans une médiocrité consternante. La seule bonne action devait s'en suivre: Young Fellows d'une amère déception. Celle-ci se passa à la 89me minute lorsque, sur un coup de coin superbement tiré par Svab, le meilleur homme sur le terrain, Gauls, mauvais jusque-là, remit de la tête

POULE FINALE POUR L'ASCENSION EN LIGUE NATIONALE B

Young Fellows s'impose à l'ultime minute

YOUNG FELLOWS - BUOCHS 2-1 (1-0)

MARQUEURS : — Svab, 39me; Buhmann, 74me; Treuthardt, 89me.

YOUNG FELLOWS. — Gaillard; Scherrer, Suter, Gauls, Biaggi; Treuthardt, Laupper, Dittli; Durr, Caduff, Svab. Entraîneur: Beck.

BUOCHS. — Nigg; Marti, Isler, Arnold, Jost; Wolfisberg, Borchert, Friedlaender; Renggli, Sager, Buhmann. Entraîneur: Wolfisberg.

ARBITRE. — M. Clematide, de Zollikofen.

NOTES. — Stade du Letzigrund, terrain en parfait état. Temps couvert et frais. 3000 spectateurs dont une bonne cohorte de Nidwaldiens. A la 37me minute, Caduff est averti pour une faute brutale sur un joueur visiteur. A la 58me minute, Buochs remplace son gardien Nigg, blessé par Zaugg. Coups de coin: 14-3 (8-1).

NETTE DOMINATION

Parti sur les chapeaux de roues, Young Fellows a semblé devoir ne faire qu'une seule bouchée de son adversaire nidwaldien. Durant les premières vingt minutes, les visiteurs n'ont, en effet, passé qu'à trois reprises la ligne médiane. Jouant la défense à

ROUMANIE - ITALIE 3-3 (1-2)

40.000 spectateurs ont vécu, à Bucarest, une rencontre amicale étonnamment offensive entre la Roumanie et l'Italie. Si les Roumains sont restés fidèles à eux-mêmes, par contre, cela surprit quelque peu de la part des « Azzurri » au tempérament défensif. Haynal n'obtint l'égalisation qu'à l'ultime minute pour les Roumains. Auparavant, les Italiens avaient mené 2-1 et 3-2. Nunweiler et Dobrin, du côté des Roumains, ainsi que Prati, Casio et Capello — trois attaquants — chez les Italiens se montrèrent les meilleurs sur le terrain.

Marqueurs : 20. Spinosi (autobut) 1-0. 33. Prati 1-1. 34. Prati 1-2. 65. Dobrin 2-2. 75. Casio 2-3. 90. Haynal 3-3.

Il nous manque des solistes pour notre ouverture

Les Grands Magasins LA PLACETTE à Vevey

ouvriront leurs portes le **22 mars 1973**.
C'est l'année prochaine, bien sûr,
mais c'est aussi presque demain.

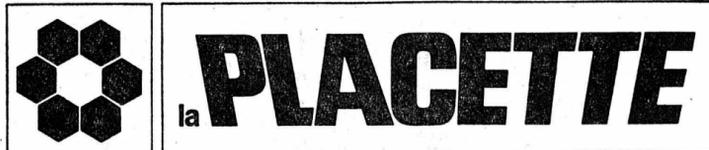
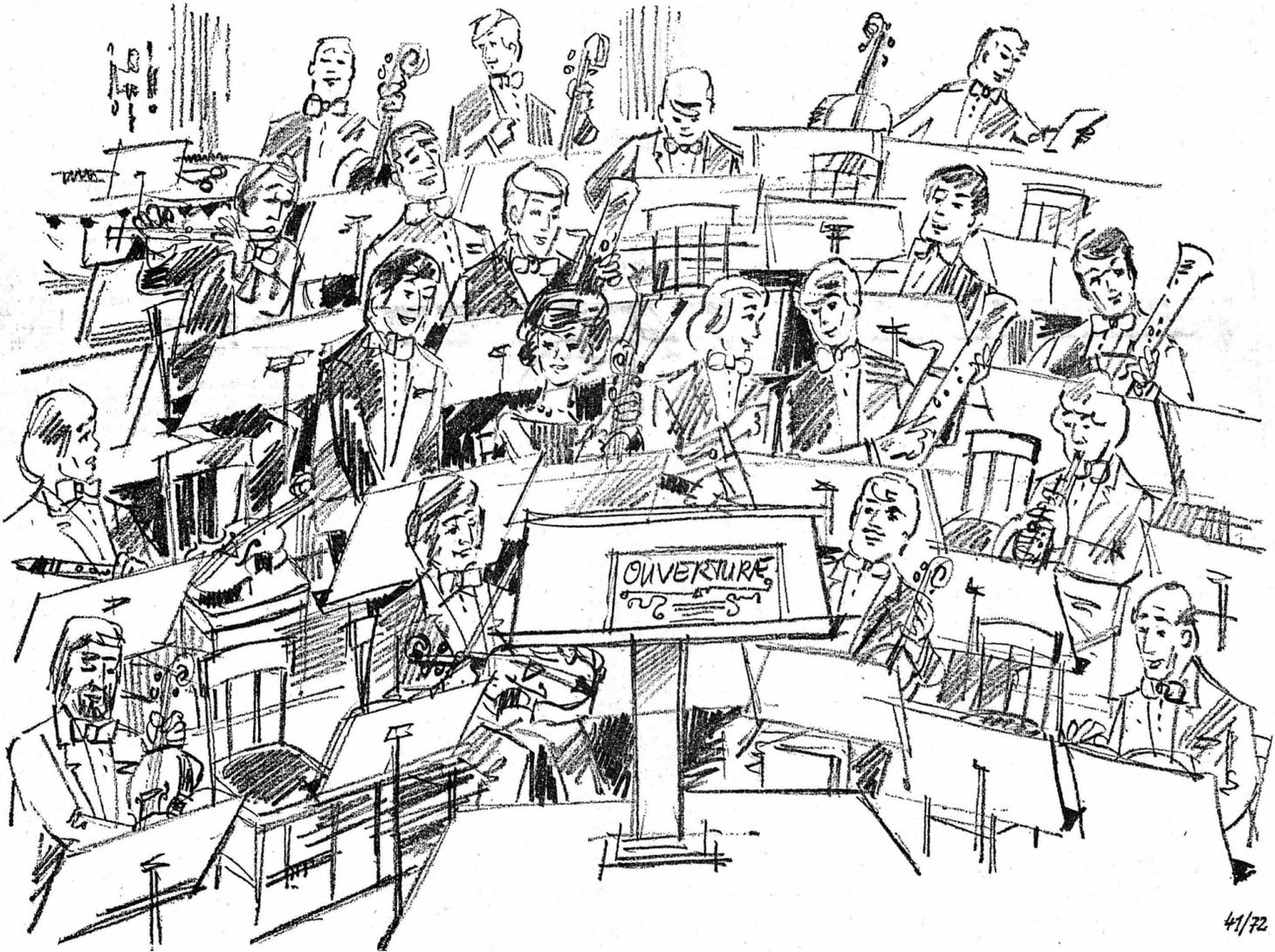
Pour que cette ouverture soit
une harmonieuse réussite, il faut
que nous trouvions des chefs d'orchestre,
en l'occurrence des **chefs de rayon**,
virtuoses en leur matière
pour les départements alimentaires,
non alimentaires, restaurant et cuisine.

Nous cherchons également des adjoints
à ces chefs de rayon; des jeunes gens
ayant le sens du commerce et le goût
des responsabilités.

Ces collaborateurs participeront
à la vie dynamique d'un grand magasin
multiservice comportant 7000 m² de vente
et disposant de plus de 400 places
de parking souterrain.

Nous leur offrons une ambiance
de travail agréable, des avantages sociaux
importants tels que caisse de retraite
et le treizième salaire et la perspective
aussi d'un avancement rapide.

Si vous souhaitez faire carrière
dans un grand magasin vivant et moderne,
adressez dès aujourd'hui votre offre
à la Direction de LA PLACETTE, Vevey,
c/o Galeries du Léman, à Vevey,
ou alors téléphonez au no. 021/51 22 42.



Vevey



motocross

9000 spectateurs à Saint-Blaise

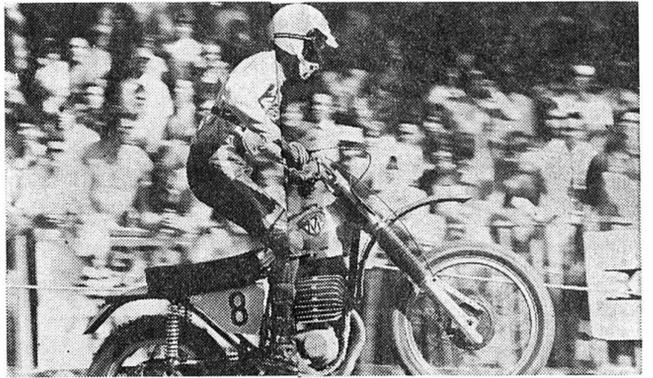
La virtuosité de l'Allemand Hauff a payé

La chance, une chance inouïe tient vraiment compagnie aux organisateurs du motocross international de Saint-Blaise.

essais et différentes éliminatoires pour les catégories side-cars, juniors et débutants.

pour remonter son handicap, le sympathique coureur suisse faisait une chute après le saut.

Chez les nationaux, après deux manches de folle intensité, on notait également les deux premières places à des Romands.



MAITRISE. — Avec beaucoup de maîtrise, l'Allemand Hauff retrouve le sol après un saut magistral.

motocyclisme

Schreyer vainqueur à la Caquerelle

Le Neuchâtelois Philippe Schreyer, au volant d'une Egli-Kawa, a réussi, hier, le meilleur temps de la journée à la course de côte Bécourt - la Caquerelle.

Un équipage Suisse blessé au Mont Ventoux

Au cours des essais qui se sont déroulés pour la 48e course de côte du Mont Ventoux, un side-car BMW, piloté par le Lausannois Pierre Panchaud, a manqué un virage et s'est échoué dans un ravin profond.

automobilisme

E. Fittipaldi s'impose à Rome

La logique a été pleinement respectée sur l'anneau de Vallelunga, près de Rome, où le Brésilien Emerson Fittipaldi a aisément remporté le Grand prix du président de la République de formule 1.

olympisme

basketball

La première manche aux Européens

EUROPE-ÉTATS-UNIS 102-75 (47-36) Pour le premier des quatre matches organisés dans le cadre des célébrations du 40e anniversaire de la fédération internationale de basketball amateur.

gymnastique

Le COS sélectionne

Le comité exécutif du comité olympique suisse, sur proposition du comité national pour le sport d'élite, a procédé à une première sélection en vue des Jeux olympiques d'été de Munich.

patinage de vitesse

Championne olympique grièvement blessée

L'Allemande de l'Ouest Monika Plflug, médaillée d'or de patinage de vitesse à Sapporo (sur 1000 mètres) a été victime d'un grave accident de la route près de Bayrischzell, en Bavière.

natation

Record d'Europe amélioré

La jeune hollandaise Hansje Bunschoten (13 ans), qui détient déjà deux records d'Europe (400 m libre et 800 m libre), a battu à Huizen (Pays-Bas) le record d'Europe du 1500 m nage libre en 17'46"3.

boxe

Championnat du monde des poids moyens à Paris

Bouttier résiste douze rounds face à Monzon puis abandonne

Suivi au stade de Colombes par au moins 38.000 spectateurs et à la télévision, hors de France, par des millions de téléspectateurs, le championnat du monde des poids moyens entre le tenant du titre, l'Argentin Carlos Monzon, et son challenger, le champion d'Europe Jean-Claude Bouttier, n'a pas absolument tenu ce qu'il prometait.

debut d'ailleurs remporter) était tombé finalement dans le jeu de « contre » de son adversaire. Ainsi, sur une droite à la face, Bouttier avait été « compté huit » au sixième round (le plus disputé).

attaquait mais d'une manière confuse et Monzon, plus lucide, marquait en fin de chaque reprise plus de points que son adversaire.

En dépit du courage du Français, Monzon grâce à son allonge supérieure, à ses gauches en directs, à ses crochets du droit et à son sang-froid imperturbable, a mené le combat depuis le début du premier round malgré de courageuses réactions du Français.

partir du septième round, le combat tomba dans une espèce de confusion entre deux boxeurs qui paraissaient presque aussi fatigués l'un que l'autre et qui reprenaient chaque reprise le combat largement aspergés d'eau par leurs hommes de coin.

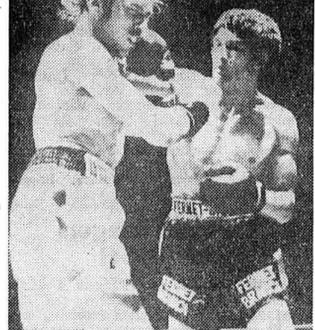
debut de match mais qui, ensuite, est entré très courageusement dans le combat, a fourni un bon match. Il n'a pu ramener à la France le titre mondial des poids moyens que Marcel Cerdan avait perdu, à Détroit, en juin 1949, devant l'Américain Jack la Motta mais il lui reste son titre de champion d'Europe avec la quasi certitude de ne plus tomber sur des adversaires aussi difficiles et aussi forts physiquement que Carlos Monzon qui a su, samedi soir, tirer le meilleur parti de sa robustesse et de son allonge.

L'Espagnol Kid Romero arrivera mardi à Berne

Le champion d'Europe Fritz Chervet est rentré ce week-end à Berne après avoir suivi un camp d'entraînement à Bad Vals (Grisons).

Hedgemon Lewis demi-champion du monde

Le Californien Hedgemon Lewis a remporté le championnat du monde des poids welters (version Etat de New-York) en battant aux points, à Syracuse, son compatriote Billy Backus, ancien champion du monde.



ET PAN! — Monzon n'a guère ménagé son adversaire, au cours de ce championnat du monde.

Partez en vacances en toute sécurité

Advertisement for Grand Garage du Jura S.A. featuring Volvo cars and contact information.

haltérophilie

Championnat suisse au Locle

Nouveau titre pour Roland Fidel

Devant un nombreux public, intéressé et connaissant, dans la halle des sports de Jeannerets, les haltérophiles suisses ont participé à leur championnat annuel.

DES RECORDS

La tradition a été maintenue et, trois nouveaux records ont été battus. Il s'agit du développé par Walter Hauser de Zurich avec 142 kg 5 (ancien record par lui-même: 140 kg en 1971 à Sofia).

TRAVAIL DE GROUPE

La section de Wettingen a démontré une belle homogénéité dans sa présentation.

gymnastique

Grand succès des journées féminines à Aarau

Rajeunissement, modernisation et évolution vers la compétition

présenter des productions de leur choix sur un fond musical imposé, où le jury récompense la composition des exercices et la qualité de leur exécution technique.

COMPLEMENT

Les participantes qui n'auraient pas trouvé ce programme à leur goût avaient encore la possibilité de s'adonner à la natation.

Premier championnat suisse féminin

Le titre de Kaethi Fritschi

Dans le cadre des Journées suisses de gymnastique féminine s'est déroulé à Aarau le 1er championnat suisse féminin à l'artistic.

La brillante Kaethi Fritschi obtient le premier titre de championne suisse à l'artistic. Elle s'affirme de plus en plus comme le meilleur élément que nous possédions.

Encore Kaethi

Les finales par engins, qui figuraient au programme de la dernière journée de la Fête fédérale se sont déroulées devant 5000 spectateurs.

Classification. — Saut de cheval: 1. Fritschi 18,725. 2. Bazzi, 18,30. 3. Marti 17,95. Barres: 1. Bazzi, 18,825. 2. Fritschi 18,700. 3. Marti 18,325. Poutre: 1. Fritschi 18,550. 2. Bazzi 17,90. 3. Marti 17,15. Sol: 1. Fritschi 18,727. 2. Bazzi 18,475. 3. Steiger 17,850.

KAETHI FRITSCHI. — Une première place, une belle médaille!



KAETHI FRITSCHI. — Une première place, une belle médaille!



Logos - 20 brunes 'nature'

Recto bleu foncé. Verso bleu foncé.
La seule différence: une petite étiquette blanche, toute simple.
Un paquet de Logos s.v.p.
20 cigarettes Maryland avec filtre

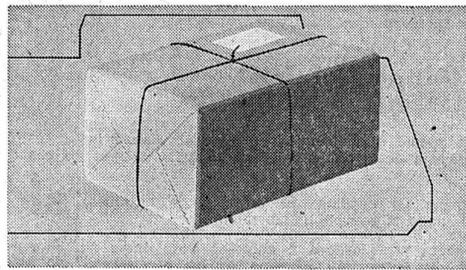


Fr. 1.30

Voici votre paquet de SOFTWARE

que vous recevez avec chaque RUF-PRAETOR pour que ce petit ordinateur exécute exactement ce que vous attendez de lui. Avant d'acheter un ensemble quelconque pour le traitement de l'information, il est bon que vous vous informiez de la quantité de «software», de matière grise, qui l'accompagne. A elle seule la «hardware» n'est qu'un morceau de métal inutile si la matière grise fait défaut. Grâce à notre lot de «software», c'est-à-dire de matière grise, nous vous livrons une installation qui n'exécute pas seulement vos factures et votre comptabilité automatiquement, mais qui tient constamment à disposition toutes les informations dont la direction a besoin pour prendre ses décisions et lui assurent très souvent un avantage sur la concurrence. Il est frappant que de nombreuses maisons qui

étaient jusqu'ici réticentes à l'égard de tout ce qui s'appelle ordinateur se sont désormais décidées en faveur de RUF-PRAETOR. Ses avantages sont évidents: il n'exige pas d'opérateur et l'ancien personnel se familiarise rapidement à son emploi, sans risque de commettre des erreurs; il ne demande pas de modifications profondes dans l'exploitation car la fiche de compte, avec son libellé en clair, conserve sa valeur en tant que support des données et des informations; son maniement est pour ainsi dire le même que pour les autres machines de votre organisation. Nos installations coûtent — software comprise — de 30000 à 200000 francs. Demandez-nous de vous fournir, sans aucun engagement de votre part, des informations sur notre petit ordinateur à grand rendement RUF-PRAETOR.



Places vacantes pour programmeurs

Mois après mois on nous commande davantage de RUF-PRAETOR, si bien que mois après mois il nous faut de nouveaux programmeurs pour insuffler une vie individuelle à nos petits ordinateurs RUF-PRAETOR. Si cette activité vous intéresse (la formation est assurée par notre maison), veuillez nous téléphoner en appelant le 021/227077



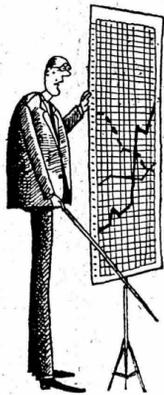
COMPTABILITÉ RUF Société Anonyme, 1001 Lausanne, Tél. 021-227077, Pont-Bessières 3/rue St-Martin 3

Représentant régional F. Huber, 2001 Neuchâtel case postale 669, Tél. 038 - 411233
D'autres agences à Aarau, Bâle, Berne, Coire, Lugano, Lucerne, St-Gall, Zurich

Cette annonce s'adresse aux entreprises et aux personnes de profession indépendante n'ayant pas leur propre spécialiste en matière de caisse de prévoyance.

C'est faire preuve d'une formation supérieure que de savoir trouver des mots très simples pour expliquer les choses les plus compliquées.

«Le jargon des assureurs est un véritable charabia!»



Chaque terminologie est du charabia pour un non-initié. C'est un fait dont nous sommes particulièrement conscients à l'heure où nous sommes désireux d'engager avec vous un dialogue fructueux sur la prévoyance en faveur du personnel et les avantages que présente une caisse de prévoyance judicieusement conçue. Ces avantages apparaissent, par exemple, au cours des conversations avec les candidats briguant un emploi. Ou quand vous remplissez votre déclaration d'impôts.

Au fond, une assurance est une chose très simple. Surtout pour les initiés. D'ailleurs, les architectes ne parlent-ils pas de constructions, les physiciens-atomistes d'énergie nucléaire, et les avocats de jurisprudence, comme s'il s'agissait des choses les plus simples du monde? Or, lorsqu'il s'agit d'expliquer ces choses «toutes simples» à des gens dont les connaissances spéciales concernent un tout autre domaine, il faut presque faire appel à un interprète!

C'est justement le rôle de nos conseillers d'entreprises: ils aimeraient servir d'interprètes entre vous et le «spécialiste en assurance». Afin que vous ne soyez pas obligés de suivre un cours de spécialisation pour être en mesure de vous entretenir avec nous des questions touchant à la prévoyance en faveur du personnel. Mettez-nous à l'épreuve. Rien n'est plus simple que de nous téléphoner, (021) 23 26 58, et de demander M. G. Matthey de notre Service d'assurances groupées à Lausanne.

VITA Compagnie d'assurances sur la vie, Mythenquai 10, 8022 Zurich, Tél. (01) 3600 11

VITA partenaire loyal - aussi en matière de caisse de prévoyance.



CREDITREFORM

Creditreform en sait plus!

Renseignements et recouvrements dans le monde entier

Aarau	064/22 33 12 T
Basel	061/22 00 75 T
Bern	031/25 31 31 T
Biel	032/ 3 88 50 T
Chur	081/22 38 10
Freiburg	037/24 71 12
Genève	022/25 12 16 T
La Chx-de-Fds	039/22 49 38
Lausanne	021/22 21 14
Lugano	091/ 3 16 21 T
Luzern	041/23 15 88 T
Neuchâtel	038/33 35 15
Schaffhausen	053/ 5 36 12
Solothurn	065/ 2 58 56 T
St. Gallen	071/24 19 51 T
Weinfelden	072/ 5 11 74
Winterthur	052/23 41 01 T
Zug	042/21 22 92 T
Zürich	01/28 94 00 T

T = Telex

Meubles de bureau bon marché

Bureau-ministre en acier, grandeur du plateau 150 x 75 cm, à gauche: 3 tiroirs; à droite: 1 grand tiroir pour classement suspendu et 1 petit tiroir **Fr. 690.-**

Bureau pour étudiant, en bois, grandeur du plateau 120 x 56 cm, composé de 2 corps **Fr. 168.-**

Actuellement: quelques meubles de bureau usagés ou légèrement endommagés par des transports

Reymond

Exposition à Cornaux (A droite avant le passage sous-voie CFF, direction Neuchâtel-Bienne.)

Mécontent de votre radio ou téléviseur!

Téléphonez au 25 54 93



F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

BACHES la meilleure qualité au prix le plus avantageux.
Plastique armé nylon indéchirable, souple, même par grands froids

La qualité la plus forte 13.90/m²
Qualité mi-forte 9.80/m²
Plastique simple dès 1.40/m²

Echantillons gratuits
R.D. Wydler, 1615 Bossonnens, (021) 56 42 77

SUBS G

Union de Banques Suisses

CONVOCATION
MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire

le vendredi 30 juin 1972, à 16 heures, dans la Kongressaal du Kongresshaus à Zurich, Claridenstrasse 5, entrée porte K.

Ordre du jour

Augmentation du capital:

- Résolution relative à la proposition du Conseil d'administration d'augmenter le capital de Fr. 50000000.— et de le porter à Fr. 500000000.— par l'émission de 100000 actions nouvelles au porteur de Fr. 500.— nominal, avec droit au dividende dès le 1^{er} juillet 1972, aux conditions suivantes:
 - 75000 actions au prix d'émission de Fr. 1000.—, offertes en souscription aux actionnaires;
 - 25000 actions au prix d'émission de Fr. 500.—, le droit de souscription préférentiel des actionnaires étant exclu, destinées à garantir le droit de souscription des obligataires d'un emprunt avec certificat d'option pour des actions qui sera offert en souscription aux actionnaires au mois de juillet 1972.
- Constatation de la souscription et de la libération intégrale des 100000 actions nouvelles.
- Modification de l'art. 3, al. 1, des statuts.

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 19 au 27 juin 1972 au soir, à tous les guichets titres de notre banque, moyennant le dépôt des actions (ou contre remise d'une pièce justifiant du dépôt des actions auprès d'une autre banque). Le texte de la modification des statuts peut également être obtenu à ces guichets.

Union de Banques Suisses
Au nom du Conseil d'administration
Le Président: A. Schaefer

Zurich, le 9 juin 1972

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



FROIDEVAUX S.A. HORLOGERIE

cherche, pour date à convenir,

RETOUCHEUSE OUVRIÈRES

pour travaux faciles et soignés en atelier.

Prêre de faire offres à la direction de FROIDEVAUX S.A.
Ruelle Vaucher 22, 2002 Neuchâtel.



Pour la Division Recherche Horlogère Electronique, rattachée à la Direction Recherche et Développement SSIH, nous cherchons

un laborant (électronicien)

Ce collaborateur sera appelé à participer à des travaux liés à la recherche dans le domaine des montres à quartz (circuits intégrés, éléments miniaturisés).

Nous souhaitons engager un candidat au bénéfice de quelques années d'expérience pratique, si possible en laboratoire.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

Confiserie Vautravers,
R. Nicole, successeur
cherche un
confiseur

Fermé le dimanche.
Tél. 25 17 70.

Nous engageons au plus tôt un
magasinier

Homme actif, consciencieux, au courant de petits travaux de bureau se rapportant à ce genre d'activité trouverait activité intéressante et variée. Possibilité de se perfectionner et de se créer situation stable avec avancement. Personne ayant des connaissances d'allemand et permis de conduire aura la préférence.

Faire offres détaillées manuscrites sous chiffres AC 1498 au bureau du journal.

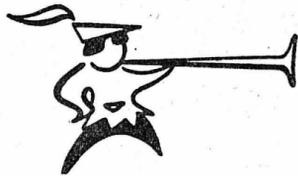
Red-Club Discothèque

cherche demoiselle, pour 15 jours, de 21 h à 2 h les mercredis - jeudis - vendredis - samedis.
Tél. 25 66 69, aux heures des repas.

FAN

L'ANNONCE

efficente devient facilement un



COUP DE CLAIRON

si son texte et sa présentation s'harmonisent pour attirer l'œil, d'autant plus si elle paraît dans

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

le travail temporaire



c'est
MANPOWER
8a, rue du Seyon Tél. 24 76 76

Se présenter au bureau MANPOWER, 8a, rue du Seyon, Neuchâtel.

Des EXTRA

sont demandés

VENDREDI 23 JUIN

25 serveuses

de 15 h 30 à minuit

10 aides de buffet

de 13 h à 21 h 30
ainsi que samedi 24 Juin de 9 h 30 à 12 heures.

Infirmière

Le dispensaire de Neuchâtel cherche d'urgence, pour remplacement, infirmière à plein temps pour juillet, à mi-temps pour août.
Téléphoner entre 13 h 30 et 15 h au 25 19 61, ou adresser offres écrites à CF 1520 au bureau du journal.

Seulement
35 c. le mot!

C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Garage de Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour date à convenir un

ouvrier

consciencieux, pour lavage, graissage, montage de pneus et pour différents travaux d'atelier. Avantages sociaux.
Semaine de 5 jours.
Tél. (038) 25 36 61.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir, pour notre magasin à Neuchâtel, **JEUNE HOMME** comme

commissionnaire

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, moto, chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin **LEHNHERR FRÈRES**, place des Halles, tél. 25 30 92.

Nous engagerions, tout de suite ou pour date à convenir,

manœuvre

Place stable, bien rémunérée. Semaine de 5 jours, éventuellement chambre et pension à disposition.

S'adresser au magasin **LEHNHERR FRÈRES**, place des Halles, tél. 25 30 92.



TRÉFILERIES RÉUNIES S.A. BIENNE

Nous cherchons pour des activités intéressantes et variées :

aide-mécanicien ouvrier sur machine ouvrier de transport

Nous offrons des conditions d'engagement avantageuses selon le statut des employés, avec salaire mensuel. Notre bureau du personnel donnera tous les renseignements détaillés. Nous sommes également à disposition le samedi de 8 à 12 heures.

TRÉFILERIES RÉUNIES S.A. BIENNE
Rue du Marché-Neuf 33
Tél. (032) 2 74 11.

La Caisse-Maladie Chrétienne-Sociale Suisse
cherche, pour date à convenir,

1 employée de bureau

ou

1 aide de bureau

âgée de 25 à 60 ans.

Demandes de renseignements et offres de service :

Caisse-Maladie Chrétienne-Sociale
Avenue du Premier-Mars 18
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 42 33.

Travaux faciles

seraient confiés à retraité ou personne disposant de 4 heures par jour. Horaire selon entente.
Tél. 25 91 30.

Restaurant LA PRAIRIE,
à Neuchâtel, cherche une

fillette de buffet

débutante acceptée.
Bonnes conditions de travail.

Faire offres à M. J. ROBATEL,
au RESTAURANT LA PRAIRIE,
Grand-Rue 8, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 57 57.



Pour notre département de vente, section Suisse romande, nous cherchons une

employée de bureau

avec bonne formation commerciale et aimant le contact permanent avec la clientèle; connaissance approfondie du français indispensable. Nous sommes une importante fabrique de papier à 4 km de Soleure et

vous offrons :

- travail varié au sein d'un petit groupe
- activité indépendante
- ambiance agréable, cadre moderne
- possibilité de se perfectionner en langue allemande
- semaine de 5 jours, horaire mobile
- bon salaire, avantages sociaux (prestations, terrain de tennis, etc.).

Vous êtes invitée à nous faire parvenir votre offre complète.

Pour des renseignements plus détaillés, téléphonez à M. Fleury.
Papeterie de Biberist
4562 Biberist
Tél. (065) 4 11 11.

AVIS DIVERS

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.- à 20'000.-

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr.

tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____

(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____

plus de 670'000 crédits
déjà accordés

Envoyez le bon
aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038-24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

Toyota Carina 1600

Carina 1600 Sedan Deluxe
5 places, 4 portes,
1588 cm³, 4 cylindres,
vilebrequin à 5 paliers,
100 CV (DIN) à
6300/min.,
vitesse de pointe
165 km/h.



Fr. 10500.-

Agence principale

Garage du Val-de-Ruz

H. VUARRAZ

2043 Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15

TOYOTA
en toute confiance

Le plus grand constructeur d'automobiles du Japon

Dem. d'emplois

Française

cherche travail

Intéressant et varié,
avec responsabilités,
branche commerciale
ou autre.

Bon certificat
à disposition.

Adresser offres
écrites à EH 1522 au
bureau du journal.

Dessinateur technique

cherche travail intéressant.

Faire offres sous chiffres
OFA 2983 CH, à Orell Füssli-Publi-
cité S.A., case postale, 7002 Colre.

Etudiant

cherche travail
pendant les mois
d'août et septembre.
Roman Cavleze
Hochstrassa 55
4000 Bâle.

Je cherche

travaux de peinture

pose de papiers
peints.
Travail rapide et
soigné.
Prix modiques.
Tél. (038) 33 23 62.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER

Bandagiste-
orthopédiste
ne reçoit pas
le mardi

Perdus-Trouvés

Perdu petit
sac à main

lunettes et étui
rouge au parc sud
hôtel Dauphin,
Serrières.
Tél. 31 13 73.
Bonne récompense.

DEMANDES À ACHETER

J'achète antiquités à bon prix.

Meubles, objets d'art, étains, peintures, gravures, armes, etc.
ALPHONSE LOUP, Beaux-Arts 4, Neuchâtel,
tél. (038) 25 30 62, le matin ou le soir.

NE VOUS TRACASSEZ PAS

Loup est là
pour tout débarras de
logements et galetas

ANDRÉ LOUP
☎ 45 10 55 ROCHEFORT

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce »,
il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception,
4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

Divers

JEUNE FILLE CHERCHE AMIE pour sorties
les samedis - dimanches. Ecrire à FI 1523
au bureau du journal.

Demandes à louer

RECOMPENSE. Peintre cherche appartement
de 3 pièces, confort, loyer modéré, quartier
ouest. Tél. 25 59 41, le matin et le soir.

APPARTEMENT DE 2 OU 2 1/2 PIÈCES, meublé
ou non, à Neuchâtel ou environs. Télé-
phone 25 95 51, interne 15.

ETUDIANT SUISSE cherche chambre ou
studio à Neuchâtel ou environs, du 16 juillet
au 20 août 1972. S'adresser à Mlle Weber,
tél. 24 69 47, après 18 heures.

LOCAL pour entrepôt au bord des lacs de
Neuchâtel ou Morat. Tél. 31 72 50.

JEUNE FILLE cherche studio meublé pour
le 1er juillet, au centre de la ville. Faire
offres sous chiffres P 300404 N, à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

APPARTEMENT MODESTE, 2 chambres et
cuisine, est cherché pour tout de suite ou
date à convenir. Tél. (038) 25 32 81.

COUPLE dans la quarantaine, sans enfants,
cherche appartement à louer, 2 1/2-3 pièces.
Adresser offres écrites à IG 1460 au bureau
du journal.

A louer

PESEUX, POUR LE 24 JUIN 1972 ou à con-
venir, jusqu'au 24 mai 1974, bel appartement
rénové de 4 chambres, tout confort, 2 bal-
cons, jardin, bail fixe jusqu'à l'échéance.
Adresser offres écrites à AD 1518 au bureau
du journal.

APPARTEMENT 2 PIÈCES, cuisine, pour
juillet et août, à Chevroux près du lac.
Tél. (037) 67 13 16.

CHAMBRE A CORCELLES, part à la salle
de bains. Tél. 31 58 57, heures des repas.

CHAMBRE INDEPENDANTE, Saars 17, prix
170 fr. Libre immédiatement. Tél. 24 58 56.

CHALET AVEC JARDIN et confort, 4 cham-
bres, 7 lits, libre du 12 août au 30 septem-
bre. Tél. (061) 73 28 96.

CHAMBRE INDEPENDANTE non meublée,
W.-C. et douche en commun, dans immeu-
ble neuf, 195 fr. Tél. 25 42 82.

PETITE CHAMBRE meublée indépendante,
possibilité de cuisiner, W.-C. + douche
séparés, 166 fr., tout compris. Adresser
offres écrites à 196-440 au bureau du
journal.

AU CENTRE, GRANDE CHAMBRE, balcon,
vue, cuisine, bains, à jeune fille. Télé-
phone 25 17 76, après-midi.

Demandes d'emplois

EMPLOYE D'ADMINISTRATION cherche
place à la demi-journée pour juillet 1972.
Adresser offres écrites à GJ 1524 au bureau
du journal.

JEUNE FILLE (école de commerce) cherche
travail pendant les vacances dès le 17 juil-
let. Tél. (038) 66 13 25, heures des repas ou
soir.

SOMMELIERE cherche place pour le 1er
septembre, avec deux horaires. Adresser
offres écrites à 196-439 au bureau du
journal.

JEUNE HOMME, 18 ans, cherche emploi
provisoire à mi-temps. Adresser offres écrites
à MN 1492 au bureau du journal.

JEUNE DESSINATEUR EN MACHINES appren-
tissage terminé + stage de perfec-
tionnement en mécanique, cherche situation
intéressante. Adresser offres écrites à FG
1485 au bureau du journal.

SERVEUSE cherche emploi dans tea-room.
Adresser offres écrites à EF 1484 au bureau
du journal.

A vendre

BELLE POUSETTE PEG, démontable. Télé-
phone 42 27 63, le matin.

REMORQUE-TENTE, type Apache, en très
bon état. Chs Schick, Yvonand.

BEAUX MORBIERS restaurés et une petite
armoire Bressana. Tél. 66 14 70.

POUSSETTE DE CHAMBRE GARNIE, pous-
sette démontable. Bas prix. Tél. 25 05 10,
dès 17 h 30.

BICYCLETTE NOIRE pour homme, forme
anglaise, 3 vitesses, freins tambour. Occa-
sion. Bon état. 140 fr. Tél. 33 30 20.

2 FAUTEUILS CLUBS, état de neuf. Télé-
phone 25 27 56.

POUSSETTE-POUSSE-POUSSE PEG, marine,
bas prix. Tél. 24 05 96.

BRULEURS A MAZOUT. Tél. (038) 42 18 39.

TONDEUSES A GAZON neuves avec garan-
tie, moteurs 2 et 4 temps, 290 et 365 fr.
Tél. (038) 46 15 51, le soir dès 19 heures.

CHIENNE COLLIE (LASSIE), 14 mois, très
affectueuse, 200 fr. Tél. (038) 24 65 23,
l'après-midi.

DIVAN-LIT, modèle portefeuille, parfait état.
Tél. 24 37 74, heures des repas.

Offres d'emplois

FEMME DE MENAGE est cherchée 1-2
demi-journées par semaine. Rue Matile.
Tél. 25 89 89.

Demandes à acheter

COLLECTIONNEUR CHERCHE PISTOLET pa-
rabellum, revolver et fusil, képi et sabres.
Anciens et modernes. Tél. (038) 25 29 85.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le collège de la Coudre prend forme

De notre correspondant :

Les travaux de terrassement étant maintenant terminés, le nouveau collège du Crêt-du-Chêne commence à sortir de terre. Les fondations du bâtiment supérieur, de la salle de gymnastique et du bassin de natation sont maintenant prêtes à recevoir leurs superstructures. Des murs de la salle de gymnastique sont du reste déjà construits. Il y a, bien sûr, fort à faire jusqu'à la fin des travaux, mais sans doute, les délais pourront-ils être tenus et les premiers écoliers aménageront-ils dans leurs nouvelles classes à la fin d'août 1973. Cela malgré le retard qui a été enregistré lors du creusement, lorsqu'il fallut faire un nombre d'ancrages de la masse rocheuse beaucoup plus nombreux que ceux qui avaient été prévus.

Au mois de septembre débiteront également les travaux de construction des nouvelles salles de paroisse qui seront atten-

nantes au bâtiment de la nouvelle école. Il y aura là également une grande quantité de terre et de pierres à évacuer. Les élèves qui occupent actuellement et pour une année encore une des salles de paroisse existantes devront supporter pendant quelques mois encore un surcroît de bruit et de poussière. Mais ils prendront leur mal en patience en pensant au beau bâtiment dans lequel ils seront parmi les premiers à entrer.

Extension du réseau d'eau

(c) Le Conseil municipal de la Neuveville a adjugé les travaux de fourniture et de pose d'une conduite d'eau entre la Blanche-Eglise et la gare (coût : environ 22.500 francs) et au chemin des Epinettes, entre les chemins des Bleuets et des Peupliers (coût : environ 16.000 francs).

La vie nationale

Réunion de la commission fédérale de la protection contre les radiations

BERNE (ATS). — La commission fédérale de la protection contre les radiations, qui a tenu sa séance annuelle or-

dinaire à Bâle, sous la présidence du professeur Gerhart Wagner, a constaté que les prescriptions légales concernant l'irradiation des personnes professionnellement exposées aux radiations ionisantes étaient observées dans tous les domaines d'application de ces radiations, ainsi que dans les centrales nucléaires. Les doses d'irradiation sont pour la plus grande part nettement inférieures aux valeurs admises par l'ordonnance concernant la protection contre les radiations. Nulle part on ne peut parler d'une irradiation de la population par les centrales nucléaires. Aujourd'hui comme hier, la plus grande part de l'irradiation de la population par des sources artificielles provient de l'application de rayons X aux fins de diagnostic médical.

La commission a décidé d'étudier le problème du danger auquel sont exposées les personnes lors de l'utilisation d'appareils à micro-ondes, de rayons de radar et laser. Elle a constitué à cet effet un groupe de travail.

La révision de l'ordonnance concernant la protection contre les radiations touche à sa fin. Elle n'apporte pas de profondes modifications par rapport à la conception de base encore juste aujourd'hui mais constitue pour l'essentiel une adaptation des définitions et des valeurs aux normes internationales les plus récentes.

La commission insiste sur la nécessité d'améliorer la formation en matière de protection contre les radiations du personnel auxiliaire médical et non médical qui travaille avec des substances radioactives.

Les propriétaires d'autocars opposés aux courses de publicité

BERNE (ATS). — Au cours de son assemblée des délégués, placée sous la présidence de M. E. Haus, de Kallnach, l'association suisse des propriétaires d'autocars a manifesté son opposition aux courses de publicité. Elle recommande à ses membres de ne pas y participer. Elle a d'autre part chargé son comité central de prendre toutes les mesures utiles en vue de combattre les abus de telles courses.

L'association a également pris connaissance de la décision d'un juge bernois, précisant que l'interdiction aux membres de l'association de participer à de telles courses ne constitue pas une entrave à la libre concurrence dans le sens de la loi sur les cartels, mais représente même une mesure d'intérêt général. L'association relève à ce sujet la nouvelle législation bernoise, qui spécifie que de telles manifestations publicitaires sont, dans l'intérêt de la protection des consommateurs, assujetties à une autorisation préalable. Les demandes pour de telles manifestations publicitaires doivent mentionner une liste de marchandises offertes.

Carnet de route: Randonnée portugaise

(De notre envoyé spécial)

Pour l'automobiliste suisse, le voyage du Portugal n'est pas particulièrement tentant. La route est sinueuse, longue et fatigante pour parvenir sur ces rives tourmentées de l'océan d'où s'échappèrent voici cinq siècles, les caravelles portugaises dont le souvenir ardent se perpétue de nos jours.

Evitant la voie terrestre, nous sommes d'un coup d'aile allés de Coimbrin à Lisbonne en deux heures et demie de vol. Cependant une voiture nous attendait là-bas, pour partir à l'aventure sur les routes campagnardes souvent étroites et bombées.

MUTATION

La campagne alentour semble somnoler. Les belles demeures que l'on y rencontre aux endroits privilégiés d'ombre et de fraîcheur portent les traces déjà anciennes de la colonisation citadine d'une métropole et d'un port vivant essentiellement du négoce avec l'outre-mer. L'arrière-pays est ainsi fort peu développé eu égard à la grande agglomération sur lequel il débouche. L'industrialisation en cours est un phénomène récent et encore modeste.

L'empire colonial portugais, aux maelles desquelles le pays s'est allié des siècles durant, avait dispensé les Portugais de produire dans leur propre pays. La mer s'était ouverte toute grande devant eux et, tout naturellement, ils avaient été attirés, par prédilection, vers

les mirages marins. Tout le passé et sa projection sur le présent s'expliquent par cette considération géographique. Et ce passé, le président Salazar a contribué puissamment à le préserver de toute atteinte dans un monde pourtant en mutation profonde.

Les colonies portugaises sont devenues territoires portugais d'outre-mer et, par la force de l'esprit, le citoyen du Mozambique ou de l'Angola est devenu citoyen portugais. Farouchement attaché aux territoires d'outre-mer, qui lui restent, le Portugal se sentirait ruiné de les perdre bien que de lourdes charges lui incombent pour la défense militaire et les dépenses d'infrastructure.

Mais les successeurs de Salazar se rendent compte qu'il faut aussi quitter le rêve nostalgique des grandes découvertes pour entrer de plain-pied dans l'histoire moderne. Aussi le Portugal cherche-t-il aujourd'hui à promouvoir son développement social et économique en s'ouvrant au tourisme et à l'industrie et à leurs promesses de prospérité matérielles.

ESSOR TOURISTIQUE

Au sud, la côte de l'Algarve prend un essor considérable grâce à l'impulsion initiale de techniciens du tourisme venus de Suisse. De même, la côte ouest offre des possibilités infinies de promotion touristique et balnéaire. A côté d'hôtels modernes subsistent les hôtels de la Belle époque, mais ils vivent un peu sur leur grandeur passée et attendent mélancoliquement les touristes.

Le charme de Lisbonne c'est celui de son port, de son quai, de sa vieille ville grouillante, de ses palais endormis. Les quartiers de banques et des affaires témoignent d'une grande activité, mais les gens se plaignent de la cherté de la vie et de la maigreur de leurs salaires. Les comparaisons avec l'Espagne voisine attirent leur regard. Ils rêvent de s'expatrier et l'on dit que les meilleurs sont tous partis à l'étranger gagner leur vie.

Le gouvernement en a conscience. C'est pourquoi il multiplie les efforts pour créer des occasions de travail satisfaisantes sur place. Mais pour cela le Portugal a besoin de l'assistance technique et des capitaux étrangers. Nous fournirons la main-d'œuvre, proposez-il au moins.

Les nouveaux chantiers navals de Lisbonne sont la fierté du pays. Les Suédois y ont apporté capitaux et ingénieurs. Le développement de l'industrie textile, phase première de toute industrialisation, cause d'autre part, des soucis d'écoulement des produits hors des frontières nationales.

Il faut avoir cela à l'esprit lorsqu'on parcourt la campagne portugaise et que l'on se voit offrir de superbes pullovers à moitié prix ! Mais le Portugal, ce sont aussi ses fameux vins généreux, eux aussi, produits à bon marché, encore.

Quant aux fruits de mer, ils sont sur toutes les tables et les restaurants ouvrent volontiers leurs murs, en haut de la falaise, sur le vaste océan ; Cabo da Roca, pointe extrême du continent européen ne connaît pas le brio-à-brac touristique de la pointe du Raz. Juste une route décrivant une boucle en contrebas du phare clôturé. Et, plus bas, tournant le dos à la mer, une buvette modeste et isolée dans un paysage aride. Pourtant mon passage a été signalé et j'ai reçu, à mon retour en Suisse, un magnifique certificat en couleur attestant l'instant historique de ma présence au sommet de la falaise de granit



Le charme vieillot des campagnes...

promontoire symbolique de l'Occident. « Ce point le plus occidental de l'Europe, où la terre finit et où la mer commence, où plane l'esprit de la foi et de l'aventure qui a poussé les caravelles portugaises à la recherche de nouveaux mondes pour le monde »...

Le charme grandiose de la côte atlantique, le plaisir de la chasse sous-marine de la pêche, de la nage ou du bain de soleil ne peuvent suffire à donner une image complète du Portugal. Il faut y ajouter le charme vieillot de ses monuments royaux, de ses églises, de ses campagnes.

LA TOUR DE BELEM

Belém englobé aujourd'hui dans l'agglomération de Lisbonne offre au visiteur l'immense esplanade de son quai dépouillé sur l'estuaire du Tage dans lequel se détache, immobile, la tour de Belém, d'où partaient dès 1515, les caravelles transocéaniques après que leurs équipages eurent reçu la bénédiction de Dieu dans l'église attenante, ni cathédrale, ni basilique, mais qui, depuis lors, n'a cessé d'être associée aux grands événements de la vie nationale. C'est là que fut célébré notamment le culte funéraire du président Salazar.

Le mémorial des découvertes, monument moderne, symbolisant la proue d'une caravelle et l'espoir fou de ses conquêtes, se dresse solitaire au bord du quai immense et bétonné. Derrière les parcs à la française qui longent le quai, face à la mer, toujours, le Musée des carrosses évoque, dans le clair-obscur de ses salles tristes les heures oubliées de la royauté. Les dorures ont perdu leur éclat et les velours sont usés. Reliques d'un autre âge précieusement conservées elle font penser aux châteaux endormis dans la nuit des temps.

A défaut de montrer encore un réveil national puissant, un produit nation-

nal plus rapidement croissant, le Portugal réserve ses louanges au grand frère d'Amérique, au Brésil formidable réservoir humain, garant de la survie de la culture et de la langue portugaises, de cette manière de vivre qu'apprécia tant Calouste Gulbenkian, le fameux Monsieur cinq-pour-cent, venu couler le reste de ses jours dans le doux havre de Lisbonne auquel il légua une grande partie de sa fortune, destinée notamment à un institut scientifique.

La symphonie des formes, des couleurs et des caeurs, des côtes déchiquetées aux montagnes boisées, forment une harmonie enchanteuse que l'industrialisation et le tourisme détruiront peut-être bientôt... La vie mondaine futile et vaine se trouve aussi au Portugal mais elle est identique à celle que l'on rencontre partout ailleurs en Occident.

J'ai préféré, quant à moi visiter, notamment, à Majra ce qui est considéré comme le monument le plus remarquable du pays, le palais que le roi Jean V fit construire dès 1717. Occupant une surface de 40.000 mètres carrés, il s'impose par ses proportions majestueuses. Au monastère qui pouvait héberger 3000 religieux, on a installé une bibliothèque de 35.000 volumes précieux. Des collections inestimables d'objets de cultes peuvent aussi y être admirées.

Et puis, brusquement, comme dans un rêve nous avons quitté ces palais de l'oubli, cet appel de l'océan, ces petits marchands volubiles, ces cireurs de chaussures passionnés qui guettent l'étranger aux terrasses des cafés, cette confrontation pathétique du présent et du passé, du petit peuple et de la grande bourgeoisie. Nous avons retrouvé dans l'aviation de Suisse qui venait de décoller du sol portugais, les habitudes familières de la bonne conscience helvétique.

Jean-Pierre GASCHEN

Les Suisses peuvent-ils compter sur la Croix-Rouge?

Vous pouvez compter sur la Croix-Rouge.

La Croix-Rouge peut-elle compter sur vous?

L'affirmation est vraie, mais on l'ignore trop souvent.

L'appel est direct mais il agace parfois. La Croix-Rouge, c'est pour les autres, c'est pas pour nous! Que fait-elle en Suisse, pour nos malades, nos handicapés, nos « oubliés de la prospérité »? La question est pertinente quand on

confond le Comité International de la Croix-Rouge à Genève (CICR) et la Croix-Rouge Suisse. Ce qui arrive plus souvent qu'à son tour.

Car si l'on connaît bien les actions de grande envergure entreprises par le CICR dans les pays du tiers monde, auprès des victimes de catastrophes et de guerres, si la Croix-Rouge est un peu notre image de marque et notre label de générosité à l'étranger, on ignore trop souvent dans notre pays même, les activités de la Croix-Rouge Suisse, tout aussi efficaces mais plus discrètes.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de rappeler l'utilité des Centres de transfusion sanguine organisés un peu partout dans le pays par la Croix-Rouge Suisse, qui ont sauvé, qui sauvent chaque jour des vies humaines. Ces Centres ne pourraient pas fonctionner sans les donateurs de sang que la Croix-Rouge recrute inlassablement. Ces Centres ne pourraient pas être utilisés sans personnel. C'est elle aussi qui s'en occupe. C'est elle aussi qui a mis sur pied des cours pour former des auxiliaires hospitaliers préparés à intervenir en cas de catastrophes, de guerre, d'épidémies, prêtes à donner un coup de main au personnel surchargé d'un hôpital ou d'un établissement médico-social.

Tous les deux ans, ces auxiliaires, pour la plupart des mères de famille, suivent des cours de recyclage pour ne pas perdre la main et se tenir au courant des perfectionnements des soins aux malades.

Les hôpitaux surchargés gardent le moins longtemps possible les malades et les opérés. Pour assurer à ceux-ci la meilleure convalescence possible, pour permettre aux vieillards de rester à la maison, dans leur famille, la Croix-Rouge Suisse a inauguré, il y a bien des années déjà, des cours de soins au foyer.

Elle a également pensé aux jeunes mères modernes qui se trouvent souvent désarmées quand s'annonce leur premier bébé, en créant à leur intention des cours de soins à la mère et à l'enfant.

Elle a mis sur pied un service d'assistants et d'assistantes bénévoles pour rendre des visites au domicile de personnes isolées, malades, handicapées. La seule section de Lausanne s'occupe d'une septantaine de cas.

Outre ces diverses activités, les sections de chaque canton prévoient des colonies de vacances pour les enfants, tiennent des vestiaires, prennent en charge les cas sociaux qu'on leur signale, assurent un service de médicaments.

A Zurich et à Lausanne, la Croix-Rouge Suisse a ouvert des services d'ergothérapie qui permettent aux handicapés qui ne peuvent travailler dans des ateliers protégés, de se rééduquer par les travaux manuels et les exercices que leur font faire de patientes et enthousiastes ergothérapeutes employées à plein-temps.

La Croix-Rouge essaie d'être présente partout et pour tous. A l'étranger, mais aussi chez nous. C'est vrai, on peut compter sur la Croix-Rouge, en Suisse.



Présence de la Croix-Rouge au chevet d'une malade.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

20 mars : Laboratoire bio-cosmétique Alphonse Geiger, la Chaux-de-Fonds, à la Chaux-de-Fonds. Nouvelle adresse : rue Jardinier 13, Parc 12.

20 mars : Radiation de la raison sociale A. Chard-Siegrist, à Dombresson, atelier de pivotages, sur suite de cessation de commerce.

21 mars : Béroche S.A., fabrique de décolletages et d'articles en métal, à Chézle-Bart, commune de Gorgier. Jean-Louis Wyss, junior, à Saint-Aubin, commune de Saint-Aubin-Sauges, et Hans Schmetz, à Bôle, ont été nommés fondateurs de la société, avec signatures collectives à deux.

21 mars : Pharmacie-Droguerie Mme Pilonel, à la Chaux-de-Fonds. La titulaire Colette-Germaine Pilonel née Furlemmeier a divorcé d'avec Jean-Alphonse Pilonel. La raison n'est pas modifiée.

21 mars : Phytolabo, Mme Pilonel, à la Chaux-de-Fonds, fabrication et vente de

produits pharmaceutiques à la marque « Phytolabo ». La titulaire Colette Pilonel née Furlemmeier a divorcé d'avec Jean-Alphonse Pilonel. La raison n'est pas modifiée.

21 mars : Association libre des catholiques romains de la paroisse du Sacré-Cœur de la Chaux-de-Fonds, à la Chaux-de-Fonds. Pierre Dortail président du comité, Roméo Boni et Pierre Joly, assesseurs, ont démissionné. Leurs pouvoirs sont éteints. Jean Cuenat, jusqu'ici secrétaire, et André Drexler, jusqu'ici assesseur, deviennent membres. Nouveaux membres du comité : Jacques Longchamp, président ; Georges Nidegger, secrétaire ; Emilietta Lamperti, d'Italie, membre, tous trois à la Chaux-de-Fonds. L'association est toujours engagée par la signature de deux membres du comité.

21 mars : Fondation en faveur du personnel de Montres Consul S.A., à la Chaux-de-Fonds. Roland-Georges-Auguste Bähler, n'est plus membre du comité de direction ;

sa signature est radiée. Pour le remplacer a été nommé William Brandt, à la Chaux-de-Fonds. Il signera collectivement à deux avec le président.

21 mars : Strahm et Cie, à Neuchâtel. Emile Imwinkelried, son épouse Lucie Imwinkelried, née Strahm, tous deux à Neuchâtel, et Théophile-Strahm, à Bevaix, ont constitué sous cette raison sociale une société en nom collectif qui a commencé le 1er avril 1972. Représentation, achat et vente de tout textile. Perrière 10.

21 mars : Schurch & Cie, Roger et Pierre Schurch, successeurs, Neuchâtel, commerce de fournitures industrielles et d'outillages pour l'horlogerie et la mécanique ; abrasifs, optique. La raison sociale est modifiée en Schurch & Cie.

21 mars : Société Générale de l'horlogerie suisse S.A., à Neuchâtel. Roger Anker, à Evilard, a été nommé directeur avec signature collective à deux.

JAZZ A MONTREUX 72
25 juin : SUPER-POP
AU PAVILLON (14 h 30)

RICHIE HAVENS
incl. Paul Williams
Eric Ixandine,
Emile Latimer.

UNIQUE CONCERT EN SUISSE
Location :
ASCONA Gong Musique
(093) 2 49 55

BIENNE Librairie B.M.
(032) 6 50 15

LA CHAUX-DE-FONDS
Brugger & Cie
(039) 23 12 12

LUCERNE Grammo Studio AG
(041) 23 69 79

MONTREUX Office du Tourisme
(021) 61 33 84

NEUCHÂTEL Hug & Cie
(038) 25 72 12

SOLEURE Pride Production
(065) 2 59 19

ZOUG Grammo-Studio
(042) 21 18 45

FESTIVAL INTERNATIONAL DE
JAZZ MONTREUX
SUISSERLAND
1972

MIREXAL
SWISS MADE

Montres à ancre de précision;
fabrication suisse; avec un service envié de tous!

Montre de plongée pour messieurs
17 rubis, incabloc;
calendrier, seconde au centre.
Étanche, résiste à une pression
de 5 atm. **50.-**

Montre de plongée pour dames
17 rubis, incabloc, étanche; seconde au
centre, résiste à une pression de 5 atm.
65.-

MIREXAL
en exclusivité à **MIGROS**

PRÊTS
sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapides. Discretion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

**AU VOLANT,
LA VUE C'EST LA VIE
LA VUE C'EST**

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Pour un service rapide et soigné
UN MAÎTRE OPTICIEN - 10 OPTICIENS DIPLOMÉS

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse-étranger
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel. **Tél. (038) 25 35 90.**

**ECOLE DE MANNEQUINS ET
PHOTOMODELES AGENCE**

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DONNÉ PAR DES PROFESSIONNELS
NOUVEAUX COURS : 3 JUILLET ET 4 SEPTEMBRE 1972
Renseignements et inscriptions : Henry Meyer, directeur
Escaliers du Marché 11, 1004 LAUSANNE. Tél. (021) 22 44 82

Prêt comptant direct

Il suffit de remplir et d'envoyer!

**Coupon de commande pour de l'argent comptant bon marché
Aussi pour les vacances et les voyages!**

Je désire un prêt comptant de frs. _____ (max. frs. 25 000.—)
remboursable en _____ mensualités (max. 60 mois)
Nom _____ Prénom _____ 391

NP/Lieu _____ Rue _____
Demeurant ici depuis _____ Nationalité _____
Domicile précédent _____ Rue _____
Date de naissance _____ Profession _____
Etat civil _____ Nombre d'enfants _____
Employeur _____ à cette place depuis le _____
 Salaire mensuel frs. _____ Revenus supplémentaires p.m. frs. _____
 (p.ex. gain de l'épouse etc.)
 Loyer mensuel frs. _____ Engagements ailleurs frs. _____
 Date _____ Signature _____

Secret bancaire garanti! Pas de demandes de renseignements auprès de votre employeur ou auprès de vos voisins, amis et connaissances.

Banque Rohner SA

1211 Genève 31, rue du Rhône Téléphone 022 24 13 28
9001 St-Gall Neugasse 28 Téléphone 071 23 39 22
Succursales à Zurich, Lugano et Chiasso

PAR MONTS ET VAUX AVEC MIGROS
Samedi 24 juin
Marche dans la région de la Nouvelle-Censière

DÉPART A 13 H 00
La Chaux-de-Fonds, place de la Gare
Neuchâtel, place du Port

Départ à 13 h 15
Le Locle, place du Marché

Prix adultes : Fr. 10.—
Prix enfants : Fr. 4.— (en dessous de 16 ans)
y compris collation au cours de la marche.

Billets en vente :
La Chaux-de-Fonds, Marché Migros, département photo, 23, rue D.-Jeanrichard.
Le Locle, Magasin Migros, Temple 17, rue D.-Jeanrichard.
Neuchâtel, Ecole-Club Migros, 11, rue de l'Hôpital.
En cas de temps incertain, prière de se renseigner au No 169, entre 10 et 12 heures.

En cas de renvoi de la marche, celle-ci est reportée au samedi 1er juillet.

038 24 46 86
9, Rue des Moulins NEUCHÂTEL

JOURNÉES DE DÉTENTE
avec nos magnifiques excursions en car Pullman

25 juin : COURSE SURPRISE, 1 j. Fr. 34.—, AVS Fr. 31.—
2 juillet : LE VAL FERRET, 1 j. Fr. 31.—, AVS Fr. 28.—
2 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. ● Fr. 46.—, AVS Fr. 42.—
9 juillet : ARC ET SENANS, 1 j. Fr. 26.—, AVS Fr. 23.—
9 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. ● Fr. 46.—, AVS Fr. 42.—
16 juillet : LES GORGES DU TRUMMELBACH, 1 j. Fr. 30.—, AVS Fr. 27.—
16 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. ● Fr. 46.—, AVS Fr. 42.—
17 juillet : SAINT-BERNARD ET MONT-BLANC, 1 j. Fr. 42.—, AVS Fr. 38.—
18 juillet : LUCERNE, 1 j. Fr. 31.—, AVS Fr. 28.—
19 juillet : SUSTEN ET FURKA, 1 j. Fr. 38.—, AVS Fr. 34.—
20 juillet : BEAUNE, 1 j. Fr. 36.—, AVS Fr. 32.—
21 juillet : TITISEE ET FORÊT-NOIRE, 1 j. Fr. 33.—, AVS Fr. 30.—
22 juillet : LAC CHAMPEX, 1 j. Fr. 30.—, AVS Fr. 27.—
23 juillet : COL DU PILLON, 1 j. Fr. 27.—, AVS Fr. 24.—
23 juillet : LES CHUTES DU RHIN, 1 j. ● Fr. 46.—, AVS Fr. 42.—
24 juillet : CIRQUE DE BAUME, 1 j. Fr. 27.—, AVS Fr. 24.—
25 juillet : EUSEIGNE-ÉVOLÈNE, 1 j. Fr. 33.—, AVS Fr. 30.—
● Repas de midi compris
Demandez notre programme détaillé

VOYAGES
GENÈVE
NEUCHÂTEL
STE-CROIX
VEVEY
YVERDON

A VENDRE

2 stores à lamelles
gris pour Intérieur (vitrine, véranda) largeur 350 cm, haut. 207 cm, 180 fr. pièce ; 1 store idem, 238 cm, haut. 207 cm, 150 fr. ;

1 armoire à vitres coulissantes
avec rayonnages, largeur 350 cm, haut. 130 cm, 300 fr. ;

3 séparations mobiles
vitrées (pour installation d'un bureau, atelier, etc.), 2 X largeur 260 cm, haut. 265 cm, 1 X largeur 320 cm, haut. 265 cm, vente en bloc ou séparément. 10 armatures néon 120 cm, 15 fr. pièce.
A enlever chez TOSALLI, sport, Colombier, tél. 41 23 12.

Le centre de la couture au centre de la ville
BOUTIQUE JERSEY-TRICOT
Seyon 5 c Neuchâtel
Tél. 25 61 91

5 portes de garages
en bon état, système Dorlix breveté, fabriqué par Max Donner, Neuchâtel, hauteur 208 par 238 cm, plus une porte à deux battants, hauteur 230 par 284 cm. Tél. (038) 31 55 00 (pendant les heures de bureau).

plexiglas
en plaques, blocs, barres et tubes, débités sur mesures.
M. Ch. JAUSLIN S.A., Martinet 17, 1000 Lausanne 16 (Malley). Tél. 25 46 76.
Pour amateur de style, à vendre
lit Louis XVI
Copie artisanale «Petit-Trianon», 2 x 2 m. Bon état. Très avantageux, pour cause de déménagement.
Téléphoner entre 19 et 20 h au (032) 42 43 73.

Fraisiers des 4 saisons
produisant dès le mois d'août, chez Bruno Rothlisberger, Wavre. Tél. 33 19 69.

L'annonce reflète vivant du marché
APPRENTISSAGES

On cherche **apprentie coiffeuse**
Adresser offres écrites à BE 1519 au bureau du journal.

Fiduciaire de la place cherche, pour le mois de septembre, **apprenti (e)**
Adresser offres à case postale 705, 2001 Neuchâtel.

Bureau de la place de Neuchâtel cherche un(e) **apprenti (e) de commerce**
Occasion de faire un excellent apprentissage selon le règlement officiel et sous surveillance qualifiée.
Adresser offres écrites à CM 1314 au bureau du journal.

On engagerait tout de suite ou pour date à convenir **apprenti vendeur**
S'adresser au magasin LEHNHERR FRÈRES, place des Halles, tél. 25 30 92.

VOYAGES WITTEWER

25-30 juin	Ile de Jersey-Normandie	495.—
3- 8 juillet	Vacances à Lugano	dès 270.—
8-21 juillet	Espagne - Portugal	1230.—
9-16 juillet	Londres - Brighton - Paris	735.—
9-15 juillet	Hollande-Belgique-Rhénanie	615.—
10-14 juillet	Gorges du Tarn-Languedoc	395.—
15-16 juillet	Nufenen - Centovalli	135.—
16-29 juillet	Finlande-Laponie-Suède	1560.—
17-22 juillet	Côte-d'Azur-Riviera italienne	445.—
17-20 juillet	Danube - Salzkammergut	325.—
21-29 juillet	Corse : Ile de Beauté	850.—
22-23 juillet	Chartreuse - Vercors	140.—
24-30 juillet	Bretagne - Loire	540.—
24-26 juillet	Alpes bavaroises - Tyrol	220.—
29-30 juillet	Nufenen - Oberalp - Susten	130.—
30-31 juillet	Alsace - Forêt-Noire	140.—
31 juillet-5 août	Côte-d'Azur-Riviera italienne	445.—
31 juillet-2 août	Vacances à Saint-Moritz	320.—
	Engadine - Tessin	195.—

Programmes et inscriptions : **WITTEWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

Des jeux pour vos enfants

EXPOSITION SPÉCIALE
du 19 juin au 5 juillet

balançoires (6 modèles), carrés de sable, tourniquets, toboggans, gondoles, etc., modèles HERBY de Suède.

Visitez à Colombier la maison spécialisée

Tosalli SPORT
Tél. 41 23 12
Meubles de jardin + tondeuses à gazon.

EXPOSITION-VENTE Self-Service
de chaussures en tous genres
Enfants - Dames - Messieurs

Prix très avantageux

DESPLAND
CHAUSSURES

BEVAIX Tél. 46 12 46

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ☎ 25 66 77
domicile ☎ 41 33 51

Magnifique Mustang Mach 1
22.000 km, 1971, divers accessoires.
Garage - Carrosserie du Lac, Fiat - Toyota, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 22 04 / 51 30 49.

AGENCE PRINCIPALE TOYOTA
GARAGE DU VAL-DE-RUZ
H. VUARRAZ
2043 BOUDEVILLIERS/NE
Tél. 038/36 15 15

Véhicules à moteur
A vendre **VW 1300**
Luxe, 1971, 11.000 km. Prix intéressant. Tél. 24 03 72, heures des repas.
A vendre superbe **cabriolet**
Pontiac Firebird, peinture neuve. Révisé. Expertisé. 50.000 km. Tél. 24 38 85, dès 19 heures.

AUSTIN-MAXI 1500
parfait état, 44.000 km, pour cause de double emploi, 5000 francs.
Tél. (038) 42 10 02, après 18 heures.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL
Mini 1000 Clubman
modèle 1972, 15.000 km. Garantie 3 mois. Grandes facilités de paiement. Echange possible.
Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

Une belle occasion s'achète au **GRAND GARAGE ROBERT NEUCHÂTEL**
Service vente : B. KALTENRIEDER
Quai Champ-Bougin 36-38 Tél. 25 31 08

RENAULT R 4, export,	63.000 km	Modèle 1970
RENAULT 12 TL,	35.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS,	36.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TS,	51.000 km	Modèle 1971
RENAULT 16 TL,	45.000 km	Modèle 1971
RENAULT R 16 GL,	67.000 km	Modèle 1969
RENAULT R 16 TS,	75.000 km	Modèle 1970
NSU 1000 TT,	73.000 km	Modèle 1967
VW 411 LUXE,	43.000 km	Modèle 1969
CITROEN AMI 6,	60.000 km	Modèle 1967
FIAT 1100 R,	70.000 km	Modèle 1967

Toutes ces voitures sont expertisées et garanties 3 mois par le **concessionnaire officiel RENAULT**

MOUSSU bière fine sans alcool



UN PRODUIT CARDINAL

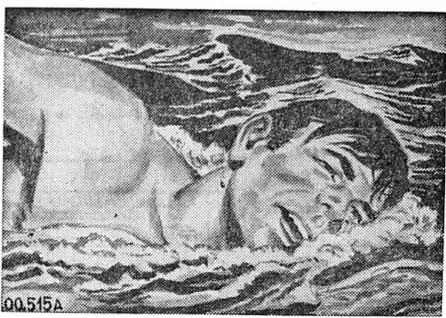
MOUSSU bière fine sans alcool

Ogg 17 "Top secret"

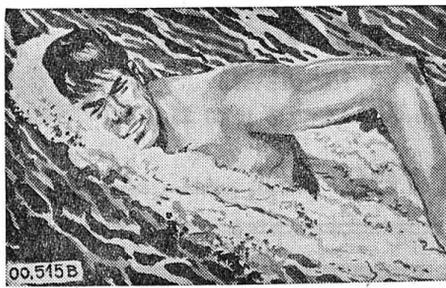
D'après les romans de Jean Bruce — Déconpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Takara dit à Hubert Bonisseur de la Bath qu'il lui faudra nager en direction d'une certaine lumière qu'il lui indique.

Le ressac et le vent



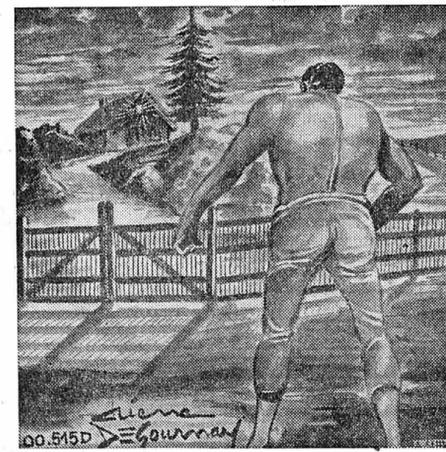
Hubert plongea et, par contraste avec l'atmosphère extérieure, l'eau lui parut chaude. En revenant à la surface, il vit s'éloigner de lui la masse sombre de la barque de pêche, puis tourna son regard vers la lumière isolée : « Surtout, chérie, ne t'éteins pas ! » supplia-t-il par la pensée, tout en commençant de nager vigoureusement. Bientôt, il perçut distinctement le bruit du ressac. En dépit de la graisse dont il était enduit, le froid commençait de le saisir. La lumière brillait toujours et semblait s'être élevée. Il en déduisit que la côte devait être escarpée.



Un de ses pieds toucha le fond et il tenta de se mettre debout, mais une vague le bouscula et lui fit boire une gorgée d'eau salée. Nageant encore un peu, il reprit pied, ayant de l'eau jusqu'aux épaules. Paralysé par le froid, il avança en marchant, mais une nouvelle vague le souleva et ce n'est qu'au prix d'un effort considérable sur lui-même qu'il parvint à faire quelques brasses, attendant de toucher le sable de ses genoux pour se remettre debout. Ses jambes engourdis refusèrent de le porter, et il retomba à quatre pattes. Une grosse vague le submergea, le faisant tousser et cracher.



Une autre approchait, qu'il utilisa pour se laisser emporter vers le rivage, contre lequel il ne se plaqua qu'au tout dernier instant, alors que la vague commençait son mouvement de reflux. Sur les mains et les genoux, il gagna un endroit où le sable était sec, puis se roula sur le dos, se frictionna les jambes avec force, se dressa sur ses genoux, se battit la poitrine, se frotta les joues. Enfin debout, il tourna en rond, courant les coudes au corps, jusqu'à ce qu'il sentit la chaleur revenue dans son sang.



Tournant le dos à la mer, il aperçut la lumière vers laquelle il avait nagé qui brillait au-dessus de lui. Après avoir contourné des rochers, il découvrit une petite barrière de bois donnant sur un chemin de sable qui serpentait entre les roches. En haut de ce chemin était une cour, parsemée de petits galets. Trapue et large, la maison n'avait à l'étage qu'une fenêtre, encastrée dans le V renversé de la toiture. C'est là que brillait la lumière qui l'avait guidé. On entendait en contrebas le bruit du ressac, et le vent sifflait dans les branches du haut sapin qui se dressait à droite de la maison.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Un verre de vodka

POUR VOUS MADAME

Un menu

Crème d'asperges
Rôstis
Saucisse à rôtir
Salade de lentilles

LE PLAT DU JOUR :

Salade de lentilles

Cuire des lentilles à l'eau salée. Les égoutter et les réserver dans une passoire. Faire une vinaigrette assez relevée, lui ajouter 1 échalote hachée, des fines herbes et 1 cuillerée de crème aigre. Bien remuer. Verser les lentilles dans le saladier et brasser. Servir tiède ou froid.

Parquets

Pour entretenir vos parquets cirés et leur garder tout leur brillant, mettez un bon verre de vinaigre dans votre seau d'eau, puis, après avoir essoré votre serpillière, passez-la sur le sol. Laissez sécher, puis terminez votre travail en passant un chiffon de laine. Vous pouvez procéder souvent de cette manière-là sans aucun inconvénient pour votre parquet.

Cuir

Il est possible de piquer les cuirs souples, et toutes peausses, avec une machine à coudre. Il suffit de talquer la partie supérieure de la peau, et, surtout, de nettoyer consciencieusement la machine pour la débarrasser de toute trace d'huile afin de ne pas souiller le cuir.

Vitres

Pour laver les vitres, ajouter une «tombe» de vinaigre dans l'eau froide, bien brasser. Vous constaterez que les vitres brillent d'un éclat particulier.

Boire

Quand faut-il boire et combien de quantité de liquide doit-on absorber ?

Beaucoup de femmes et d'hommes, voulant maigrir, pensent qu'ils y réussiront mieux en buvant peu ; pourtant, le manque d'eau ne fera que déshydrater leur organisme.

Il est prouvé que l'homme maigre contient plus d'eau que l'homme fort, ce qui est naturellement valable pour les femmes aussi. Il faut en moyenne boire 1 litre 1/2 par jour (sauf quand on mange beaucoup d'aliments hydratants) et par petites quantités entre les repas. Il est conseillé de boire frais pour se désaltérer, mais non glacé.

L'alcool ne désaltère pas et plus on en absorbe, plus on a soif. Les sportifs occasionnels doivent se réhydrater plus abondamment que les athlètes soumis à un entraînement permanent.

Quant aux eaux minérales qu'on peut consommer quotidiennement, elles doivent être faiblement minéralisées et avoir une teneur de sodium peu élevée. Les autres ont une action thérapeutique.

Dépense de calories

La gymnastique est sûrement le meilleur moyen de dépenser les calories superflues. Mais si vous « l'oubliez » trop souvent, sachez qu'en une heure de travail à la maison vous dépensez aussi des calories :

- Essuyer la poussière ou faire la vaisselle à la main vous fait perdre 180 calories
- Peler les pommes de terre : 50 calories
- Faire un gâteau : 160 calories
- Faire son lit : 30 calories.
- Faire les vitres : 210 calories
- Cirer un plancher : 300 calories
- Faire les courses à pieds : 400 calories.

A méditer

Le chagrin ne fait du mal qu'à soi-même. Aux autres, il fait du bien...
Félix LECLERC

HOROSCOPE

Matinée un peu agitée mais qui se terminera harmonieusement. Après-midi influencé par une atmosphère lourde. Soirée agréable et détendue.

Naissances : Les enfants de ce jour seront de nature très changeante et actifs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Maux de tête passagers. Amour : Améliorez la situation si possible. Affaires : Il ne vous servira à rien de brûler les étapes.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Votre gorge est très sensible. Amour : Ne mélangez pas les questions matérielles et les affaires de cœur. Affaires : Ne bâclez pas votre travail.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Vous devez vous calmer et contrôler vos nerfs. Amour : Vous manquez de stabilité. Affaires : Recherchez toujours la simplification.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne commencez pas vos repas en buvant. Amour : Soyez moins sensible aux belles paroles. Affaires : Ne vous laissez pas entraîner par votre imagination.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Votre cœur a besoin de ménagements. Amour : La gentillesse ne diminue pas l'autorité. Affaires : Des résultats rapides sont souvent instables.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Il est normal que vous maigrissiez ainsi. Amour : Evitez les situations pénibles, voire gênantes. Affaires : Vous aurez à dénouer une situation compliquée.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vous ne buvez pas assez dans la journée. Amour : Il faut arriver à créer une ambiance. Affaires : Efforcez-vous d'être juste pour tous.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Soyez très exigeant sur vos aliments. Amour : Ne vous laissez pas entraîner par une passion. Affaires : Seuls les mobiles élevés doivent vous mener.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Vos bronches et vos poumons sont fragiles. Amour : Vous devez avoir entière confiance. Affaires : Rejetez systématiquement toutes combinaisons.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez définitivement tous les épices. Amour : Vous êtes beaucoup trop exigeant. Affaires : La critique sera sévère, ne négligez rien.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Même si vous allez mieux, ne stoppez pas votre traitement. Amour : Vos amis vous apporteront un appui. Affaires : Soyez prudent avec les nouveautés.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Vous vous dépensez trop sans compter. Amour : Votre mauvaise humeur vous desservira. Affaires : Ne vous découragez surtout pas.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Cité universitaire : Exposition Villalba.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition Eché et mythe + environnement.
CINÉMAS. — Rex : 20 h 45, L'Ecole d'Eros. 20 ans.
Studio : 20 h 30, Black Jack. 16 ans.
Bio : 15 h et 20 h 45, Trash. 20 ans.
18 h 40, Zachariah. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Dernier train pour Frisco. 16 ans.
Palace : 20 h 30, La Vieille Fille. 16 ans.
Arcades : 20 h 30, Inspecteur Harry. 18 ans.
Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte : J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

BEVAIX

Galerie Pro Art : Œuvres de peintres français et neuchâtelois contemporains.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Gott mit uns (A l'aube du 5me jour).

Pourquoi l'orange est-elle noire ?

On se trouve au moins 20 raisons pour aimer ou détester tel apéritif. L'une est l'amertume. Picon s'est interrogé sur l'opinion des gens (enquête ISOP). 18% l'aiment parce qu'il est amer, 10% lui reprochent d'être amer. Qu'est-ce que cela prouve ? D'abord qu'il a de la personnalité. Ensuite, qu'on ne peut contenter chacun. Ce qui ressort du Picon, avant même l'écorce d'orange (composante principale), c'est l'arôme des herbes et des plantes qui lui donnent sa couleur noire. Voilà pourquoi l'«Amer» Picon devient aujourd'hui l'apéritif léger (il titre 25°), qui ne sonne pas, mais qui ouvre l'appétit.

PICON

Agent général pour la Suisse: Schmid et Gassler Genève.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

18.30 Téléjournal
18.35 (C) Vacances-jeunesse
19.05 Football sous la loupe
19.40 Téléjournal
20.00 (C) Carrefour
20.15 Tour de Suisse
20.30 Plateau libre
22.05 Ici Berne
22.10 Athlétisme Espagne - Suisse
Basketball Europe - USA
23.20 Téléjournal
Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

18.15 Télévision éducative
18.45 (C) Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Notre chère maison
20.00 Téléjournal
20.15 Tour de Suisse
20.35 Richard Tauber
21.25 (C) Les Dix Jeux de l'été dernier
22.35 Téléjournal
22.45 Athlétisme léger
23.05 Basketball

FRANCE I

12.15 Visite officielle en France de la reine Juliana
13.00 Télé-midi
14.30 Les Jeux sont faits
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
19.45 Télé-soir
20.15 Les Chemins de pierre
20.30 Les Incorruptibles
21.20 Spécial radio
21.25 Emission médicale :

22.30 Basketball
23.20 Télé-nuit

FRANCE II

12.15 Visite officielle en France de la reine Juliana
18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 (N) Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) Quelle famille
20.00 24 heures sur la II
20.30 (C) Estouffade à la Caraïbe
21.55 (C) Signe des temps
22.45 (C) 24 heures derrière
22.55 (C) On en parle

SVIZZERA ITALIANA

18.40 (C) Il Pifferaio glocondo
19.05 Telegiornale
19.15 Guten Tag
19.50 Obiettivo sport
20.20 Telegiornale
20.45 Quiz al volante
21.30 Enciclopedia TV
22.20 Atletica
22.40 Pallacanestro
23.10 Oggi alle camere federali
23.15 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, premiers hommes. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages, d'actualité. 21 h, musique au studio B. 21.45, la formation de l'instituteur. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, Secret Ceremony. 0.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, mini-show. 18.05, plaque tournante. 18.35, dessins animés. 19.10, Notre petit monde. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, la légalité de l'avortement. 21 h, traquenard. 22.40, téléjournal, météo.

CHAQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, Eve au rendez-vous. 11.05, Crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50, le carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi. 16.05, le rendez-vous de 16 heures et Lorsque la vie était la vie, de Marie Mauron. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, histoire et littérature. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le journal du soir et le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, plages privées. 20.30, Le Prix du pauvre, par Isabelle Villars. 21.25, quand ça balance. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, festival de jazz de Montreux 1972. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocollage. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, hommage à Paul Valéry. 11.30, in-

tiation musicale. 12 h, mimi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause on cause. 20.06, sciences et techniques. 20.30, le cœur de la Radio suisse romande. 21 h, Il Prigioniero, musique de Luigi Dallapiccola. 22 h, un grand chef d'orchestre : Ernest Ansermet. 22.30, écrire et vivre. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, divertissement pour jeunes et vieux et récit. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, mélodies viennoises. 9.15, récit. 9.20, symphonie No 5, Beethoven. 10.05, jazz. 10.20, radiocollage. 10.50, Ebony Concerto, Stravinski. 11.05, orchestre récréatif et de danse de Beromunster. 12 h, ensembles légers. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, orchestre récréatif de Beromunster et orchestre du RIAS de Berlin. 15.05, musique populaire. 16.10, théâtre. 17.25, Tour de Suisse. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, disques des auditeurs. 22.30, sérénade pour Yolande. 23.30, choix musical de P. Kelliker.

MOTS CROISÉS

Problème No 737

1	■								
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Marchandise qui n'est pas de première qualité. 2. Ancêtre de douze tribus. — Entoure une botte. 3. Son jour est fêté. — La foudre est son feu. — Symbole. 4. Les divorces y sont rapides. — Fut assassiné au milieu du sénat. 5. Oiseau massif qui a été exterminé. — Cancre. 6. Oblige à reprendre. — Symbole. 7. Réserve de grain. — Découpée. 8. Enseigne la déclamation. — Ville des Pays-Bas. 9. Préposition. — Divin. 10. Détruire, combattre par des arguments probants. — Ville ancienne.

VERTICALEMENT

1. Soigne bien ses pieds. 2. Couvrir de chapelure. — Son château domine l'Indre. 3. Préfixe. — Dont la croissance est interrompue. 4. Enveloppes de vers. — Arme défensive. 5. Naît dans l'Altaï. — Abat. — Conjonction. 6. Braque. 7. Se jette dans la Vilaine. — Se jette dans la mer du Nord. 8. Ancienne mesure. — Perdu. — Roulent sur le comptoir. 9. Ville maritime de la Grèce. — Pronom. 10. Entrecouper.

Solution du No 736

1	D	E	T	E	C	T	I	V	E	S							
2	A	M	A	U	R	O	S	E		A							
3	M	U		P	U	R		R	O	B							
4	O			M	E	T	E	T	R	A							
5	I	D	E	N	T	I	Q	U	E								
6	S	E	L		E	L	U	I	D								
7	E	P	A	R	S		E	L	L	E							
8	A	I		A	S	E		I	L	L							
9	U	T	I	L	I	T	E		E	T							
10	E	P	A	N	C	H	E	R	A								



maintenant
2.20
~~2.75~~

quand ça presse
ça va plus vite avec express liquide. Idéal pour toutes les lessives entre-deux.

«soigné express» de pied en cap!

18x waschen / laver / lavare

Deo-dorant

express

wascht / blühen / und / desodorisiert / Ihre / Wäsche / anhaltend

rend votre linge / blanchissant et / désodorise / durablement / rend / candida / la / Veste / blancher / dsodorant / plus / durablement

GARANTIE STRAUH QUALITÄT

un disque apprécié porte l'étiquette hugo musique

PRÊTS et ESCOMPES SA

1510 MOUDON rue du Poyet Sans caution de Fr. 500.- à 3000.- Mod. remb. variés. Tél. (021) 95 24 24.

1 lot machines à laver

100% automatiques, avec garantie, à céder à partir de 250 fr. Machines neuves garanties d'usine, avec défaut d'émailage, à céder avec 35% de rabais. Pose et installation par nos soins. Service après-vente assuré sur place.

Pour tous renseignements: Magic, tél. (021) 27 84 10.

Datsun 1200

De l'entrain sur la route. Etonnement économique. Une voiture dont on est fier. Quatre portes qui s'ouvrent sur l'amitié. Un essai — une conquête.

Versions 2 portes 4 portes Wagon Coupé Equipement complet DATSUN



DATSUN Garantie: 12 mois ou 20000 km Service: plus de 180 agences en Suisse

COUPON
Documentation DATSUN 1200 FA

Mon adresse: _____

A renvoyer à DATSUN (Suisse) SA Stauffacherstr. 45, 8004 Zurich

Votre région: La Chaux-de-Fonds: Garage-Carosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88. — La Chaux-de-Fonds: Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. — Neuchâtel: Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 42. — Travers: Garage Maurice Caretti (038) 63 13 32.

AGENCE principale Garage Mario BARDO DÉMONSTRATIONS sans engagement

Sablons 47 - NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 18 42 Ouvert le dimanche matin sur rendez-vous



Apprenez maintenant à taper à la machine à écrire en louant une machine à raison de 25 fr. par mois, chez Raymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

Timbres caoutchouc vite et bien faits à la papeterie Raymond, 5, Saint-Honoré, Neuchâtel.

LUTZ-BERGER NEUCHÂTEL

Beaux-Arts 17 ☎ (038) 25 16 45

Timbres en tous genres - caoutchouc et métal

CANTON DE VAUD

ÉMISSION D'UN EMPRUNT

1972-87 (juillet) de Fr. 35 000 000

5 1/4 % destiné à conversion ou au remboursement de son emprunt 4 % 1957-72 de Fr. 22 000 000 échéant le 1er juillet 1972 et au financement de travaux d'utilité publique.

Conditions de l'emprunt

Durée: 15 ans maximum
Titres: Fr. 1000, Fr. 5000 et Fr. 100 000
Cotations: aux principales bourses suisses

100% Prix d'émission plus 0,60% timbre fédéral

Délai de conversion et de souscription
du 19 au 23 juin 1972, à midi

auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus, des bulletins de conversion et de souscription.

BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DE BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

P. Miéville, opticien
rue de la Place-d'Armes 6
Tél. 24 27 24 Neuchâtel



VÉLOS MOTOS Pour l'entretien de vos vélos, vélo-moteurs, motos Vente - Achat Réparations

G. CORDEY
Ecluse 47 - 49 Tél. 25 34 27

HILDENBRAND FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

FRANÇOIS Déménagements
Tél. 25 99 36 Petits transports

VITRERIE - MIROITERIE M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

Me la voir dans

Santé s'écrit avec A plus P

Connaissez-vous cette sensation délicieuse: plonger dans sa piscine après un jour de travail bien rempli?

Nager, c'est sain... et cela détend — surtout quand on est propriétaire d'une ARIZONA POOL: elle ne demande pas d'entretien, grâce au bois durablement conservé et au revêtement intérieur indéchirable Aquaryl. Son installation de filtrage assure de l'eau propre pour toute l'année. Prix? Selon grandeur dès Fr. 7'300.- complète, y incl. transport et montage. Piscine prise sur place Fr. 4'300.- (offre spéciale jusqu'à épuisement du stock). Demandez le catalogue et le prix-courant — tout y est!

ARIZONA POOL: «La plus belle piscine au prix le plus avantageux!» Sans entretien, sans complications.

ARIZONA POOL

Bon à: ARIZONA POOL, 4222 Zwingen BE
 Envoyez-moi votre documentation, sans engagement
 Je désire un conseil gratuit

Prén., nom: _____
Rue, no: _____
NP, localité: _____ 5 FN

NOTRE FEUILLETON

Un château dans la brume

par ALEX STUART 41

Il ne pouvait plus défendre ses gens les armes à la main, il devait le faire par d'autres moyens. Ses ancêtres sans doute, quand l'argent manquait, n'hésitaient pas à se livrer à quelques razzias, et ne s'en croyaient pas déshonorés parce qu'ils assumaient totalement leur rôle de protecteurs de leurs serfs, prêts qu'ils étaient à verser leur sang pour leur permettre de survivre. Aujourd'hui, Thorquill s'est résolu à se sacrifier, lui aussi, à épouser une femme qu'il n'aime pas, une roturière dont il fera une lady, pour sauver le domaine et ce qu'il représente pour ceux qui vivent sur cette terre depuis des générations.

«Il n'a pas balancé entre son plaisir et son devoir, soupire-t-elle en reposant la *Chronique d'Ardlair*. Il est de bonne race et digne du nom qu'il porte. C'est moi qui me suis montrée égoïste et injuste. L'amour, c'est sans doute important, mais cela ne doit pas forcément occuper la première place. Il existe d'autres choses plus importantes encore.»

Depuis plusieurs semaines, dans l'esprit de la jeune fille, un regret est né. Presque un remords. Cela a commencé

TALLANDIER

lorsque son père lui a dit, un soir, alors qu'ils marchaient côte à côte le long du lac de Genève:

— Je te promets de ne plus tenter de te dicter ta conduite, ma chérie. Je t'ai dit souvent que l'amour fait souffrir et qu'il ne faut pas s'embarrasser de sentiments. Je reconnais que c'est faux. Les souffrances que provoque l'amour ne sont rien, quand on les compare aux joies qu'il donne. Je suis heureux d'avoir aimé et d'aimer encore. Vingt ans de tourments sont effacés par ce que je vis maintenant.

Il a tenu parole. Entre eux, le sujet du mariage avec lord Ardlair n'a plus jamais été abordé mais Jennifer sait qu'il en parle avec sa femme. Elle sent que, si elle pouvait, elle, revenir sur le refus si brutalement opposé à la demande de Thorquill, ses parents en seraient enchantés.

Revenir sur son refus? Elle y a pensé, plus d'une fois, car sa façon de voir les choses s'est modifiée au cours de ces semaines. Il y a chaque jour, devant elle, le spectacle d'une véritable résurrection: son père, physiquement, n'a pas changé. Pas beaucoup, bien qu'il s'occupe à présent davantage de sa ligne. Mais, moralement, c'est un autre homme. La joie rayonne dans ses yeux. Il est attentif, empressé comme un jeune marié, il délaisse l'étude des journaux de bourse pour parler à Moïra, il trouve le temps de rester auprès d'elle ou de l'emmener faire des excursions.

«Il est vrai que l'amour donne le bonheur, mes parents en sont la preuve vivante!» se dit la jeune fille qui ressent presque douloureusement la solitude. Elle soupire souvent, en regardant la lumière laiteuse de la lune trembler sur l'eau, en admirant les sommets que fait flamboyer le soleil couchant, en se promenant sous les grands arbres du parc où chantent les oiseaux, où jouent les enfants. L'idée d'un mariage s'impose peu à peu et elle en vient à se demander si elle n'a pas eu tort de refuser de devenir lady Ardlair; le souvenir de Somerled vient aussi se placer devant ses yeux. Un gentil garçon, de bonne race, qui ne lui a jamais fait d'avances, certes — mais le pouvait-il,

alors qu'il devait bien connaître les projets de Jonathan? C'est encore confus dans son cœur et dans son esprit, mais cela fait son chemin, lentement, obstinément. Un beau jour, cela éclatera, comme un regret ou un remords. » J'ai eu tort de ne pas accepter », criera une voix intérieure.

Seulement, sera-t-il encore possible de dire le « oui » qui aurait sauvé tant de choses et, peut-être, apporté tant de bonheur? Lord Ardlair est-il disposé à renouveler la demande à laquelle elle a opposé un humiliant refus?

« Et moi, se demande-t-elle, que répondrais-je, aujourd'hui, s'il revenait à la charge? »

Elle ne veut pas se l'avouer mais elle incline à penser qu'elle répondrait: « Oui »

Même s'il n'était pas question d'amour. Il lui a promis sa loyauté. Elle sait qu'il tiendrait parole; que, s'il ne pouvait l'aimer, elle, il n'aimerait aucune autre femme. Elle serait son épouse, partagerait sa vie, lui donnerait des enfants.

« Serais-je incapable de me faire aimer avec tant d'atouts dans mon jeu? Si c'était le cas, ce serait ma faute. J'aurais bien mérité de ne pas connaître un amour que j'aurais été incapable d'inspirer! »

Elle sait que, nécessairement elle rencontrera bientôt Thorquill. Il ne peut se dispenser de venir remercier ceux qui l'ont recueilli après son accident. Les circonstances se prêtent-elles à une conversation plus personnelle, plus intime?

Comme ce serait le cas en ce moment où elle est seule à la maison.

Et c'est alors qu'Urquhart annonce:

— Lord Ardlair.

Thorquill entre, une grosse gerbe de fleurs à la main. Il s'incline, très sûr de soi, presque condescendant. Plus rien en lui n'évoque le solliciteur, l'homme aux abois. Rien, non plus, l'amoureux transi. C'est bien lord Ardlair, seizième lord, le descendant d'une famille illustrée qui a pu traverser de terribles crises, mais qui en a triomphé. Il fait une visite de politesse parce qu'il ne veut pas rester l'obligé de

ses voisins. Il ne veut pas leur devoir quoi que ce soit. Pas même, sans doute de la reconnaissance.

— J'ai tenu à vous remercier, dit-il. J'aurais été très heureux de présenter mes respects à Mr Oakroyd.

Jennifer peut-elle répondre autre chose que des banalités? — Je vous félicite de vous être si parfaitement rétabli, dit-elle.

Il répond:

— Je le dois en grande partie aux soins que vous m'avez prodigués.

Pas moyen d'en sortir. Il semble que Thorquill tienne à rester sur le terrain de la politesse mondaine. Il dit ce qu'il faut dire... ce que diraient, en pareilles circonstances, deux personnes qui doivent bien meubler le silence, mais ne s'intéressent pas vraiment à la conversation. On parle de la santé de chacun. Quand on en arrive à Somerled, Thorquill annonce, avec un peu plus de chaleur:

— Il s'est marié et il est en voyage de noces.

— Cela s'est décidé très vite... Il ne m'en avait pas parlé, dit-elle, exagérant sa surprise pour qu'on ne remarque pas sa déception. Somerled marié! Qui a-t-il épousé?

— Miss Graham. Ce fut une surprise, je ne le cache pas. Pour Jennifer, c'est plutôt un soulagement. Ainsi, cette Allison qui fut la fiancée de Thorquill n'est plus dans le jeu. La place est libre. A moins que... Thorquill n'a pas parlé de lui, mais le changement que chacun peut remarquer dans son comportement, dans son apparence même, a forcément une cause. Laquelle?

Il faut prolonger la conversation pour essayer de la faire dévier vers un terrain plus personnel. Jennifer tend la main et montre le livre posé sur le guéridon.

— J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la *Chronique* que votre père a consacrée à l'histoire de sa famille, dit-elle d'un ton convaincu.

(A suivre)

VAL-DE-RUZ

La Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel a tenu son assemblée à Valangin

Assemblée générale de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel.

La salle des Chevaliers du château de Valangin, d'habitude froide et austère mais comble et surchauffée pour l'occasion, était samedi après-midi le lieu de rendez-vous des membres de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel. Dans son rapport présidentiel, M. Jean-Pierre Jelmini, releva la vitalité de cette société qui compte maintenant près de mille membres.

Après quelques instants de silence pour honorer la mémoire des membres disparus au cours de l'année, les trois sections cantonales firent part de leur intense activité. Celle de Neuchâtel organisa un cycle de conférences avec MM. Jean Courvoisier, Robert Aeschelmann, Michel Egloff, Dominique Favarger, Hans Bögli et Roger Vionnet. Pour sa part, la section de la Chaux-de-Fonds organisa des conférences en commun avec celle de Locle.

Le trésorier, M. Aeschdorfer, présenta les comptes et le budget. La fortune totale de la Société s'élevait à 132.215 fr. M. Loew annonça la probable restauration du château de Valangin, celle de Môtiers étant quasiment terminée. Les démarches nécessaires seront entreprises auprès de l'Etat.

Le conservateur énuméra les différents objets légués au Musée, rappela le nombre élevé d'entrées en 1971. Les concierges du château, M. et Mme Stucker, quittent leurs fonctions pour raisons de santé après quatre années d'activité. Leur remplacement ne paraît guère aisé. Sept sociétaires

sont ensuite nommés membres d'honneur pour 50 ans de sociétariat, tandis que 50 nouvelles admissions sont agréées avec plaisir. Deux articles statutaires sont ensuite votés: le comité sera désormais formé de treize membres élus à main levée à la majorité absolue; la finance d'entrée dans la société est supprimée; le montant de membre à vie sera égal à vingt fois la cotisation d'un membre actif.

Ensuite, MM. Jacques Ramseyer et François Matthey sont nommés au comité.

PRIX FRITZ KUNZ

Le jury du Prix Fritz Kunz s'est réuni à Neuchâtel le 8 juin 1972 pour examiner les travaux présentés au cours de la saison 1971-72. Trois des conférenciers ne remplissaient pas les conditions fixées par le règlement; les valables furent étudiés et le jury jeta son dévolu sur M. Dominique Favarger pour son étude « Les aspects juridiques du procès de 1707 ». Après le décès de la duchesse de Nemours, quinze prétendants avaient invoqué des droits sur la Principauté de Neuchâtel. Le tribunal des Trois Etats avait choisi parmi eux le Roi de Prusse qui régna ensuite sur Neuchâtel pendant près d'un siècle et demi. Ne s'attachant pas aux côtés politiques de cette décision, M. Favarger s'appliqua à en étudier les aspects juridiques. Il détermina avec clarté et pertinence les forces et les faiblesses des arguments de chacun des prétendants en ne manquant pas de relever les difficultés que soulevait le problème en l'absence d'un droit écrit. Travail fondé sur une solide érudition et connaissance des droits de l'époque, exposé clair et précis accessible même aux non juristes. Fils de M. Claude Favarger, ancien recteur de l'Université, le nouveau Prix Fritz Kunz a été attribué à Neuchâtel avant d'être nommé professeur-assistant à la Faculté de droit.

A la suite de la partie proprement administrative, M. Paul Hugger, collaborateur du Musée suisse des arts et traditions populaires à Bâle, entretint l'assemblée de quelques aspects de sa profession et releva qu'en Suisse l'intérêt pour l'artisanat véritable était trop faible, que peu de livres spécialisés existaient sinon quelques monographies locales. Des ateliers typiques ont été recréés dans les musées, mais pour éviter d'en arriver aux seules reconstitutions, il faut filmer les artisans authentiques avant leur disparition. M. Hugger en fit l'éclatante démonstration en commentant deux films tournés en Romandie. Le premier avait trait à l'ancienne huilerie de Geneclier où, grâce aux techniques ancestrales, les noix donnent un merveilleux liquide ambré. Le deuxième film montrait le dernier fromager romand, travaillant encore à l'alpage du Mont-Tendre. Travail ingrat effectué dans des conditions particulièrement pénibles.

En fin de séance, un ensemble de musiques anciennes, dirigé par M. Ricardo Correa, professeur au Conservatoire de Neuchâtel, donna un concert fort goûté des auditeurs. Composition pour luth, pavaues, gaillards et chansons de la Renaissance française ou anglaise formaient l'essentiel du programme. M. Jelmini a d'ores et déjà annoncé la collaboration de cet ensemble à d'autres concerts qui seront donnés cet automne à la Salle des chevaliers du château de Valangin.

RÉGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Accrochage

Hier, à 13 h 30, collision entre deux automobiles à l'intersection des chemins menant à la plage, Mme Marguerite Blank, domiciliée à Bâle, blessée, a été hospitalisée.

FRIBOURG

Route Fribourg-Morat: une auto contre un arbre deux blessés

(c) Hier soir, vers 20 h, M. Jean-Marie Ruffieux, âgé de 22 ans, habitant Courtepin, accompagné d'un autre jeune homme de la région, circulait à vive allure sur la route cantonale Fribourg-Morat. Dans la descente de la Sonnaz, à la suite d'une vitesse excessive, il perdit la maîtrise de sa voiture qui dérapa, quitta la route à gauche et se fracassa contre un arbre. Gravement atteints, les deux occupants furent conduits à l'hôpital cantonal à Fribourg. L'auto, valant 4000 fr. est complètement démolie.

VAL-DE-RUZ

Des habitants de Coffrane s'élèvent contre le passage des poids lourds

De notre correspondant: Depuis quelques jours, les entreprises qui courent à la route d'évitement de Valangin font évacuer une impressionnante quantité de déblais, il est question de

30.000 voire 50.000 m³, du haut du crêt de Valangin, pour les déverser dans une ancienne gravière au sud-est de Coffrane. Cela vaut au village une ronde infernale d'une trentaine de camions faisant la navette Boudevilliers-Coffrane à une cadence de quelque 150 passages à l'heure. Dès lors, il devient périlleux de traverser la route pour se rendre à la poste, par exemple; le bruit et les gaz dégagés par les moteurs prennent une telle ampleur que la population en est excédée.

Par temps de pluie, même la route cantonale devient recouverte d'une couche de boue visqueuse particulièrement dangereuse pour la circulation et le chemin de déviation agricole goudronné en son temps aux frais de la commune ne peut supporter les poids de 30 tonnes et plus qui y circulent émiettant, en outre, sur les parcelles riveraines.

D'autre part, il sera impossible d'effectuer les fenaisons avec une telle circulation. Aussi, le Conseil communal a obtenu un rendez-vous avec les responsables de ces transports lundi matin et fait convoquer d'urgence la population à une assemblée d'information.

Après une discussion animée, les participants ont voté à l'unanimité une résolution demandant au Conseil communal de prendre toute mesure utile afin de remédier à cette situation intolérable.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Moto-cross: deux concurrents blessés

Samedi à 17 h, un participant au moto-cross de Saint-Blaise, M. Angelo Graziosi, habitant Yverdon, a fait une chute sur le circuit des Fourches. Souffrant d'une commotion, il a été hospitalisé à l'hôpital de la Providence. Dimanche, à 9 h 45, un second concurrent a fait une chute à moto et a dû être hospitalisé à la Providence, souffrant de douleurs à la cheville droite. Il s'agit de M. Félix Cruachad, habitant les Rasses.

BOUDRY

Avec les accordéonistes

(c) Durant le dernier week-end, la Société d'accordéonistes « Le Rossignol des gorges de Boudry » a organisé au chef-lieu la sixième Fête des accordéonistes du district de Boudry.

Samedi soir, la Société organisatrice a présenté à la salle des spectacles son chœur et son orchestre qui ont obtenu un succès méritoire, suivis d'un bal fort animé conduit par l'orchestre des Jackson. Le dimanche après-midi fut consacré, devant un nombreux public, à l'audition des quatre sociétés, à savoir « La Béroche » de Saint-Aubin, « L'Amitié » de Boveix, « La Côte » de Peseux et « Le Rossignol des gorges de Boudry ». Disons d'emblée que cette rencontre n'avait pas pour but de concourir mais bien plutôt de se rencontrer pour fraterniser durant quelques heures dans une parfaite amitié.

Une fois plus le président, M. Pierre Bridel, de Boudry, avec son dynamisme habituel, a fait de cette journée une véritable fête sur l'esplanade de la salle de spectacles ensoleillée à souhait.

Retour d'Aarau

(c) Samedi et dimanche, la section féminine de la Société fédérale de gymnastique de Boudry a participé à la Fête fédérale d'Aarau. Les participantes ont eu la main heureuse en se présentant au nombre de treize qui leur a porté bonheur puisque leurs exhibitions ont été fort prisées.

Elles ont été reçues triomphalement par les autorités communales, les délégations des Sociétés locales et la section des tambours de la fanfare de Boudry, lors d'un défilé dans les rues de la localité. D'aimables paroles ont été échangées en buvant le verre de l'amitié au Foyer de la salle de spectacles où venait de se clore la 6^{ème} rencontre des accordéonistes qui donna une dernière note gaie avant la dislocation.



Piéton renversé

(c) Hier, à 13 h 20, une voiture conduite par M. Denis Devenoges, habitant Peseux, circulant rue des Bercles, a heurté M. Martin Reynaud, domicilié à Neuchâtel, qui traversait la chaussée. M. Reynaud a été hospitalisé à la Providence, souffrant de contusions diverses.

Accrochage

(c) AU volant d'une voiture, M. F. N., de Cortaillod, circulait, samedi à 16 h 30, sur la place A.-M. Piaget, en direction est. Peu avant une place de parc, l'arrière de son véhicule fut heurté par une auto, pilotée par M. J.-P. M., de la Chaux-de-Fonds. Dégâts.

Collision

(c) CONDUITE par M. P. F., de Langnau (BE), une voiture qui circulait samedi à 17 h 30, sur la place Numa-Droz en direction de Saint-Blaise, a embouti l'arrière d'une auto française pilotée par M. H. C. Dégâts matériels.

JURA - JURA

Le R.J. remercie et conteste

Après la manifestation de Berne (voir en première page) le secrétaire du Rassemblement jurassien a diffusé, hier soir, un communiqué dans lequel il remercie les personnes qui se sont rendues à Berne — 1500 d'après les estimations du R.J. — pour manifester en faveur des lois scolaires devant permettre au Jura de rejoindre l'école romande en s'exposant courageusement aux violences des autorités bernoises. En outre, le R.J. demande aux personnes qui ont été blessées de s'annoncer à son secrétariat et il conteste l'affirmation de la police selon laquelle les manifestants se sont mis à descendre les pavés au pied de la fontaine de la Justice pour faire une barricade. Il s'agissait uniquement d'élever un mur symbolique.

Etranges phénomènes dans un immeuble de Bévillard!

(c) Depuis plusieurs mois, un couple avec enfant en bas âge habitant un immeuble construit il y a cinq ans à Bévillard, est incommodé par des bruits mystérieux. En effet, de jour comme de nuit, durant 30 à 60 secondes, des vibrations se font entendre, la vaisselle est secouée, les portes se ferment ou s'ouvrent. Mystérieux phénomène! S'agit-il de fantômes ou d'esprit frappeur? On s'est enfin décidé à consulter un spécialiste qui a conclu qu'il pourrait s'agir d'un phénomène de magnétisme ou de décharge électrique, les murs étant de béton armé de fer.

SOYHIÈRES

Jeune Alsacien blessé

(c) Le premier d'une colonne de cyclomotoristes alsaciens qui descendaient hier après-midi de Soyhières sur Movelier, fut déporté dans un virage à l'entrée du village et alla se jeter contre une moto qui arrivait en sens inverse. Les deux conducteurs tombèrent. Le jeune Alsacien, Roland Grutter, 18 ans, de Blotzheim, qui souffre d'une forte commotion cérébrale et d'une blessure à un bras a été transporté en ambulance à l'hôpital de Delémont.

MONTAVON

Jeune fille blessée

(c) Samedi soir, une jeune fille de Montavon, Mlle Yvonne Queloz, 18 ans, qui débouchait à cycloteur sur la place du village, s'est jetée contre une voiture. Souffrant de fractures de côtes, elle a été hospitalisée à Delémont.

PORRENTRU

Les sports dangereux!

(c) Deux jeunes gens qui se sont fissurés un pied ont été soignés, hier, à l'hôpital de Porrentruy: Hanz Minder, 22 ans, de Zurich, qui a fait une chute à moto aux Rangiers et Maurice Riat, de Chevenez, 18 ans, qui a été blessé en jouant à football.

Motocycliste tué

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, à minuit et demi, un accident mortel s'est produit entre les Genevez et Tramelan, aux Vacheries - des - Genevez. Un motocycliste, âgé de 25 ans, de Tramelan, M. Denis Rossel, suivait à quelque distance une voiture dans laquelle se trouvaient des amis. La route est étroite à cet endroit, et l'automobiliste dut freiner lors d'un croisement. Le motocycliste freina à son tour, mais sa machine glissa sur la route mouillée et il tomba. Il fut alors projeté contre la voiture qui arrivait en sens inverse et tué.

LA FERRIÈRE

Terrible embardée

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 4 h, M. R. J., de Delémont, circulait, en compagnie de Mlle M. G., du Locle, au volant de sa voiture en direction de la Ferrière. Peu avant ce village, son véhicule quitta la route, effectua plusieurs tonneaux en dévalant le talus avant de s'immobiliser sur un passage à bétail, sous la ligne des chemins de fer jurassiens. Blessés, les deux occupants de la voiture, qui furent tous deux éjectés, ont été conduits, en ambulance, à l'hôpital de district à Saint-Imier.

SONCEBOZ

Contre un mur

(c) Hier matin, Daniel Leuenberger, de Belptrahon, qui descendait à moto en direction de Bienne, a perdu le contrôle de son véhicule et a percuté le mur à l'entrée du tunnel routier. Ses blessures ont nécessité son hospitalisation.

BRUGG

Auto contre cyclomoteur

Samedi, vers 13 h, une automobile et un cyclomoteur sont entrés en collision, à Brugg. Le cyclomotoriste, Walter Bill, de Bienne, vu ses blessures, a dû être hospitalisé.

BIENNE

Collisions et voiture en feu

Hier à 12 h 10, une collision s'est produite entre deux automobiles à la place d'Orpund à Bienne. Mme Sonia Flurter blessée, domiciliée à Berne, a été transportée sans connaissance à l'hôpital de Bienne.

A 13 h 45, à Bienne également Johann Bartholome circulait rue d'Aarberg à cyclomoteur, lorsque, pour des circonstances inconnues, il tomba à terre. Blessé à la tête, il a été hospitalisé.

Hier à 20 h, devant le Seeland une automobile a pris feu. Les premiers secours sont intervenus.

L'annonce
reflet vivant du marché

Häusler Klima

depuis 25 ans
1947
1972
Häusler Klima SA
Fabrique d'appareils et installations climato-techniques
1003 Lausanne, téléphone 021/231233
8105 Regensdorf/Zürich, téléphone 01/712600

AUTO-ÉCOLE **SIMCA 1000**
et voiture automatique
Mme E. WENKER
Français - Allemand
Italien - Espagnol
NEUCHÂTEL - Tél. 25 54 92

Cours d'allemand à Winterthur

La ville de Winterthur organise depuis 1935, pendant les vacances, soit du 10 juillet au 12 août 1972, des cours d'allemand bien fréquentés, pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère, ayant 14 ans révolus.

Ecolage: Fr. 780.— à Fr. 1300.—, y compris pension complète et excursions pour 3 à 5 semaines. Inscription Fr. 10.—. Inscription jusqu'au 25 juin 1972. Pour prospectus et renseignements, s'adresser au Secrétariat cours de vacances, case postale 138, 8401 Winterthur.



Achetés en grandes quantités, importés directement, les beaux tapis d'Orient sont bien plus avantageux chez Pfister!



Choix global permanent environ 30'000 tapis d'Orient et Berbères

Achat direct sans intermédiaire!
Importation directe sans intermédiaire!
Vente directe à des prix à l'emporter!

Seul l'achat direct garantit le prix le plus favorable: Les acheteurs de tapis s'en rendent bien compte!

Rabais à l'emporter
Envoi gratuit de tapis à choix.
No de téléphone, voir les adresses ci-dessous.

Plomb d'authenticité
Noué à la main.
Provenance précise.
100% en laine de tonte.
Qualité contrôlée.



L'avantage décisif chez Pfister:
Pour chaque mobilier, le tapis assorti et les conseils de nos spécialistes.

Un tapis d'Orient véritable, un ornement pour votre intérieur, mais aussi un excellent placement!

Viennent d'arriver!
Qualités éprouvées
au choix: par ex.

Darjezin-Baby env. 35 x 55 cm	35.-
Hamadan-Puchtli env. 45 x 65 cm	49.-
Afghan-Puchtli env. 60 x 90 cm	75.-
Gabeh-Baby env. 50 x 95 cm	95.-
Hamadan env. 70 x 120 cm	130.-
Karadja env. 70 x 130 cm	148.-
Hamadan env. 100 x 150 cm	159.-
Afghan-Zaronim env. 100 x 150 cm de	180.-
Hamadan env. 90 x 190 cm	198.-
Shasavan env. 70 x 250 cm	325.-
Gabeh env. 120 x 170 cm	385.-
Raschid env. 200 x 300 cm	420.-
Afghan env. 170 x 240 cm de	490.-
Karadja env. 80 x 340 cm	495.-
Mehrovan env. 170 x 240 cm	570.-
Berbère véritable env. 200 x 300 cm	590.-
Luri env. 130 x 240 cm	625.-
Afghan env. 200 x 300 cm de	720.-

Berbère véritable env. 230 x 320 cm de	790.-
Bachtiar-Horey env. 200 x 300 cm	860.-
Afghan env. 230 x 320 cm de	880.-
Afghan env. 250 x 350 cm de	1050.-
Serabend env. 200 x 300 cm	1080.-
Schiras env. 200 x 300 cm	1080.-
Heriz-Medallion env. 200 x 300 cm	1190.-
Bachtiar-Djunegun env. 210 x 310 cm	1290.-
Heriz env. 260 x 340 cm	1790.-
Bachtiar-Samani env. 200 x 300 cm	2090.-
Wis-Sarouk env. 230 x 320 cm	2140.-
Mir-Sarouk env. 200 x 300 cm	2160.-

Occasions!
Nous cédonnons toujours à des prix fortement réduits les tapis d'Orient ou machine utilisés dans nos expositions. En plus, nous accordons un rabais à l'emporter.

Choix énorme!
Tapis de fond: 180 qualités différentes et 2400 coloris. Avec semelle en caoutchouc gauré, déjà à parti de fr. 13.50/m²!

Les connaisseurs eux-mêmes achètent de plus en plus leurs tapis d'Orient et leurs moquettes chez

Pfister
ameublements sa

Splendide choix de cuisinières électriques

Nos prix spécialement étudiés de 368.- à 1298.-

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Seyon 26 - 28 - 30 - Neuchâtel - Tél. 245777

Auto-école ABC

Petite voiture - Parcage facile
DOUBLE COMMANDE
J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59

Un Trident de la BEA s'écrase après son décollage de Heathrow: 118 morts

LONDRES (AP). — Un avion de la compagnie britannique BEA, avec 118 personnes à bord s'est écrasé dimanche peu après son décollage de l'aéroport Heathrow de Londres. L'appareil transportait 109 passagers dont un bébé et neuf hommes d'équipage. Il n'y a aucun survivant.

L'avion s'est écrasé dans des bois en bordure de l'agglomération de Staines, non loin du château de Windsor à 8 km environ de l'aéroport...

L'épave, dont une partie était en feu,

gisait à environ 400 m de la rue principale de Staines, centre commercial toujours mouvementé du fait de l'intense circulation des week-ends.

En octobre de l'année dernière, un avion Vanguard de la BEA s'était écrasé près de Gand, en Belgique, au cours d'un vol Londres - Salzbourg. Les 63 occupants avaient été tués.

Dans sa chute, le Trident a évité de justesse une ligne haute tension qui longe l'autoroute périphérique de Staines.

Dans le choc, l'arrière de l'appareil

s'est détaché, tandis que le reste du fuselage labourait le sol sur une cinquantaine de mètres jusqu'à une rangée d'arbres.

« C'est horrible », a déclaré un médecin, le Dr Geoffrey Baker. Des pasteurs de la région se sont joints aux sauveteurs. Des ambulances allaient et venaient, transportant les corps jusqu'à une morgue installée à l'aéroport.

Dans un rayon de 430 km autour de Staines, des embouteillages d'automobiles se sont formés. Des milliers de promeneurs du week-end tentant de se diriger vers Stanes, une grande route a dû être interdite à toute circulation.

Un policier a déclaré qu'il avait retiré une petite fille de l'épave du Trident. « Elle est morte avant l'arrivée d'une ambulance », a-t-il ajouté.

L'accident de Heathrow est le premier survenu à un « Trident 1 » ayant des passagers à son bord. L'appareil, équipé de trois moteurs « Rolls-Royce », est un moyen-courrier en service depuis 1964. La compagnie BEA en avait aussitôt acheté 24 exemplaires pour desservir ses lignes européennes. Un seul autre exemplaire de « Trident 1 » s'était déjà écrasé, mais au cours des essais, avant son entrée en service.

La police a bloqué les routes d'Ashford, de Bedford, de Stanwell et de Staines, pour permettre une circulation plus rapide des ambulances et des voitures de secours.

A l'aéroport d'Heathrow, un bureau de secours a été aussitôt mis en place par la compagnie BEA pour recevoir les appels des familles des passagers.

avec de la brume. Selon des témoins, le pilote venait de rentrer le train d'atterrissage, ce qui indique qu'à bord, le décollage avait paru normal.

« Ce qui a pu se passer est un mystère total », a déclaré un porte-parole de l'Association des pilotes de lignes britanniques.

C'est la troisième catastrophe aérienne en une semaine ayant entraîné de nombreux morts. Deux accidents d'avion ont fait 171 morts en Asie, il y a quatre jours, et un Conqair de la « Cathay Pacific Airways », qui s'est écrasé sur les hauts plateaux vietnamiens faisant 81 morts.

La tragédie de dimanche à Londres est la huitième catastrophe aérienne cette année. Les sept autres ont fait un total de 573 morts.

La reine Elisabeth et le premier ministre, M. Heath, ont adressé leurs condoléances aux familles des victimes.

Les autorités de l'aéroport ont déclaré que de nombreux passagers avaient avancé leur départ afin d'éviter la grève mondiale des pilotes de ligne.

Un porte-parole de l'aéroport a estimé qu'il était possible que des personnalités gouvernementales se trouvaient dans l'avion en route pour des entretiens sur le Marché commun à Bruxelles. Mais il n'y avait à bord aucun ministre du gouvernement.



Une Suisse, peut-être...

C'est le 20 juin qu'aura lieu à Lisbonne l'élection de Miss Europe. Et l'on voit ici, protégées par un parapluie, de gauche à droite: Ufchi Pachter (Autriche), Diana Gubler qui représentera la Suisse, et Cristina Crippa, qui défendra les couleurs de l'Italie. Que la plus belle gagne!

(Téléphoto AP)

A Colombey-les-deux-Eglises



Le président français s'inclinant devant la veuve du général après l'inauguration du Mémorial élevé à la mémoire de l'ancien chef de l'Etat. (Téléphoto AP)

Podgorny annonce que la conférence de Paris sur la paix au Viet-nam reprendra bientôt!

CALCUTTA, (AP). — Le président Podgorny a annoncé dimanche que la conférence de Paris reprendra bientôt et a donné à entendre que l'URSS cherchera à assurer son succès.

« L'Union soviétique mettra tout en œuvre pour une désescalade de la guerre du Viet-nam », a-t-il dit aux journalistes

pendant l'escalade d'une demi-heure qu'il a faite à Calcutta au retour de sa visite de trois jours à Hanoi.

Cette déclaration, faite quatre jours seulement après que les Etats-Unis eurent une nouvelle fois refusé de reprendre les négociations de Paris, signifie peut-être que le chef d'Etat soviétique a réussi à amener les dirigeants de Hanoi à adopter une attitude moins rigide. Elle a été faite au moment où M. Le Duc-tho, le conseiller spécial de la délégation nord-vietnamienne, quittait Pékin pour Hanoi après avoir conféré avec M. Chou En-lai, sans attendre l'arrivée dans la capitale chinoise du conseiller spécial du président Nixon, M. Kissinger.

M. Podgorny paraissait très satisfait de son voyage à Hanoi durant la conférence de presse qu'il a tenue à l'aéroport de Calcutta.

« Tout s'est passé comme je le désirais, a-t-il dit. Je suis très satisfait du résultat ».

A la question de savoir si les négociations de Paris allaient reprendre, il a répondu: « oui, bientôt ».

Il a déclaré qu'on vit « en toute sécurité » à Hanoi et que la population est résolue à vivre comme elle l'entend.

Il a ajouté qu'il n'y avait pas de dirigeants chinois dans la capitale nord-vietnamienne durant sa visite, mais il a déclaré en réponse à une question qu'il est disposé à se rendre à Pékin s'il y est invité.

ET A SAIGON

L'espoir que des négociations sérieuses sur le Viet-nam reprendront bientôt — peut-être jeudi prochain — à Paris à la suite des voyages à Hanoi de M. Podgorny et à Pékin de M. Kissinger s'exprime en première page des quotidiens saïgonnais, en titres plus gros que ceux concernant les offensives déclenchées par les forces sud-vietnamiennes sur plusieurs fronts.

Le thème de la paix possible et d'un cessez-le-feu éventuel a remplacé dans les éditoriaux celui de la guerre qui continue alors que l'offensive des forces combinées du Viet-nam du Nord et du Front national de libération est entrée dans sa quatre-vingt-deuxième journée et que des combats font rage dans le delta

à moins de 70 kilomètres à l'ouest et au sud-ouest de Saïgon.

Par la bouche du porte-parole du ministère sud-vietnamien des affaires étrangères, le gouvernement du président Thieu a fait savoir qu'il était prêt à accepter un cessez-le-feu immédiat à condition que la formule ne soit pas celle dite de « la peau de léopard » — c'est-à-dire d'un cessez-le-feu sur place — mais plutôt celle du regroupement temporaire des forces adverses dans des zones qu'elles contrôlent. (Red... C'est la formule utilisée lors des accords de Genève de 1954).

La tragédie du tunnel de Vierzy

Les deux autorails étaient partis, l'un de Paris, l'autre de Soissons avec leur plein de passagers et leur croisement devait intervenir à la hauteur du petit village de Vierzy une bourgade aux maisons de vieilles pierres mangées par le temps, située près de Soissons.

Un tunnel de 1400 m creusé sous le plateau de Vierzy, avec une voûte d'une trentaine de mètres d'épaisseur relie les deux vallées entre le Soissonnais et la région de Longpont. Ce tunnel faisait depuis le mardi de la Pentecôte l'objet d'une réfection, car des menaces d'affaissement pouvaient présenter quelque danger pour le trafic ferroviaire.

Un gendarme qui s'était porté sur les lieux l'un des premiers raconte: « Dans le train de Paris, un de nos collègues faisait un transfert de prisonnier. On l'a retrouvé décapité, toujours lié par ses menottes à son captif, lui-même complètement broyé ».

Un habitant de Vierzy, qui s'était mêlé aux sauveteurs volontaires rendus sur les lieux dès l'annonce de la catastrophe, raconte à son tour: « C'est une vision de cauchemar. Les roues, les essieux ont éclaté comme de vulgaires allumettes. Le choc a été si violent que les voitures se sont mises en accent circulaire, perçant la voûte du tunnel. Un wagon en a même épousé la courbure, on l'a retrouvé tordu comme un fer à cheval. A l'intérieur dans les toilettes, un passager avait été écrasé par les cloi-

sons et se trouvait figé au garde à vous, sans vie, comme une sentinelle dans sa guérite. »

LE BILAN

Cinquante-neuf corps ont été évacués et identifiés, six autres sont en cours d'identification et 22 autres, sans préjudice de ceux qui peuvent se trouver sous l'amas de débris qui n'a pas encore été déblayé ont été dénombrés. Le total provisoire était donc en fin d'après-midi de dimanche de 87 morts, et de 86 blessés. Le dernier des rescapés, M. Debré, a été évacué peu après 14 h 45. Dans la matinée, une autre rescapée, Mme Marie-Luce Cagniard, également blessée avait été conduite au Val-de-Grâce où son décès dementi devait être confirmé dimanche dans la soirée.

Maudit

« Ce tunnel est maudit, a déclaré un enfant du pays. Déjà en 1940, il avait été miné et obstrué aux deux extrémités. En 1943, un bombardier, qui poursuivait un train de munitions allemand, avait lâché un chapelet de bombes dont l'une avait glissé à l'intérieur du tunnel sans exploser. L'occupant avait préféré la faire sauter sur place plutôt que de tenter de la retirer. Tout cela n'a pas arrangé la solidité de ce tunnel et il a dû être entièrement refait, à ciel ouvert » a-t-il conclu.

Virage au Japon: Sato démissionne

TOKIO, (AFP). — C'est la semaine prochaine que M. Sato, premier ministre japonais, présentera officiellement sa démission aux autorités compétentes de son parti. Ses successeurs probables ont déjà réuni leurs partisans pour préparer le terrain avant la convention du 5 juillet.

M. Fukuda a été longtemps considéré comme « le prince héritier du gouvernement Sato ». Néanmoins, estiment les observateurs, son prestige a diminué au sein de son parti et il n'est plus en position de peser sur l'issue du scrutin pour l'élection du successeur de M. Sato. Une lutte sévère, qui risque de provoquer une scission chez les libéraux-démocrates, apparaît inévitable.



M. Sato. (Téléphoto AP)

La grève des pilotes de ligne ne sera que très partiellement suivie

PARIS (AP). — La grève des pilotes de ligne internationaux décidée pour lundi afin de protester contre le manque de mesures efficaces contre la piraterie aérienne, ne sera finalement observée que par les pilotes d'une partie seulement des grandes compagnies.

Suggérée à l'origine aux Etats-Unis, c'est paradoxalement dans ce pays que les premières défections ont été annoncées à la suite d'ordonnances de tribunaux empêchant les pilotes de suivre le mouvement.

En Europe, en revanche, la grève sera largement suivie, notamment par les pilotes d'Air-France et d'Air-Inter, par ceux de la « Sabena » belge, de la « Lufthansa » allemande, de la « BEA » et de la « BOAC » britannique, etc., soit avec beaucoup d'autres pays du monde, près de 40.000 pilotes appartenant à la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne.

A L'EST

En Europe de l'Est, toutefois, sans que la décision ait été annoncée officiellement, le mouvement de grève ne sera pas observé. Il ne le sera pas non plus en Iran et dans cinq pays arabes adversaires d'Israël: l'Egypte, la Jordanie,

la Syrie, l'Irak et le Liban, qui ont refusé de s'y joindre en déclarant que cette grève a été décidée sous l'influence d'Israël et se trouve donc dirigée contre les Etats arabes.

Les autres défections concernent notamment les pilotes de compagnies sud-américaines, mais la participation effective au mouvement ne sera connue avec précision que durant la journée de lundi, l'incertitude régnant encore dans beaucoup de pays.

EN SUISSE

L'Association suisse des contrôleurs

du trafic aérien « Swiss ATCA (Swissair traffic control association) se déclare préoccupée par la croissance du nombre des actes de piraterie aérienne. Les contrôleurs des aéroports de Zurich, Genève et Berne, soutiennent le mouvement de grève de lundi décidé par l'IFALPA, suivi en particulier par l'Aeropers, Association du personnel navigant de Swissair.

Dans une déclaration publiée samedi, les contrôleurs regrettent toutefois de ne pas pouvoir suivre ce mouvement de solidarité pour des motifs contractuels.

LE CHAMP DE BATAILLE IRLANDAIS



Après l'explosion dans le quartier protestant de Belfast. (Téléphoto AP)

BELFAST (AFP). — Le corps d'un homme, la tête recouverte d'une cagoule, a été découvert au bord d'une route dans la banlieue de Belfast. La victime de ce règlement de comptes avait été abattue d'une balle dans la tête.

En fin de soirée, un homme a reçu le châtiement généralement infligé par l'IRA aux traîtres. Il a reçu plusieurs balles dans les deux jambes. Il a ensuite été abandonné par ses « juges » sur une route à l'extérieur de Belfast.

Par ailleurs, vingt-cinq personnes ont été légèrement blessées par l'explosion de bombes à proximité de deux pubs de Belfast.

La première bombe, de forte puissance, avait été placée à bord d'une voiture en stationnement à la porte d'un pub du quartier protestant de Shankill-Road. Elle a fait 18 blessés légèrement atteints et a causé de considérables dégâts matériels au pub et aux bâtiments voisins.

La seconde a pratiquement détruit le bar « Murtagh », dans le quartier catholique de Springfield Road.

Le dompteur tué par l'éléphant

CLERMONT-FERRAND (AFP). — Un éléphant furieux a provoqué la mort du dompteur d'un cirque en écrasant et piétinant une caravane dans laquelle celui-ci s'était réfugié pour lui échapper.

Le drame s'est déroulé à Issoire, une petite ville du centre de la France, où le cirque Rancy avait planté son chapiteau. M. Renz Chanon, le dompteur tentait de calmer l'animal qui avait déjà attaqué un gardien. Soudain, l'éléphant rompit son attache et se mit à poursuivre M. Chanon à travers la ménagerie, renversant tout sur son passage et affolant les autres bêtes. Le dompteur se réfugia dans une caravane, mais l'éléphant écrasa et piétina la petite roulotte. M. Chanon fut transporté à l'hôpital de Clermont-Ferrand, où il devait succomber à ses graves blessures.

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

La situation à Ancône

ANCONE, (AFP). — La situation demeure critique à Ancône, sur la côte centrale de l'Adriatique, après le tremblement de terre de vendredi dernier, qui a été suivi d'une vingtaine de secousses telluriques.

La plupart des 70.000 habitants, représentant environ les deux tiers de la population, qui ont quitté la ville, campent encore dans la campagne et au bord de la mer. 4000 sont logés dans des tentes installées par l'armée, 3000 dans des wagons sur les voies de garage et 7000 dans des hôtels ou des appartements vides réquisitionnés.

Vos vacances sans souci...

... des chèques de voyage... pour vos grandes dépenses.

CHÉQUE FONCIER NEUCHÂTELOIS

Les projets d'Ulrike Meinhof

HAMBOURG, (DPA). — Avant son arrestation, Ulrike Meinhof devait essayer d'obtenir par des enlèvements la libération des membres du « groupe Baader » déjà emprisonnés. C'est ce qui ressort d'un message clandestin adressé depuis sa prison par Gudrun Ensslin, message retrouvé, selon le journal « Bild am Sonntag », dans les effets d'Ulrike Meinhof.

Entre l'Irak et la France

PARIS (AFP). — L'Irak assure à la France pour une période de dix ans, la vente de 23,75 % du pétrole produit par les champs nationalisés, selon les conditions financières et économiques qui prévalaient avant la nationalisation de l'IPC, a annoncé le porte-parole de la délégation irakienne.

Lecanuet dit non

PARIS (AFP). — M. Jean Lecanuet, président du centre démocrate, a souligné à l'issue du conseil politique de son parti qu'il n'entrerait au gouvernement que « si quelque chose avait substantiellement changé dans la politique actuelle ».

Marquant ainsi sa volonté de continuer à rester — pour le moment — dans l'opposition, M. Lecanuet a indiqué que sa formation présenterait des candidats contre les partisans de l'actuelle majorité aux prochaines élections législatives.

Vague de chaleur en Roumanie

BUCAREST (AFP). — Une chaleur exceptionnelle sévit en Roumanie. Vendredi à 16 heures, on a enregistré à Bucarest de 60 à 62 degrés au soleil et 34 degrés à l'ombre.

La vague de chaleur doit, selon les prévisions, se poursuivre encore deux jours dans le sud de la Roumanie, mais dans le nord, la température s'abaissera un peu.

AMÉRIQUE

Autres accords russo-américains ?

WASHINGTON, (AFP). — Les Etats-Unis espèrent conclure d'ici à la fin de l'année avec l'URSS les premiers accords économiques et commerciaux qui ont été « débattus » lors du sommet de Moscou.

M. Flanigan, conseiller spécial du président Nixon pour les questions économiques a confirmé que le secrétaire américain au commerce se rendrait à Moscou à la mi-juillet pour présider la première réunion de la commission commerciale américano-soviétique créé en mai dernier.

PROCHE-ORIENT

Deux tonnes de haschisch saisies en Egypte

LE CAIRE, (AFP). — La police côtière égyptienne a saisi 43 colis contenant deux tonnes de haschisch sur des plages désertes, à l'ouest d'Alexandrie.

Les stupéfiants proviendraient de Beyrouth et leur valeur est estimée à deux millions de livres égyptiennes (11 millions de francs environ).

Huit cents kilos d'opium saisis en Iran

TEHERAN, (AP). — Sept trafiquants de drogue ont été abattus par la police iranienne dans la région de Kalshour.

Quatre autres ont été capturés et la police a saisi au total près de 800 kilos d'opium, après avoir dû livrer bataille.